ARTS
Bye-bye Leloup, bonjour Leclerc
C 1

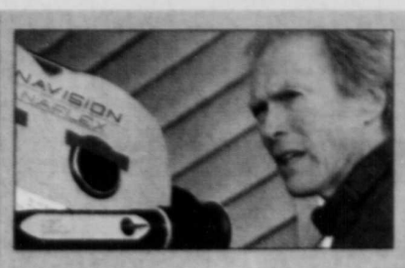

CINÉMA
Mythique Clint Eastwood
G 1

MONDE
Shirin Ebadi, Prix Nobel de la paix A 17

ZOOM
Jean-Paul II : 15 journées marquantes D 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE SAMEDI 11 OCTOBRE 2003

Pas de nouveaux casinos

Séguin refuse l'expansion de celui de Montréal et dit non à Mont-Tremblant

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

■ Déterminé à revoir de fond en comble l'offre de jeu au Québec, le ministre des Finances, Yves Séguin, ferme la porte à tout projet de nouveau casino et se dit « sceptique » devant un éventuel agrandissement de celui de Montréal.

« Il y a trois casinos au Québec. Ils sont là, ils fonctionnent bien, dans un environnement, je pense, correct. Il n'y a aucun plan de nouveau casino au Québec. Je n'ai aucun désir, aucun enthousiasme et je ne ferai pas de recommandation d'augmentation de casinos au Québec », a tranché M. Séguin, hier, en entrevue téléphonique au SOLEIL.

Voici qui réduit comme peau de chagrin les chances de voir le plan de développement mis de l'avant par l'ancien président de Loto-Québec, Gaétan Frigon. Pour répondre à la commande de Pauline Marois d'« augmenter la clientèle touristique », la société d'État avait proposé l'an dernier au gouvernement d'investir 75 millions $ pour construire un casino à Mont-Tremblant et presque un demi-milliard de dollars pour réaménager celui de Montréal.

Encore faudrait-il faire la preuve, indique-t-il, que le gouvernement tire tout ce qu'il peut des actuelles maisons de jeu. « Je n'ai pas l'impression à l'œil comme ça que les casinos au Québec ont atteint leur pleine capacité et qu'il faut absolument agrandir. Je ne connais pas trop leur projet, mais je n'ai pas une grande excitation à l'égard de tout ça. »

La réticence de M. Séguin ne date pas d'hier. Ministre du Revenu en 1990, il avait fermé la porte à tout projet de casino au Québec. Trois ans plus tard, alors que le casino de Montréal était inauguré, M. Séguin, alors ex-ministre, avait présenté la chose comme étant « la plus grande folie de l'heure ». Encore aujourd'hui, réitère-t-il, « je ne suis absolument pas d'une école de pensée qui favorise le développement du jeu sous toutes ses formes ».

Raison de plus pour ne pas se lancer dans l'agrandissement et la construction, « c'est que le gouvernement du Québec n'est pas lui-même en période de grande prospérité dans ses dépenses. L'effort que j'ai demandé à Loto-Québec d'apporter des bénéfices additionnels en regardant ses propres dépenses, ce n'était pas dans le sens d'immobiliser davantage ».

Pour livrer les 75 millions $ supplémentaires, le nouveau président de la société d'État, Alain Cousineau, devra donc faire plus avec ses trois casinos et ses 14 300 appareils de loterie vidéo. Et, idéalement, M. Séguin voudrait que Loto-Québec revoie complètement la distribution des fameux vidéopokers, qui ont généré un profit net de 705 millions $ l'an dernier.

Voir **CASINOS** en A 2 ➤

Derniers soupirs estivaux

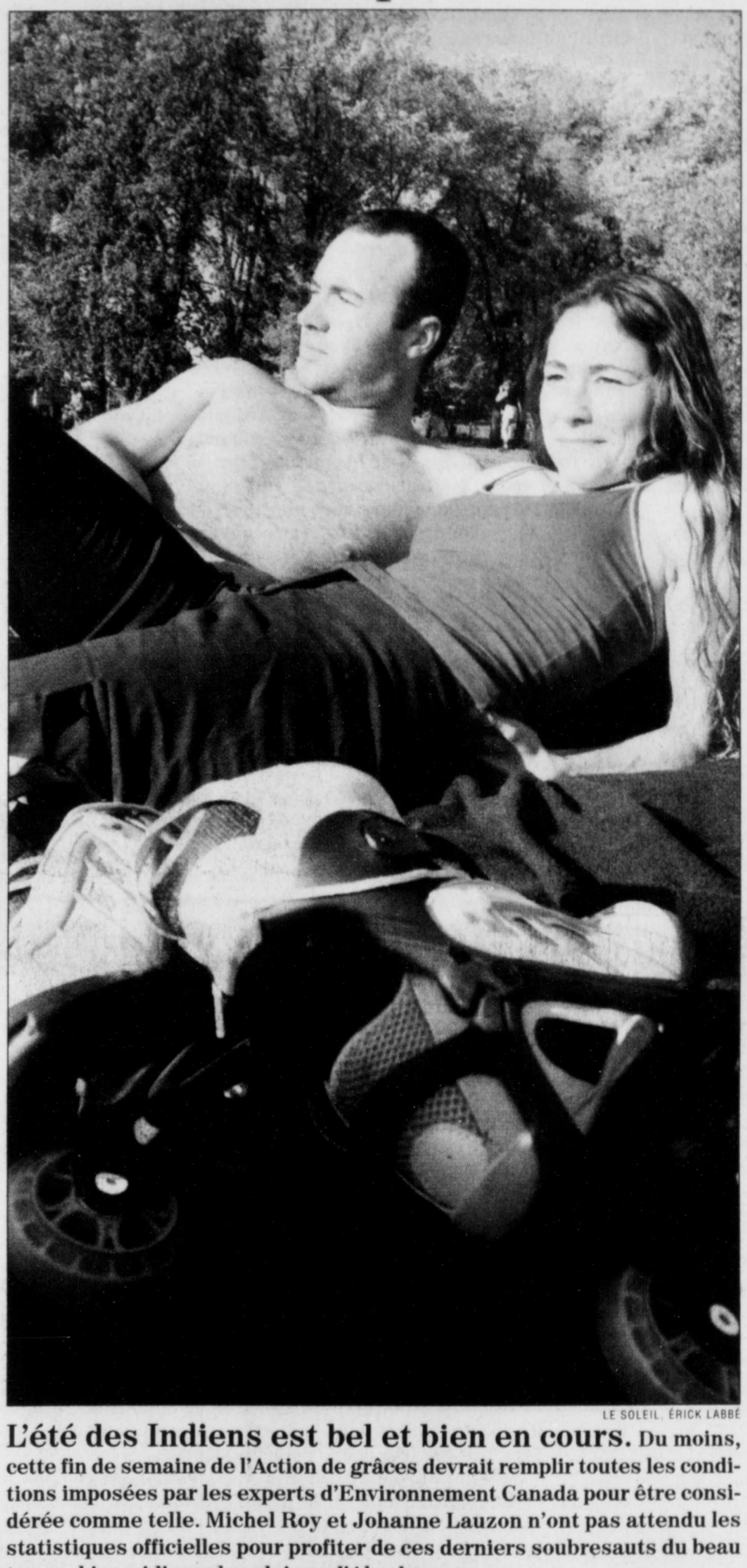

LE SOLEIL, ÉRICK LABBÉ

L'été des Indiens est bel et bien en cours. **Du moins, cette fin de semaine de l'Action de grâces devrait remplir toutes les conditions imposées par les experts d'Environnement Canada pour être considérée comme telle. Michel Roy et Johanne Lauzon n'ont pas attendu les statistiques officielles pour profiter de ces derniers soubresauts du beau temps, hier midi, sur les plaines d'Abraham.**

TELUS QUÉBEC

Feu vert au projet de 500 M$ qui créera 800 emplois

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Après un examen complet du projet comme il a promis de le faire pour tous les grands dossiers économiques en prenant le pouvoir le 14 avril, le gouvernement de Jean Charest vient de donner le feu vert à l'imposant projet d'investissement d'un demi-milliard de dollars de Telus Québec, à Rimouski.

L'atmosphère était à la joie hier midi à Rimouski : d'ici trois ans, l'entreprise de télécommunications créera 800 emplois, dont 400 qui s'ajouteront aux 1200 que Telus Québec a déjà à son siège social de Rimouski, les autres allant vers Québec et Montréal.

L'aide financière de 16 M $ accordée par le programme FAIRE pourra atteindre, avec un congé fiscal étalé sur 10 ans, les 90 M $. Il s'agit essentiellement de la même entente que celle conclue avec le gouvernement de Bernard Landry quelques semaines avant le déclenchement des élections.

« Toutes les ficelles du projet annoncé au printemps n'étaient pas attachées. On est parti de ce travail et on l'a complété. On a maintenu les programmes qui créaient des emplois et non ceux qui déplaçaient des emplois. Ce projet où l'entreprise prend des risques est mobilisateur pour le Québec et l'Est du Québec. On ne peut que l'applaudir », a dit hier, en conférence de presse à Rimouski, le ministre Michel Audet, responsable du Développement économique régional, aux côtés d'Hugues Saint-Pierre, président et chef de la direction de Telus Québec, l'ex-groupe QuébecTel.

La création à Rimouski d'un centre de relations clients est prévue dans cette entente qui contribuera à maintenir le siège social de Telus Québec à Rimouski.

Le ministre Audet a laissé savoir que les appels d'offres gouvernementaux se

Voir **TELUS** en A 2 ➤

Où s'arrête la responsabilité des parents ?

Les parents dont les enfants dévient de la trajectoire souhaitée se sentent toujours concernés, préoccupés, souvent coupables, parfois en colère. « C'est un drame intérieur, quelle que soit leur religion ou leur idéologie », explique le professeur de psychologie à l'Université Laval Richard Cloutier.

Les parents n'ont pas toujours le contrôle sur leurs enfants, encore moins lorsque ceux-ci atteignent l'âge adulte. Même si certains contextes sociaux et familiaux entraînent une plus forte probabilité de dérapage chez les enfants, tous les parents sont à risque de voir leur progéniture emprunter des chemins difficiles. « Personne n'est à l'abri. »

Quant au jeune, il veut sentir que ses parents tiennent à lui et que même s'ils sont souvent très souples et très permissifs, ils ne l'ont pas, dans les faits, abandonné à lui-même.

Jusqu'où va la responsabilité des parents face à leurs enfants ? Comment trouver l'équilibre entre fermeté et souplesse ? Au lendemain des révélations sur les difficultés familiales du ministre de la Justice, des spécialistes et psychologues ont réfléchi à ces questions.

À lire dans le cahier Zoom.

LE SOLEIL, ÉRICK LABBÉ

Le Dr Jean G. Dumesnil connaît tout des valves artificielles. Il a étudié le phénomène de la disproportion patient-prothèse.

La bonne valve au bon patient

La découverte d'une équipe de l'hôpital Laval permettra d'augmenter les chances de survie des greffés

MONIQUE GIGUÈRE
MGiguere@lesoleil.com

La découverte d'une équipe de recherche de l'Institut de cardiologie de l'hôpital Laval, dirigée par le Dr Jean G. Dumesnil, va changer la pratique chirurgicale et améliorer, de façon significative, les chances de survie des patients qui reçoivent une valve artificielle. Les chercheurs ont mis au point un algorithme de prévention qui indique clairement au chirurgien en salle d'opération la grosseur de la valve à installer sur un patient, selon sa taille et son poids.

Voir **VALVE** en A 2 ➤

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Éditorial	D 6
Agenda	C 15	Habitat	E 1
Agenda cinéma	G 9	Le monde	A 17
Arts et vie	C 1	Québec / Canada	A 12
Bourses	B 9	Petites annonces	E 13
Capitale et régions	A 10	Plaisirs	H 1
Carrières	I 1	Sports	S 1
Cinéma	G 1	Statistiques	S 11
Décès	B 12	Télévision	C 5
Divertissements	H 5	Voyages	F 1
Économie	B 1	Zoom	D 1

LA MÉTÉO

Maximum 21, minimum 8

Généralement ensoleillé. Vents légers.
Détails **page S 16**

Précipitations (avant hier)
Ce mois-ci : 20,0 mm L'an dernier : 9,4 mm
Cet été : 551,3 mm L'été dernier : 361,6 mm

QUÉBEC,
107e ANNÉE, No 281
FLORIDE, 2,60 $US
MONTRÉAL,
OTTAWA 2 $
PLUS TAXES
1,73 $ PLUS TAXES
SAMEDI

1595355

LIQUIDATION 2003

0% DE FINANCEMENT (jusqu'à 60 mois)** sur la plupart des modèles 2003 en stock

ou

DES RABAIS JUSQU'À 7000 $**

** Détails chez le concessionnaire

FOURNIER
CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
AUT. DE LA CAPITALE, SORTIE PIERRE-BERTRAND
687-5170
www.fournierchev.gmcanada.com

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Pennac le magicien

Sorti au printemps, *Le Dictateur et le Hamac* mêle réalité et fiction, éléments autobiographiques, histoire débridée et réminiscences. Le romancier Daniel Pennac était de passage à Québec cette semaine. Anne-Marie Voisard l'a rencontré.

Dans le cahier Arts et vie

Un musée à ciel ouvert

Des résidants de la rue du Pont-Scott, dans le vieux quartier Saint-Sauveur, ont un morceau de leur vie racontée dans de la pierre plantée devant leur maison. Un trésor caché de la vie urbaine. L'artiste derrière tout ça se nomme Irénée Lemieux, 72 ans.

Dans le cahier Québec

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344 1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

DANS LA SALLE DE RÉDACTION

Une soirée avec Mgr Ouellet

« Vous prendrez bien un apéritif? Un Pineau des Charentes? Une bière? Un whisky? Ou peut-être un "bienfaiteur" (lire un gin Beefeater)?»

Rue du Port-Dauphin, à l'archevêché, mardi soir dernier, nous étions cinq représentants de médias de la capitale à avoir accepté une invitation à dîner de Mgr Marc Ouellet, archevêque de Québec. Le prétexte? Nous entretenir des célébrations entourant le 25e anniversaire de pontificat du pape Jean-Paul II, jeudi prochain à Rome. Curieusement, l'invitation était silencieuse sur sa nomination au Sacré Collège.

Avouons-le tout de suite: sociable, le primat de l'Église canadienne a facilement conquis ses invités. On a dit de lui qu'il était froid, distant et austère mais, en privé, Mgr Ouellet est plutôt affable, souriant, bon vivant et un brin… cachottier.

Officiellement désigné cardinal par le pape le dimanche 28 septembre, c'est le jeudi précédent que le Nonce apostolique (l'ambassadeur du Vatican à Ottawa) lui a appris la bonne nouvelle. Tenu au secret, il s'est fait très discret pendant 72 heures, n'informant qu'une seule personne, assure-t-il, de l'honneur qui lui incombait: sa mère, Graziela Ouellet, 81 ans bien sonnés, qui ne pourra se rendre à Rome, le 21 octobre, pour des raisons de santé, assister à la cérémonie au cours de laquelle son fils de 59 ans sera admis au Collège des cardinaux.

Le 24e évêque, 14e archevêque et septième cardinal de Québec est très attaché à ses origines même s'il a vécu à l'extérieur du Québec durant de longues années. Né à Lamotte, près d'Amos en Abitibi, le 8 juin 1944, Mgr Ouellet est le troisième de huit enfants. Il ne se fait pas prier pour raconter des anecdotes sur ses frères et sœurs, décrire les parties de hockey entre amis — on le disait d'ailleurs bon joueur — et se remémorer les excursions de pêche et de chasse de son enfance. C'est aussi en Abitibi qu'il occupa son premier ministère, à titre de vicaire.

Yves Bellefleur
Rédacteur en chef
YBellefleur@lesoleil.com

Penseur, théologien, jouissant d'une grande expérience internationale, polyglotte, l'ex-secrétaire du Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens a connu une carrière fulgurante. Il ne cache pas qu'il est conservateur. Traditionaliste, il soutient avec vigueur les doctrines du Vatican. Familier des affaires de la Curie romaine, le nouveau cardinal, un sulpicien, est un proche depuis plusieurs années du pape Jean-Paul II, à qui il voue une admiration sans bornes. Il salue au passage sa prise de position contre la guerre en Irak.

Bavard, Mgr Ouellet parle abondamment des beautés de la Ville éternelle. Il suppute ses chances d'hériter de telle ou telle paroisse à Rome, chaque cardinal se voyant attribuer symboliquement une paroisse. Au fil de la conversation, il échappe même un *scoop*. Il raconte qu'après l'attentat dont le pape fut victime, le 13 mai 1981, ce dernier met beaucoup trop de temps à recouvrer la santé. Ses proches sont inquiets. Les médecins italiens n'y comprennent rien. Ces derniers se résignent en dernier ressort à faire appel à des spécialistes américains qui découvrent qu'on lui a transfusé du sang contaminé !

Mgr Ouellet fera partie du prochain conclave qui élira le successeur de Jean-Paul II, très malade et maintenant âgé de 83 ans. L'âge de 80 ans pourrait-il à l'avenir sonner l'heure de la « retraite papale »? lui demande un convive.

« Avec Jean-Paul II, on n'a pas été mal servi par un pape de plus de 80 ans », répond-il du tac au tac.

Le dîner achève. Le cardinal Ouellet s'envolera pour Rome demain sur les ailes d'Air Canada. Il ne se gêne pas en passant pour qualifier le service du transporteur aérien d'« ordinaire ». À preuve, au moment de notre rencontre, sa place n'était même pas assurée dans l'avion au départ de Toronto. Un journaliste lui fait remarquer que tout bon chrétien normalement constitué dirait sûrement des gros mots s'il se voyait refuser un siège pourtant payé.

« Et vous, Monseigneur, que diriez-vous ? lui demande-t-on.

— Avant d'ouvrir la bouche, je dois me souvenir que je suis archevêque », répond-il…

LE SOLEIL À ROME

LE SOLEIL est le seul média de Québec à avoir dépêché un reporter à Rome. À compter de mercredi prochain, vous pourrez lire les reportages de notre envoyée spéciale, Anne-Louise Champagne. Elle rendra compte principalement des cérémonies soulignant les 25 ans de pontificat du pape (le jeudi 16), la béatification de mère Teresa (le dimanche 19) et l'élévation de Mgr Ouellet au rang de prince de l'Église (le mardi 21). À noter que le cahier Zoom d'aujourd'hui retrace les grandes lignes du règne de Jean-Paul II.

LE NOUVEAU « VOILÀ ! »

Vous trouverez dans LE SOLEIL d'aujourd'hui, encarté dans le cahier Déco & Style, le nouveau guide télé *Voilà !* distribué dans les sept quotidiens du groupe Gesca et imprimé à plus de 640 000 exemplaires. Son nouveau format tabloïd offre une bien meilleure lisibilité que l'ancien guide. Mieux organisé et plus utile, vous remarquerez qu'il présente des grilles horaires plus grandes en plus d'offrir une heure et demie de programmation supplémentaire quotidienne (de 17 h à minuit). Les choix d'émissions du jour accompagnent dorénavant la grille de chaque journée. Un résumé des téléromans de la semaine a été ajouté. Malheureusement, deux erreurs se sont glissées dans ce premier numéro : le petit logo rouge du quotidien *La Presse* n'aurait pas dû apparaître en page frontispice, tandis que certaines cases sont vides dans la liste des chaînes publiée en page 4. Nous nous excusons de ces erreurs. Apprivoisez le nouveau guide et faites-nous part de vos suggestions pour l'améliorer : nous en tiendrons compte au cours des prochaines semaines. Vos commentaires sont les bienvenus à l'adresse suivante : *communications@lesoleil.com*.

LES SUITES

VALVE

Suite de la Une

« Une recherche qui aboutit à changer la pratique médicale, c'est rare. La recherche ne sert souvent qu'à documenter la physiopathologie. À nous aider à mieux comprendre ce qui se passe. Cet algorithme-là, ça va changer notre pratique chirurgicale demain matin. C'est énorme », insiste le Dr Dumesnil, ex-directeur du programme de cardiologie à l'hôpital Laval, également professeur titulaire au département de médecine à l'Université Laval.

Le Dr Dumesnil raconte que c'est en travaillant sur l'évaluation par échocardiographie des valves artificielles — tant les valves de cochon que les valves mécaniques — à la fin des années 80 qu'il a remarqué le phénomène de disproportion entre la taille de la valve et celle du patient.

« On s'est aperçu que les valves que les chirurgiens installaient étaient souvent trop petites. C'était comme poser une valve de souris sur un éléphant, illustre le chercheur clinicien. Ça ne peut pas marcher. On s'est alors interrogé sur les conséquences de cette disproportion sur la mortalité. »

Et l'équipe du Dr Dumesnil, à laquelle s'est joint le Dr Philippe Pibarot, vétérinaire PhD, a trouvé réponse à ses questions. « Nous avons compilé les données des 1266 patients opérés pour une valve à Laval entre janvier 1992 et décembre 2001 et nous avons démontré clairement que si on met des valves trop petites, on augmente de façon significative la mortalité sur la table d'opération et immédiatement après l'opération », indique le cardiologue.

Ainsi, dans le cas de la valve aortique, les chercheurs ont réussi à démontrer qu'en corrigeant la disproportion patient-prothèse, on pouvait abaisser de 4,6 % à 3 % le taux de décès dans la période entourant l'opération. Il s'agit là de moyennes. Dans les faits, le risque de mortalité est de 6 % en cas de disproportion modérée et de 26 % pour disproportion sévère.

Le risque de mortalité peut même atteindre jusqu'à 26 %

Et si un patient souffre en plus d'une dysfonction du ventricule gauche, le risque de mortalité augmente encore. « Si vous avez à la fois une dysfonction et une disproportion patient-prothèse, note le chercheur, vous courez 77 fois plus de risques de ne pas passer à travers l'opération. »

« Le beau de l'histoire », comme dit le Dr Dumesnil, c'est que ça peut être prévenu. « Il y a des facteurs de risque qui favorisent la mortalité, comme l'âge, le sexe, le diabète, la situation d'urgence, l'endocardite infectieuse. Là-dessus, on n'a pas prise, note-t-il. La seule chose qui peut être prévenue, c'est la disproportion patient-prothèse. »

Et c'est là-dessus que l'équipe du Dr Dumesnil a travaillé. L'algorithme qu'elle a conçu va justement permettre d'éviter les disproportions. « Pour tel gabarit de patient, faudra telle grosseur minimum de valve, indique le chercheur. Ça paraît simple dit comme ça, mais c'est assez complexe. »

DES PREUVES

En 2002, le Dr Dumesnil se frotte les mains quand une équipe médicale de Redwood, en Californie, décide d'adopter l'algorithme de prévention mis au point par son équipe. « Les Californiens l'ont appliqué et ça fait chuter l'incidence de disproportion de 24 % à 2 % en un an, se réjouit-il. C'est très intéressant pour nous. C'est comme une validation indépendante de la justesse de notre recherche. »

À l'hôpital Laval, les chirurgiens cardiaques commencent à peine à utiliser l'algorithme de prévention. « Les chirurgiens voulaient des preuves que ça affecte la mortalité. On leur en a donné. Mais je ne vais pas faire la police dans les salles d'opération pour vérifier ce que font les chirurgiens », laisse tomber le Dr Dumesnil, bien connu pour son livre *Bon poids bon cœur*, écrit de concert avec Michel Montignac et qui connaît une carrière de *best-seller*.

« C'est ma contribution à la prévention nutritionnelle », déclare l'auteur, qui récidivera bientôt avec *Bon poids bon cœur au quotidien*. Ces livres sur la nutrition sont d'autant plus importants aux yeux du cardiologue qu'au fil de ses 30 ans de pratique à l'hôpital Laval, il a pu constater une étonnante évolution chez les patients en cardiologie. « Autrefois, on traitait des fumeurs, se souvient-il. Aujourd'hui, on traite des diabétiques et des obèses. »

À SAVOIR

Telus Québec

- Filiale de Telus Corp., deuxième société de télécommunications au Canada
- Siège social de Telus Québec : Rimouski
- 2200 employés au Québec pour Telus Québec, dont 1200 à Rimouski
- Telus Corp. compte 25 500 employés au Canada
- Revenus de Telus Corp. : autour de 7 milliards $

TELUS

Suite de la Une

devaient de respecter toutes les règles de la transparence.

« La pratique sera l'appel d'offres ouvert où toutes les entreprises peuvent déposer des soumissions. Nous garderons des règles de transparence et verrons à être à l'abri de toute intervention qui ferait en sorte qu'une compagnie serait privilégiée », a affirmé le ministre Audet.

Telus Québec avait demandé à l'ex-administration péquiste que toutes les compagnies soumissionnaires en télécommunications soient traitées sur un pied d'égalité malgré le poids du « modèle Bell » auquel s'était référé l'ex-premier ministre Bernard Landry en février lors de la première annonce de cette entente.

SOUPIR DE SOULAGEMENT

C'est un grand soupir de soulagement qui s'est échappé de Rimouski hier midi à l'annonce de la nouvelle. Toutes les réactions vont dans le même sens compte tenu de l'importance du siège social de Telus Québec.

Monique Marois, présidente de la Chambre de commerce de Rimouski, décode cette annonce comme un signal positif en faveur des régions. « Cette entente est un geste concret pour les régions. Mais ce n'est pas la réponse à tout ce qui concerne les régions et les conséquences possibles de la réingénierie de l'État sur les régions. »

Le maire de Rimouski, Michel Tremblay, affichait aussi sa satisfaction sur l'examen positif fait de ce dossier. « J'avais déjà passé un message au ministre, que je connais bien. Mais on ne pouvait rester dans l'expectative depuis le 14 avril dans ce dossier. C'est réglé, Telus Québec va de l'avant. » En après-midi, sous le soleil radieux de l'été des Indiens, tout le monde à Rimouski affichait un sourire en commentant la nouvelle attendue avec impatience depuis quelques mois.

« Le gouvernement libéral confirme que cette entente était bonne. C'est exactement la même entente réalisée sous notre gouvernement et qui était vitale pour l'économie locale et régionale », a rappelé pour sa part la députée péquiste de Rimouski, Solange Charest.

Le président du syndicat des employés de Telus (unité locale 5044), Charles Falardeau, a dit avoir eu des doutes au printemps sur ce qu'il adviendrait du projet de développement de Telus, mais il se réjouit de l'annonce d'hier, « qui est une très bonne nouvelle pour la région puisqu'elle consolide les emplois actuels et en ajoutera de nouveaux dans l'Est du Québec ».

CASINOS

Suite de la Une

La semaine dernière, la société d'État a annoncé qu'elle s'apprêtait à faire passer de 26 % à 22 % la commission remise aux propriétaires des 3660 sites disposant de tels appareils. Le ministre des Finances aimerait que Loto-Québec aille encore plus loin, afin de « recentrer les appareils dans des lieux plus définis, plus restrictifs. Je pense que tout le monde a ça à l'esprit. Je reçois beaucoup de courrier de citoyens qui me disent qu'il faut mettre un stop à ça à quelque part, sur la façon dont ça opère. Il y en a beaucoup trop partout ».

Le grand argentier du Québec « veut aller de l'avant, même si ça a un impact sur les revenus. Ça serait hypocrite si j'imposais comme condition que je ne perde aucun sou. Ça ne serait pas une véritable consultation. Si ça doit diminuer les revenus des vidéopokers, ça diminuera les revenus. On vivra autrement. Ma motivation, ce n'est pas toujours d'optimiser les revenus avec les machines, mais de me demander s'il n'y a pas une façon qu'on pourrait améliorer la situation, diminuer l'impact social, revoir tout ça ».

Il cite en exemple d'« autres provinces canadiennes », dont l'Ontario, qui ont choisi de regrouper les vidéopokers dans des lieux qui sont déjà dédiés aux jeux. Les hippodromes sont de ces endroits qui pourraient hériter d'appareils supplémentaires qui proviendraient des bars et tavernes. « Il y a beaucoup d'expériences et beaucoup de modèles qui sont mieux que chez nous », a constaté le ministre des Finances du Québec, à la lumière de discussions avec ses homologues des autres provinces lors d'une conférence fédérale-provinciale qui les a réunis à Ottawa jusqu'à hier.

En filigrane, M. Séguin veut initier un véritable remue-méninges, « pas une petite consultation qui ne mènera à rien ». Abordant le dossier « sous l'angle des problèmes sociaux », il veut améliorer « le plus possible la situation chez les joueurs compulsifs. J'ai vraiment l'intention de regarder ça de fond en comble et d'arriver avec une proposition beaucoup plus acceptable ». S'il respecte l'échéancier qu'il s'est fixé, le ministre des Finances aimerait rendre public son « plan » avant Noël.

C'ÉTAIT HIER

1991 — Le service de renseignements de l'Union soviétique, le KGB, est dissous et réorganisé en trois entités.
1972 — À Cleveland, les Nordiques de Québec disputent leur premier match dans l'Association mondiale de hockey.
1968 — À Montréal, ouverture du congrès de fondation du Parti québécois.
1962 — Au Vatican, le pape Jean XXIII ouvre le concile Vatican II, première réunion du genre depuis 1870.
1952 — La télévision de Radio-Canada diffuse un premier match de hockey, où le Canadien affronte Detroit.
1939 — Dans une lettre, Albert Einstein et d'autres savants préviennent le président américain Franklin Roosevelt que la bombe atomique est une possibilité.
1869 — Le soulèvement de la rivière Rouge débute à Saint-Vital, au Manitoba, quand le clan de Louis Riel expulse des arpenteurs fédéraux de la terre du Métis André Nault.

1616114

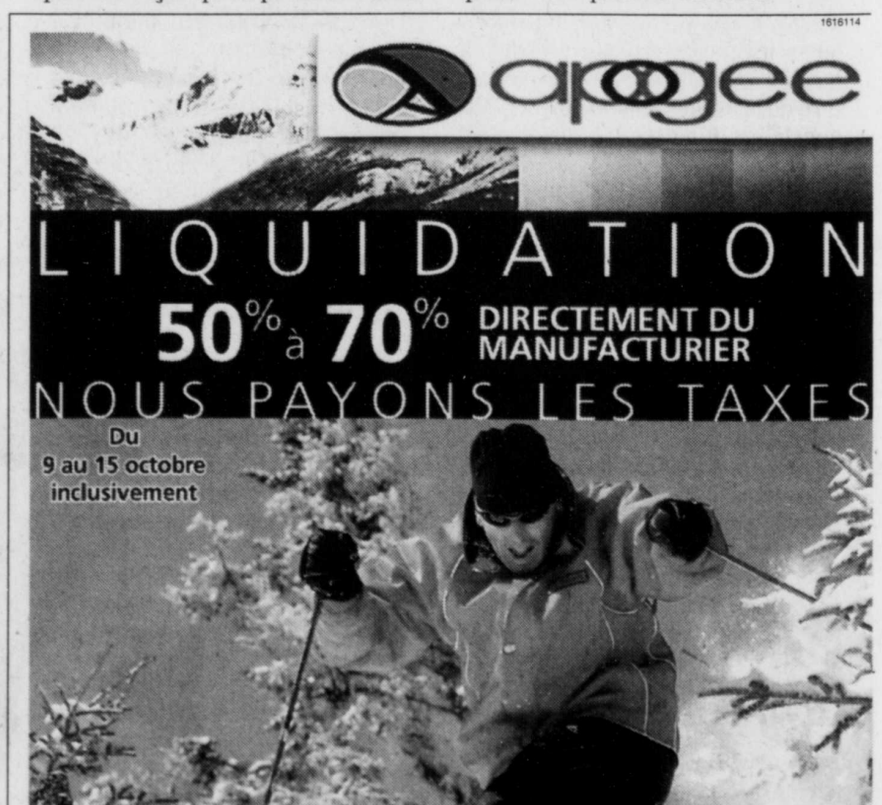

ACTUALITÉS

1617230
Spa GIVENCHY
www.spagivenchy.com
www.lestroistilleuls.com
1 800-263-2230
Pour un séjour de rêve...

ARCHIVES LE SOLEIL

Dans les foyers pour personnes âgées, les chutes constituent la plupart des accidents mortels. Si plusieurs sont la conséquence inévitable de la vieillesse et de la maladie, d'autres résultent de la malnutrition, de la surmédication et d'une absence de surveillance par un personnel débordé ou mal formé.

FOYERS POUR PERSONNES ÂGÉES

Plus de 400 morts violentes en 12 ans

ANDRÉ NOËL
La Presse

■ Plus de 400 personnes âgées sont mortes à la suite d'accidents, de suicides et de meurtres dans des foyers pour retraités et des centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) du Québec depuis 1990, indiquent des données obtenues auprès du Bureau du coroner. Cela n'inclut pas les morts dites naturelles, et parfois prématurées, causées entre autres par les canicules et l'absence de climatisation : les coroners ont abandonné il y a 12 ans leurs investigations systématiques de tous les décès en centre d'accueil.

Les chutes constituent la plupart des accidents mortels. Plusieurs d'entre elles sont la conséquence inévitable de la vieillesse et de la maladie. Mais d'autres chutes résultent de la malnutrition, de la surmédication et d'une absence de surveillance par un personnel débordé ou mal formé.

Les 414 décès examinés par les coroners entre 1990 et 2002 ne sont qu'un des nombreux indices révélant une situation générale de soins déficients et une réglementation inadéquate, a constaté *La Presse* au cours d'une enquête de trois mois.

Presque aucun des 2400 foyers pour retraités, où se trouvent 80 000 personnes âgées, n'a de permis du ministère de la Santé. N'importe qui peut en ouvrir un dans son domicile. Seulement six résidences ont un permis à Montréal parmi les 300 que la Régie régionale de la santé et des services sociaux a inventoriées.

Des milliers de personnes qui souffrent de démence sénile vivent ainsi dans des foyers qui ne font pas l'objet d'inspections et encore moins de sanctions, dénonce la Fédération des sociétés Alzheimer du Québec. Bien des personnes âgées ont besoin d'aide pour manger, mais il manque de personnel pour les nourrir convenablement, a remarqué *La Presse*, qui a enquêté pendant plusieurs jours dans divers centres.

Dès 1999, l'Ordre professionnel des diététistes du Québec affirmait que de 25 % à 60 % des personnes âgées en institution souffrent de malnutrition. Les carences en protéines et en calcium affaiblissent l'organisme et provoquent des chutes, des fractures de la hanche et la mort, explique Jean-François Kozak, du Centre d'études sur les personnes âgées affilié à l'Université d'Ottawa.

Au cours des 15 dernières années, le taux de mortalité des femmes causé par des chutes accidentelles a grimpé de 10 % au Québec, selon des données récentes de l'Institut national de santé publique. Durant la même période, ce même taux a diminué de 40 % en moyenne dans 21 pays industrialisés avec lesquels l'INSP a effectué une comparaison. Une partie non négligeable de ces décès survient en institution.

Presque aucun des 2400 foyers pour retraités, où se trouvent 80 000 personnes âgées, n'a de permis du ministère de la Santé

L'Ordre des infirmières du Québec a déjà noté un taux ahurissant de 39 % d'accidents avec blessures parmi les patients de 20 CHSLD choisis au hasard au cours d'une seule année.

ANTIDÉPRESSEURS

« Plusieurs résidences et CHSLD sont des milieux déprimants, très éloignés de la vie normale, où des milliers de personnes âgées restent immobiles à longueur de journée, note Hélène Rumak, de la Fondation Handicap Vie Dignité. Toutes ces personnes vulnérables ne peuvent même pas crier au secours. »

Cette situation a contribué aux 66 suicides recensés entre 1990 et 2002. La consommation d'antidépresseurs, d'anxiolytiques et d'autres médicaments agissant sur le système nerveux central (SNC) connaît une augmentation fulgurante.

Les coûts des antidépresseurs et autres médicaments SNC ont presque doublé depuis deux ans dans les CHSLD de l'île de Montréal, selon des statistiques obtenues auprès d'Approvisionnements Montréal, un organisme qui regroupe les achats pour le réseau de la santé dans l'île. Ces coûts sont passés de 3,7 millions $ en 2000 à 6,1 millions $ en 2002, soit une hausse de 64 %. Ils constituent de loin la classe de médicaments la plus utilisée dans les CHSLD.

Pendant la même période, les prix ont peu fluctué, car ils étaient fixés dans des contrats d'une durée de trois ans. Il semble donc qu'on assiste à une forte croissance de l'usage de ces médicaments, encore plus marquée dans les CHSLD privés dits conventionnés : une hausse de 141 % en deux ans. La contention chimique a tendance à remplacer la contention physique, qui reste malgré tout largement utilisée au Québec et qui continue de provoquer bien des accidents mortels.

10 PILULES PAR JOUR

Il n'est pas rare que des personnes âgées en institution prennent plus de 10 pilules par jour, confirme le Dr Marie-Jeanne Kergoat, de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal. En résidence privée, les médicaments sont souvent distribués par des préposés qui n'ont aucune formation médicale, selon notre enquête.

Des membres des familles de personnes âgées institutionnalisées doivent se battre jusque devant les tribunaux pour faire diminuer la médication de leurs proches, mais pas toujours avec succès.

De très nombreux articles publiés dans la presse médicale établissent une relation entre certains médicaments et les chutes. Les hypnotiques, les anxiolytiques et les antidépresseurs sont associés à une augmentation d'environ 50 % des chutes chez les femmes âgées, soulignait un article paru fin septembre dans le *British Medical Journal*.

À cela s'ajoutent des chutes dues à une absence de surveillance. Cette semaine encore, le Bureau du coroner a indiqué que le manque de personnel a joué un rôle dans la mort de Claire Demers, 88 ans, qui est tombée en fauteuil roulant dans les escaliers du CHSLD Jacques-Viger, au centre-ville de Montréal, en mars 2002. « Ce décès aurait pu être évité, écrit la coroner Catherine Rudel-Tessier. (Lors de la chute), une seule personne était responsable de la sécurité et du bien-être de 35 patients. C'est bien peu ! »

C'est l'été des Indiens !

PIERRE ASSELIN
PAsselin@lesoleil.com

■ Est-ce que c'est oui ou non l'été des Indiens ? Trouver la réponse à cette question est en quelque sorte notre sport national d'automne et monsieur l'arbitre, en l'occurrence Environnement Canada, juge que oui.

« On a établi nos critères là-dessus il y a une dizaine d'années, explique le météorologue Gilbert Filion. Il y avait autant de critères qu'il y avait de Québécois. Il fallait faire un maître. »

Il rappelle d'abord que c'est l'été « des » Indiens. « L'été indien, c'est Joe Dassin qui a inventé ça... »

L'expression vient des débuts de la colonie au Québec. Les colons avaient observé que les Indiens attendaient un redoux après le premier gel pour déménager vers leur bivouac d'hiver.

« L'été des Indiens, ça n'arrive pas chaque année, c'est pas garanti dans la Constitution, ça, blague le météorologue. On a même vu des années avec deux étés des Indiens. »

Environnement Canada a donc décidé que pour qu'il y ait un été des Indiens, il faut d'abord qu'il y ait eu au moins un gel, et par la suite il faut qu'il y ait trois jours ou plus avec une température moyenne d'au moins trois degrés plus élevée que la normale.

Il peut y avoir du soleil, mais ce n'est pas un critère. Il peut même pleuvoir, mais pas plus de 5 mm, et il faut que ce soit le dernier jour...

Même avec ces critères rigoureux, observe le spécialiste, il y a un été des Indiens deux années sur trois à Montréal et une année sur deux à Québec.

« Ça demeure un hasard de la nature, ce n'est pas vraiment un phénomène naturel, mais comme tout le monde galvaudait le terme et qu'on nous appelait pour avoir notre opinion il a bien fallu qu'on se décide. »

Alors, sommes-nous dans l'été des Indiens ? Oui, mais de justesse.

Si on regarde la météo des derniers jours, on trouve du temps froid la semaine dernière. Il a fait 1 °C le 3 octobre, à l'aéroport, dit-il, « mais c'était à cinq pieds du sol, et je me rappelle qu'il y a eu du givre et que les gens avaient gratté leurs fenêtres d'auto. »

Le même jour il a fait un dixième de degré en-dessous de zéro sur la rive-sud et il a fait 0°C le 7 octobre, toujours sur la Rive-Sud.

Ceux qui ont eu la chance de se promener hier midi (il faisait 22°C) doivent bien se dire qu'il n'y a pas de doute, l'été des Indiens est là, mais il ne faut pas juste regarder le maximum, il faut prendre la moyenne de toute la journée, maximums et minimums inclus. Avec le temps chaud et ensoleillé qu'on connaît déjà et qui devrait se poursuivre pour les trois prochains jours, on devrait facilement dépasser les normales de saison par quatre degrés, croit M. Filion.

On prévoit bien de la pluie, mais comme c'est pour lundi, ça ne changera pas le score final.

L'ÉTÉ DES INDIENS

Pour que l'on reconnaisse qu'il y a un « été des Indiens » :

- ❑ il faut qu'il y ait eu au moins un gel et qu'il y ait au moins trois jours où la température moyenne de la journée est de trois degrés ou plus au-dessus de la normale
- ❑ il n'est pas nécessaire que le temps soit ensoleillé (mais on aime mieux que..)
- ❑ il peut pleuvoir, mais seulement le dernier jour

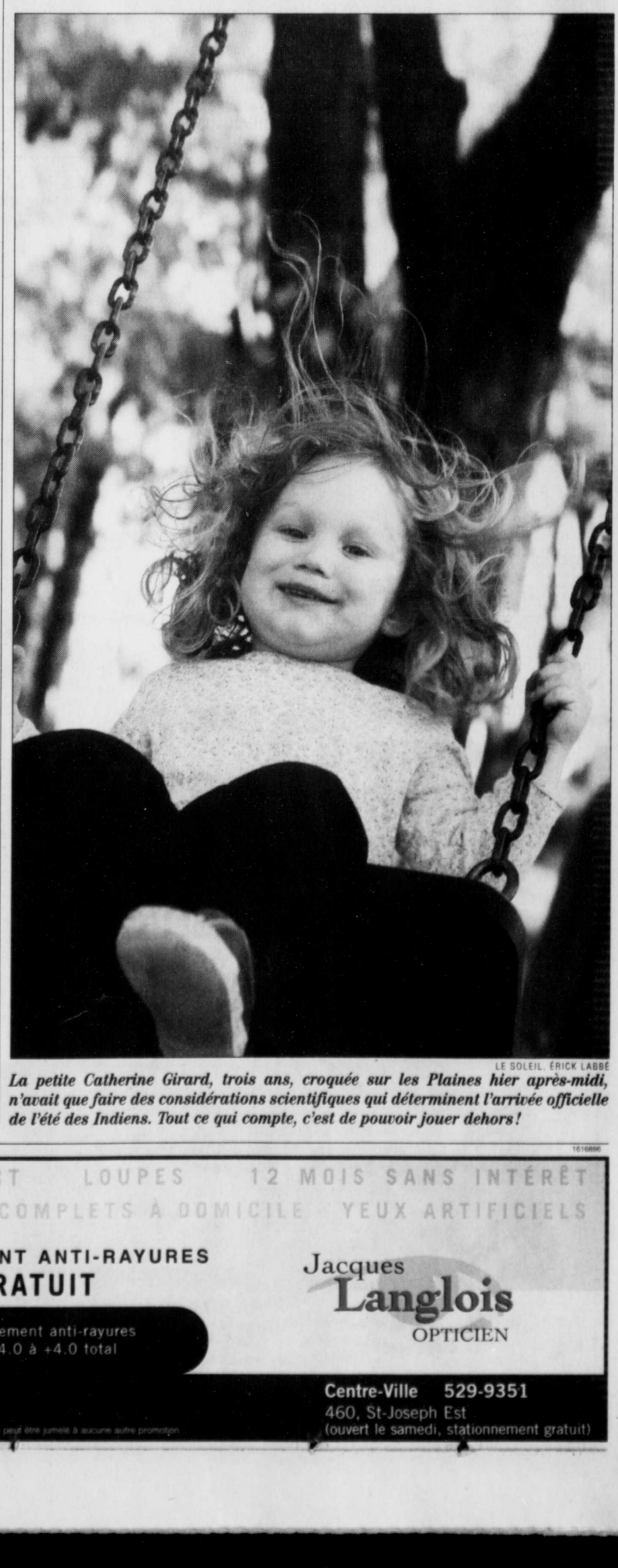

LE SOLEIL, ÉRICK LABBÉ

La petite Catherine Girard, trois ans, croquée sur les Plaines hier après-midi, n'avait que faire des considérations scientifiques qui déterminent l'arrivée officielle de l'été des Indiens. Tout ce qui compte, c'est de pouvoir jouer dehors !

1616886
EXAMEN DE LA VUE LUNETTES VERRES DE CONTACT LOUPES 12 MOIS SANS INTÉRÊT
SERVICE ULTRA RAPIDE LUNETTES SOLAIRES SERVICES COMPLETS À DOMICILE YEUX ARTIFICIELS
REMBOURSEMENT DE L'EXAMEN DE LA VUE*
TRAITEMENT ANTI-RAYURES GRATUIT
Montures sélectionnées avec lentilles organiques 135 $ et+ traitement anti-rayures Rx -4.0 à +4.0 total
SPÉCIAL ÉTUDIANT
Jacques Langlois OPTICIEN
Limoilou 523-6690
455, 3e Avenue
(ouvert mercredi et jeudi soirs)
Centre-Ville 529-9351
460, St-Joseph Est
(ouvert le samedi, stationnement gratuit)
*Sur tout achat de lunette complète effectué à nos bureaux. Ces promotions sont en vigueur jusqu'au 31 octobre 2003. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.

ACTUALITÉS

La chercheuse qui manipule la mémoire

Dre Sonia Lupien se dit convaincue de trouver d'ici huit ans un remède rétablissant cette faculté

Louise Lemieux
LLemieux@lesoleil.com

■ Une chercheuse montréalaise est convaincue de découvrir dans huit ans au plus tard une pilule qui rétablira la mémoire.

Plus précisément, cette pilule guérira les effets du stress sur la mémoire.

Entendons-nous, la pilule ne rétablira pas la mémoire trop endommagée des malades atteints de la maladie d'Alzheimer, avertit Sonia Lupien, docteure en neurosciences et chercheuse à l'hôpital psychiatrique Douglas de Montréal, affilié à l'Université McGill.

Déjà, la chercheuse fait presque de la magie : elle peut enlever et rétablir la mémoire en manipulant le taux de cortisol dans le cerveau.

« Gérez votre stress, vous conserverez votre mémoire », conseille Sonia Lupien

La mémoire est en effet liée à un équilibre très sensible du taux de cortisol, l'hormone du stress. « Trop de cortisol, ce n'est pas bon. Pas assez de cortisol, c'est pas mieux. Et sans cortisol, on ne pourrait pas se lever le matin », dit-elle.

Plus un individu subit le stress, plus son taux de cortisol augmente. Un stress chronique cause la surproduction de cette hormone. À recevoir trop de cortisol, le cerveau se fatigue, et la mémoire flanche.

L'hormone cortisol est produite par la glande surrénale et se fixe sur l'hippocampe. Trop de cortisol dans le cerveau et voilà l'hippocampe qui s'atrophie. Surviennent alors des troubles de mémoire.

La jeune chercheuse manipule la mémoire avec deux médicaments, le metyrapone et la cortisone (le médicament bien connu qui est la version synthétique du cortisol). Avec le premier, elle supprime complètement le cortisol dans le cerveau de ses sujets de recherche. Résultat : les sujets n'arrivent pas à se rappeler la liste de 12 mots qu'elle leur soumet.

Avec la cortisone, la chercheuse ramène le taux de cortisol à son niveau. Les sujets peuvent alors se rappeler sans problème la liste de 12 mots.

L'expérience a été tentée avec succès chez les personnes âgées et chez les jeunes.

Sonia Lupien, 38 ans, chercheuse à l'hôpital psychiatrique Douglas de Montréal, a décidé qu'elle voulait devenir chercheuse scientifique à l'âge de 17 ans, à la suite de la lecture d'un texte sur l'épilepsie, qui l'avait littéralement fascinée.

Ses recherches ont été publiées l'an dernier dans le *Journal of Clinical endocrinology and metabolism* et dans *Psychoneuroendocrinology*.

REDONNER LA MÉMOIRE

Sonia Lupien a déjà tenté de redonner la mémoire à des personnes âgées, en abaissant leur taux de cortisol. Pas de chance. « Le cerveau de mes sujets était déjà atrophié, les troubles de mémoire, irréversibles. Ces personnes âgées étaient rendues dans un *too late stage* », dit-elle.

Mais si ses sujets étaient plus jeunes ?

« Je teste maintenant les *babyboomers*, à partir de 45 ans. Pour savoir à quel âge un individu est plus sensible au stress. Alors là, je pourrai jouer sur leur mémoire, en abaissant leur taux de cortisol. Nous pourrons faire de la prévention. C'est l'ultime but de la pharmacologie. Je vais l'atteindre. J'en suis sûre, presque sûre. Parce qu'on peut déjà moduler la mémoire en manipulant le taux de cortisol. Pour trouver la « fenêtre d'opportunité », il s'agit juste de tester beaucoup de monde. Donnez-moi huit ans et oui, je vais trouver », assure la jeune chercheuse, confiante.

Et la jeune femme laisse tomber cette curieuse petite phrase : « Mais ça me tente pas nécessairement de trouver ».

Comment ça, Mme Lupien ? Qui ne voudrait pas d'une pilule qui prévient les effets du stress sur la mémoire ? « Je me dis toujours qu'on peut traiter autrement qu'avec une pilule », répond-elle.

La chercheuse voudrait bien exploiter davantage son côté « don Quichotte psychosocial », comme elle dit. Mais la mode est aux pilules. Elles sont plus convaincantes. « Les gens ne sont pas encore prêts à se faire dire que le pessimisme et la piètre estime de soi peuvent tuer à long terme. Pourtant, moi, j'en suis profondément convaincue », dit Sonia Lupien.

UNE DÉCOUVERTE BIEN SIMPLE

Après avoir prouvé que le stress diminue la mémoire et hausse le taux de cortisol non seulement chez les personnes âgées, mais chez les plus jeunes, Sonia Lupien a voulu savoir pourquoi le taux de cortisol augmentait chez certaines personnes âgées et pas chez les autres.

Soixante-douze personnes âgées ont fourni des échantillons de salive (la salive sert à mesurer le taux de l'hormone de stress ou cortisol) cinq fois par jour, une journée par mois, et cela durant un an. Pour chaque échantillon, le sujet note les événements récents, les tracas, les sentiments. « La seule chose qui augmente l'hormone de stress (le cortisol) chez les personnes âgées, c'est l'isolement social. Les personnes âgées qui reçoivent peu de visite font plus de stress et leur taux de cortisol est plus élevé. C'est la force de notre recherche : démontrer scientifiquement quelque chose de tellement simple ! Elle l'espère, cette recherche orientera les décideurs politiques.

SILENCE, J'ENCODE !

« Gérez votre stress, vous conserverez votre mémoire », conseille Sonia Lupien. Le stress affecte d'abord l'attention sélective. Une personne stressée a du mal à choisir quels éléments encoder dans sa mémoire, elle n'arrive plus à différencier le pertinent du non-pertinent. D'où l'impression de troubles de mémoire. Quand le stress devient chronique, la mémoire flanche.

« Chacun réagit au stress de façon différente. Le yoga peut être calmant pour l'un, mais faire grimper le taux de cortisol chez un autre. La seule méthode universelle pour faire baisser le stress, c'est de se consacrer une heure par jour, seul, sans stimulation. Pour laisser le cerveau faire le ménage. Lui donner du temps. Vous allez être étonné du bien que ça fait », recommande la Dre Lupien. Cette heure, on peut la passer à marcher, à tricoter, à faire du vélo... ou même à profiter des bouchons de circulation.

Pour éviter les petits oublis si fréquents chez les personnes âgées, Mme Lupien suggère de faire des associations entre les choses, les plus bizarres seront les plus faciles à se rappeler. Plus le mot est abstrait, plus il sera difficile à mémoriser. D'où l'oubli des noms... ce qui n'est pas un signe de la maladie d'Alzheimer ! », nous rassure Sonia Lupien.

LE CORTISOL ET LE STRESS

- La cortisone est la version synthétique de l'hormone cortisol. La découverte des effets négatifs sur le cerveau d'un excès de cortisone a permis de découvrir que le cortisol était une des rares hormones à se rendre jusqu'au cerveau.
- La glande surrénale produit le cortisol qui circule dans le sang et se rend au cerveau.
- Définition scientifique du stress : situation nouvelle, imprévisible sur laquelle un individu n'a pas de contrôle.
- Les personnes âgées et les enfants sont plus sensibles au stress, parce qu'ils ont moins de contrôle sur leur vie et leur environnement.

EN BREF

CANCER

Les malades âgés veulent être soignés comme les jeunes

■ LYON, France — Une étude franco-américaine portant sur 195 cancéreux contredit une idée reçue au sein du corps médical et des familles des patients selon laquelle les malades âgés seraient peu enclins à suivre une chimiothérapie intensive. Les résultats de cette étude, publiée dans le numéro de septembre de la revue *Journal of Clinical Oncology*, font apparaître que 78 % des patients français et 70 % des patients américains de plus de 70 ans souhaitent recevoir un traitement lourd et curatif, tout comme les plus jeunes, plutôt qu'un traitement permettant simplement de prolonger leur survie ou de diminuer les symptômes de leur maladie. Pour les familles de ces malades, en revanche, tout traitement lourd relèverait de l'acharnement thérapeutique. Par ailleurs, jusqu'à il y a peu, les essais cliniques concernant les sujets âgés étaient encore rares, ne facilitant pas la connaissance des médecins. Cette étude a été menée auprès de 195 personnes âgées françaises et américaines de 70 à 95 ans (dont près de 30 % étaient âgées de plus de 80 ans) parmi les patients du Centre Léon-Bérard de lutte contre le cancer à Lyon et du Centre anticancéreux Lee Moffitt à Tampa, en Floride. (AP)

1617981
Passionnément CLASSIQUE

▸ 9h du lundi au vendredi
L'Échappée belle
avec Carole Trahan Réal. : Claude Lemieux
95,3 FM
Chaîne culturelle
Radio-Canada
www.radio-canada.ca/quebec

1618260
Demers
BICYCLETTES ET SKIS DE FOND

* Nous payons les taxes sur les vêtements et les accessoires seulement.
jusqu'à lundi
1044, 3e avenue, Québec
Tél: 529-1012

1617449
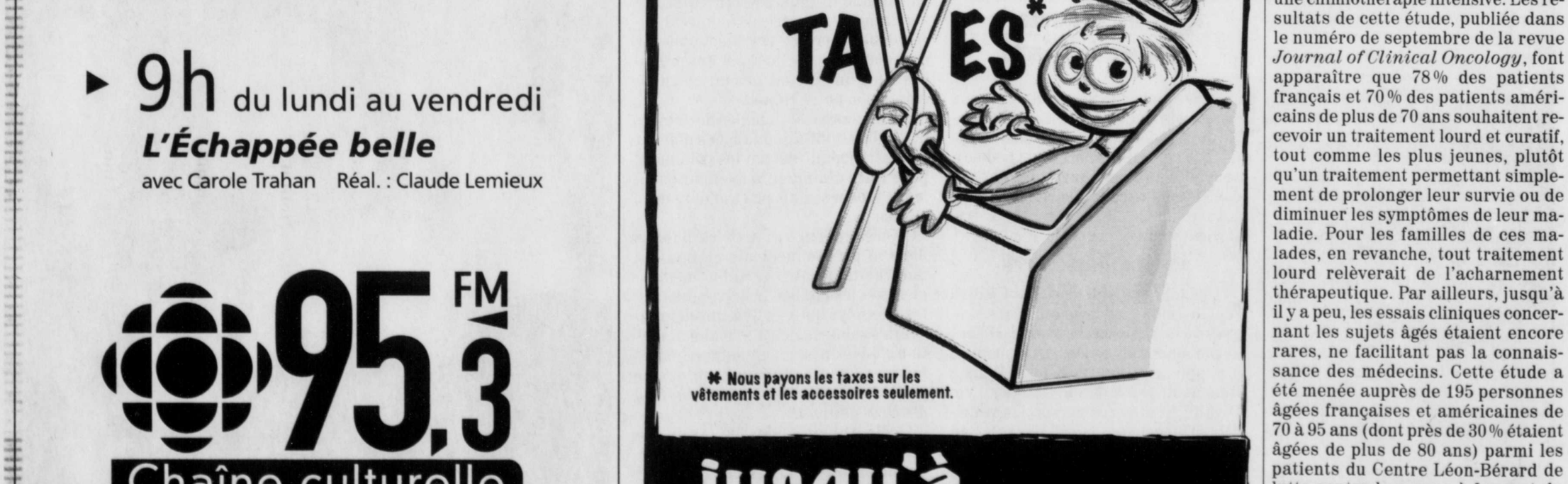

Nouvelle bataille en vue à Belledune

Le Nouveau-Brunswick envisage la construction d'une seconde centrale thermique

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ CARLETON — Les opposants au projet d'incinérateur de la firme Bennett à Belledune sont peut-être à la veille de mener de front deux batailles. Le ministre de l'Énergie du Nouveau-Brunswick, Bruce Fitch, a indiqué cette semaine qu'il est possible que soit enclenchée dès le printemps 2004 la construction d'une seconde centrale thermique à Belledune.

Cette fois, le Québec est directement relié au développement de cette centrale, puisque ce sont des négociations entre Hydro-Québec et son pendant de la province voisine, Énergie Nouveau-Brunswick, qui pourraient déboucher sur la décision de construire la centrale thermique, d'une puissance de 400 à 600 MW. Elle brûlerait du charbon, comme la première centrale.

Dans une entrevue accordée au quotidien *Telegraph Journal* de Saint-Jean, le ministre Fitch précise que les deux sociétés publiques négocient régulièrement, mais qu'elles n'ont pas conclu d'entente de principe au sujet d'un contrat d'approvisionnement en électricité. La seconde centrale de Belledune pourrait vendre l'essentiel de sa nouvelle production au Québec.

M. Fitch a indiqué qu'il ne savait pas si Hydro-Québec « paierait 100 % de la centrale pour prendre 100 % de l'électricité, ou s'il paierait 20 % pour prendre 20 % de l'énergie. Ça fait partie des négociations ». Les meilleurs intérêts des clients d'Énergie N.-B et de cette société publique allaient être déterminants, a-t-il ajouté.

Depuis janvier, une nouvelle loi sur l'électricité a été adoptée au Nouveau-Brunswick. Elle suggère notamment de réduire la dette d'Énergie N.-B. Des partenariats comme celui qui pourrait la lier avec Hydro-Québec à Belledune font partie de la stratégie du gouvernement néo-brunswickois.

OPPOSITION EN VUE

Le ministre Fitch assure que la nouvelle centrale serait dotée d'épurateurs, pour réduire les émissions polluantes, mais il s'attend à une opposition de la part des groupes environnementaux de la Baie-des-Chaleurs, et il sait que la combustion du charbon pourrait être l'un des principaux chevaux de bataille des opposants. C'est pourquoi il n'a rien promis pour le printemps 2004, glissant au passage que tout pourrait aller très vite une fois le feu vert obtenu, du côté environnemental.

S'il n'en tient qu'à Geneviève Saint-Hilaire, de la coalition Retour à l'expéditeur, qui s'oppose à la venue d'un incinérateur de sols contaminés à Belledune, Énergie Nouveau-Brunswick n'obtiendra jamais ce feu vert pour installer une nouvelle centrale thermique alimentée au charbon.

« La cour est pleine ! Belledune est déjà assez contaminée comme ça, avec la fonderie de plomb et la première centrale d'Énergie Nouveau-Brunswick. Quel genre de développement veut-on faire dans la Baie-des-Chaleurs ? Nous avons d'autres plans pour des activités nonpolluantes », a indiqué Mme Saint-Hilaire, mise au courant des intentions du ministre Fitch.

La porte-parole d'Hydro-Québec dans ce domaine, Élise Proulx, soutient que les discussions avancent, mais qu'il est trop tôt pour commenter la situation, et qu'il « n'y a pas de projet encore ».

Quand on lui fait part de l'inquiétude des Gaspésiens devant la venue possible d'une autre source de pollution découlant de la combustion de charbon, face à la péninsule, à Belledune, elle répond que « s'il y a projet, le Nouveau-Brunswick va devoir respecter les normes », et que c'est « devancer le processus » que de poser ce genre de question à ce stade, d'autant plus qu'Hydro-Québec déposera son plan stratégique dans quelques semaines, où l'on ciblera les modes de production d'énergie.

Mais Geneviève Saint-Hilaire croit au contraire qu'il faut justement devancer le processus. « Il faut s'inquiéter maintenant parce le projet de seconde centrale est en train de se faire. Comme pour Bennett, tout se fait en catimini. Et quand il sortira, le projet, nous serons en retard. Il faut que nos élus répondent clairement. Quelles sont leurs intentions au sujet du rôle du Québec dans l'aménagement d'une seconde centrale alimentée aux combustibles fossiles à quelques kilomètres de la Gaspésie ? », dit-elle, en visant en particulier Nathalie Normandeau, ministre et députée de Bonaventure, et Thomas Mulcair, ministre québécois de l'Environnement.

Mme Saint-Hilaire rappelle au gouvernement du Nouveau-Brunswick que si les besoins en énergie dictent une croissance de la production, il existe des méthodes « plus vertes que noires », comme l'énergie éolienne.

PC

De nombreuses manifestations se sont tenues à Belledune contre l'incinérateur Bennett.

Flambée du prix de l'essence

LE SOLEIL, ÉRICK LABBÉ

À la veille du congé de l'Action de grâces, les grandes pétrolières ont décrété hier après-midi une hausse générale des prix de l'essence à la pompe. Dans la région de Québec, le prix du litre ordinaire a connu un bond important de 6¢, passant de 73,4 ¢ à 79,4¢.

Un archevêque opposé au mariage gai menacé de mort

VANCOUVER (AFP) — Une enquête policière vient d'être ouverte à Vancouver après des menaces de mort proférées à l'encontre d'un archevêque qui a décidé d'annuler des cours dans des écoles catholiques, parce que financés par une banque favorable aux mariages entre homosexuels.

L'archevêque Adam Exner est sous protection policière depuis le mois dernier après que la presse locale eut rapporté qu'il avait annulé des programmes scolaires dans des écoles catholiques.

Consacrés à la finance, ces cours avaient l'inconvénient, selon l'archevêque, d'être commandités par un établissement financier favorable aux mariages entre personnes du même sexe.

Le mariage entre homosexuels est un sujet chaud depuis que le gouvernement fédéral a indiqué qu'il souhaitait faire passer une loi permettant l'union entre personnes du même sexe.

VanCity a pris la défense de ces mariages et a montré publiquement son soutien à de telles unions en publiant des messages publicitaires dans les grands journaux.

En juin, dans une lettre adressée à la banque, M. Exter avait dénoncé les prises de position de VanCity « contraires à la morale catholique » et avait décidé en rétorsion que les cours organisés par VanCity « n'étaient plus les bienvenus dans les écoles catholiques » de son diocèse.

Ni VanCity ni l'Église n'ont rendu publiques ces décisions mais un journal local s'en est fait l'écho quelques semaines plus tard.

« À la suite de cette information, j'ai été assailli par des courriels, des appels téléphoniques, des fax dénonçant ma prise de position et le terme "nazi" a même été employé », a raconté l'archevêque.

1617598
2,9%** à l'achat (jusqu'à 60 mois) ou des rabais extraordinaires à l'achat comptant
Taux d'intérêt réduit
Prix incroyable
Uniquement chez Rinfret Volkswagen
L'incroyable Golf CL 2003
À partir de 17 950$
• Boîte manuelle de 5 vitesses
• Radio AM/FM/cassette 8 haut-parleurs
• Freins à disque antiblocage aux 4 roues
• Quatre coussins gonflables
• Volant télescopique
• Garantie de 4 ans ou 80 000 km pare-chocs à pare-chocs
• Et beaucoup plus...
* Attention : pour les propriétaires de Volkswagen des années 1999-2000 et 2001 ou leur conjoint ou enfant demeurant à la même adresse, un escompte supplémentaire de 1000$ vous attend à l'achat ou à la location de n'importe quel modèle Volkswagen 2003. C'est notre façon de vous remercier pour votre fidélité. Offre valide jusqu'au 31 octobre 2003.
RINFRET VOLKSWAGEN
5355, boul. de la Rive-Sud, Lévis 833-2133
Êtes-vous fait pour Volkswagen?
* Transport, préparation et taxes en sus.
** L'offre de 2,9% en achat 60 mois s'applique sur les modèles 2003 à essence seulement excluant les TDI. New Beetle décapotable et GTI 20e anniversaire.
1614116

SÉJOURS LINGUISTIQUES
IMMERSION de QUALITÉ POUR TOUS
Une équipe dynamique à votre service!
ANGLAIS à partir de 819$
CANADA, ÉTATS-UNIS, EUROPE
ESPAGNOL à partir de 749$
AMÉRIQUE LATINE, ESPAGNE
2 semaines
Cours + hébergement + repas
Permis du Québec
SOIRÉE D'INFORMATION le 29 octobre
1-800-463-2265
Brochure gratuite ou www.tourcar.com/sl

1601439
70 terrains vendus
Ma paix
Le Lac Clair, c'est un choix de domaines riverains exceptionnels de 43 000 pieds carrés et plus, dont un minimum de 165 pieds de façade sur le lac. À une heure de Québec via la 40, sortie Saint-Marc-des-Carrières, direction Saint-Alban.
(418) 650-5577 / (418) 871-0253
Site internet: http://www.iquebec.com/lacclair/
Lac Clair

1615875
Jusqu'au 13 octobre 2003
La Grande Virée des couleurs Mont-Sainte-Anne
Célébrez le plein air et la santé !
DERNIER WEEK-END
En fin de semaine :
4 à 6 jazzé au sommet
Zone pour enfants et garderie
Dimanche
Compétition de vélo de montagne L'Échapée Freeride
Lundi
Défi de Pionniers en randonnée pédestre
Neige garantie à la base samedi et dimanche!
Programmation détaillée sur www.mont-sainte-anne.com

L'authentique SKI BAZAR STONEHAM
ÉQUIPEMENTS NEUFS ET USAGÉS
modèles de fin de série, liquidation de faillite et surplus d'inventaire
ANCIENNEMENT AU SOUS-SOL DU CHALET
Depuis 16 ans
En cours!
La solution économique pour toute la famille!
Ouvert tout le week-end et lundi, fête de l'Action de grâce
NOUVEAU LOCAL
Hôtel Faubourg Stoneham
825, Chemin du Hibou, Stoneham
Les fins de semaine de 9h00 à 16h30 du 20 septembre au 16 novembre
(ouvert lundi de l'Action de grâce)
2 km à droite avant la station.
Nouvelle marchandise chaque semaine
1617516

FAiRE LE ViDE...
POUR REFAiRE LE PLEiN!
JUSQU'À 70% DE RABAiS
IMPORTATEUR DE MOBiLiER ET CURiOSiTÉS ASiATiQUES
Mâ
261, RUE ST-ANSELME, QUÉBEC
QUARTIER ST-ROCH (PRÈS DU PARC VICTORIA)
521.6262

Le pédiatre Lussier plaidera non coupable

■ DRUMMONDVILLE — Il faudra attendre au 14 novembre pour connaître la date à laquelle débutera le procès du pédiatre Jocelyn Lussier, accusé d'agressions sexuelles sur des adolescents. Chose certaine, il se fera devant juge seul, et l'avocat de l'ancien chef de l'unité pédiatrique de l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville, Me Gilles Rhéaume, a affirmé que son client ne plaiderait coupable à aucune des 23 accusations. Hier, le juge Conrad Chapdelaine a suggéré de reporter la cause *pro forma* au 14 novembre. Me Rhéaume a par ailleurs indiqué que la possibilité d'un changement de district pour le procès avait été écartée. Les gestes à caractère sexuel qui sont reprochés au pédiatre se seraient produits entre juin et décembre 2002, à l'hôpital Sainte-Croix, ainsi qu'à sa clinique privée. (PC)

Jeunes contrevenants : la catastrophe n'a pas eu lieu

Claudette Samson
CSamson@lesoleil.com

■ LONGUEUIL — Six mois après son entrée en vigueur, la nouvelle loi fédérale sur les jeunes contrevenants, si âprement combattue par le Québec, ne semble pas être la catastrophe appréhendée.

Plus d'une centaine de personnes de divers milieux, sociaux, communautaires, juridiques ou policiers, ont répondu jeudi à l'invitation de la Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants, pour faire le bilan des premiers pas de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA). De nombreuses personnes y ont témoigné des aspects somme toute positifs de la législation.

La nouvelle loi accroît l'éventail des peines dans la collectivité

La LSJPA a beaucoup fait parler d'elle avant son adoption par son côté le plus spectaculaire, prévoyant des peines beaucoup plus sévères pour les mineurs commettant un crime grave, tel le meurtre ou l'agression sexuelle grave.

Entre autres, elle prévoit que des délinquants mineurs puissent être jugés devant un tribunal pour adultes à partir de l'âge de 14 ans. La Cour d'appel du Québec a toutefois restreint les intentions premières du fédéral, en chargeant la Couronne de faire la preuve de la nécessité d'un tel transfert.

Mais les crimes graves ne constituent qu'une très faible proportion de l'ensemble de la criminalité juvénile. En six mois, il est donc impossible de mesurer le changement.

Il a par contre été beaucoup question des transformations apportées au niveau de la criminalité moyenne ou légère. La nouvelle loi accroît l'éventail des peines dans la collectivité. Un mineur commettant un premier délit peut maintenant être soumis à un « avertissement », un « renvoi » vers des mesures communautaires (environ 430 depuis le 1er avril), ou une sanction extrajudiciaire, plus sévère que le renvoi, mais lui permettant tout de même d'échapper au casier judiciaire.

Dans tous les cas, ces mesures peuvent maintenant être proposées directement par les policiers, sans intervention des centres jeunesse.

Mais l'un des aspects les plus positifs de la nouvelle loi, selon Serge Charbonneau, coordonnateur du Regroupement des organismes de justice alternative du Québec (ROJAQ), est la place qu'elle fait aux victimes.

La notion de « réparation » est maintenant formellement inscrite et favorisée, dit-il.

MISE SOUS GARDE

En principe, la LSJPA devrait aussi avoir un impact sur le nombre de mises sous garde en centre de réadaptation. « La loi nous demande de travailler le plus possible dehors », explique Laurent Thibault, qui a travaillé à la mise en œuvre de la législation au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Cette contrainte pourrait-elle avoir pour effet de retarder une intervention plus déterminante, permettant au jeune de s'enfoncer entretemps davantage dans la délinquance ?

« Le risque existe », admet Laurent Thibault. Mais, dit-il, les centres jeunesse ont travaillé — et travaillent encore — à l'élaboration de programmes à appliquer dans la communauté. De la qualité de ces programmes dépendront les résultats.

Mais de l'avis de plusieurs, le Québec ne devrait pas enregistrer de changements spectaculaires au niveau de la mise sous garde, puisqu'il était déjà la province incarcérant le moins les mineurs, et où les mesures alternatives étaient déjà les plus développées.

MONTRÉAL

Troisième tentative d'enlèvement d'enfant

Raymond Gervais
La Presse

Une fillette de neuf ans qui se rendait à l'école hier matin, à Montréal, a été abordée par un inconnu et forcée de monter à bord de son automobile. Heureusement, elle s'est débattue et a réussi à sortir du véhicule pour se réfugier dans une maison voisine. L'écolière n'a pas été molestée par son ravisseur, mais elle a eu très peur.

C'est la troisième tentative d'enlèvement du genre à Montréal depuis le 23 septembre. Les deux autres ont eu lieu dans l'arrondissement de Verdun, non loin de l'école Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et de la polyvalente Monseigneur-Richard.

La fillette marchait sur le trottoir lorsqu'une voiture grise, avec une seule personne à son bord, s'est immobilisée à sa hauteur. Le chauffeur a ouvert la portière côté passager et a tendu une poignée de monnaie à la fillette en lui demandant si elle avait perdu son argent. Lorsque la petite s'est approchée de l'auto, l'homme l'a empoignée pour l'obliger à monter dans la voiture. Elle a réussi à s'échapper avant que l'homme ne démarre. Elle a ensuite sonné aux portes de plusieurs maisons avoisinantes jusqu'à ce que quelqu'un lui ouvre pour lui venir en aide.

Un témoin qui a assisté à la scène a fourni à la police une description du ravisseur et de l'automobile qu'il conduisait. Le suspect serait un homme bedonnant aux cheveux gris, âgé d'une cinquantaine d'années. Il portait de grosses lunettes très visibles.

La police, qui recherche deux individus âgés d'une trentaine d'années en rapport avec les deux premières tentatives d'enlèvement, ne croit pas que le suspect soit relié aux précédents incidents.

1617196
VOUS PENSEZ AUX
IMPLANTS DENTAIRES ?
OFFREZ-VOUS CE QU'IL Y A DE MIEUX !

CRFI
LE CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN IMPLANTOLOGIE
La métamorphose d'un sourire !

Vous éprouvez de la difficulté à mastiquer ?
Vos gencives s'atrophient et ne tolèrent plus les prothèses conventionnelles ?
Votre prothèse bouge et vous blesse fréquemment ?

NE SOUFFREZ PLUS INUTILEMENT!
LA PROTHÈSE SUR IMPLANTS
est certainement
LA SOLUTION À VOS PROBLÈMES.

Venez découvrir tous les avantages des ***implants dentaires*** *et offrez-vous le confort, la stabilité et l'esthétique.*

RÉSERVEZ VOTRE PLACE DÈS MAINTENANT
En appelant au 683-6664
ou au 1-877-983-6664
700, boul. du Parc technologique,
Québec (Québec) G1P 4S3

CONSULTATION GRATUITE
Dr Marc Beaumier, D.M.D.
Dr Pierre Couture, D.M.D.
Dentistes généralistes

1616941

Les écoles secondaires privées
DE LA RÉGION DE QUÉBEC

PORTES OUVERTES

		PORTES OUVERTES	EXAMENS
Académie Saint-Louis	845-5121	19 oct. (13h à 16h)	22 et 29 nov.
Collège de Champigny	872-0508	19 oct. (10h à 16h)	22 et 29 nov.
Collège de Lévis	833-1249	18 oct. (10h30 à 14h) 29 nov. (11h à 13h)	22 et 29 nov.-17 janv.
Collège Dina-Bélanger	884-2360	19 oct. (13h à 16h)	Rencontres individuelles
Collège Jésus-Marie de Sillery	687-9250	26 oct. (13h30)	22 et 29 nov.
Collège Saint-Charles-Garnier	681-0107	25 et 26 oct. (13h à 16h30)	22 et 29 nov.-17 janv.
Collège Saint-Alphonse	823-2759		29 nov.-7 fév.
École Marcelle-Mallet	833-7691	26 oct. (13h à 16h)	22 nov. (AM) et 29 nov. (AM)
École François-Bourrin	661-6978	19 oct. (13h à 16h)	22 et 23 nov.
École Mont Saint-Sacrement	844-3771	19 oct. (12h à 16h)	22, 23 et 29 nov.
Externat Saint-Jean-Eudes	627-1550	19 oct. (11h à 16h)	22 et 29 nov.
Juvénat Notre-Dame du St-Laurent	839-9592	19 oct. (13h à 15h30)	22 et 29 nov.
Petit Séminaire de Québec	694-1020	25 et 26 oct.	22 et 29 nov.
Séminaire des Pères Maristes	651-4944	19 oct.-2 nov. (13h30 à 16h)	22 et 29 nov. 6 déc.-17 janv.
Séminaire Saint-François	872-0611	19 oct. (13h30)	29 nov. (AM-PM)-6 déc. (AM)

1617883

Jazz
Résidence pour gens heureux

Qui dit Jazz, dit harmonie !

Nouvelle génération de résidence pour personnes retraitées, Jazz est un endroit où il fait bon vivre sa vie. En toute tranquillité et en toute sécurité, près des gens qu'on aime, au cœur de la ville qu'on aime.

À Sainte-Foy, juste à deux pas de l'avenue Myrand

Grands 2 1/2, 3 1/2 et 4 1/2 En location dès maintenant !

Jazz, le mieux-vivre signé KEVLAR

KEVLAR

Bureau - Visite & location
777, rue de Belmont, Sainte-Foy
Tél. : 418.650.5553
www.residence-jazz.com

Heures d'ouverture
Lundi, mardi, mercredi et samedi :
10h00 à 17h30
Jeudi et vendredi :
10h00 à 19h00
Dimanche : *fermé*

FESTIVAL DU NOUVEAU CINÉMA ET DES NOUVEAUX MÉDIAS

Un homme et son passé

GILLES CARIGNAN
GCarignan@lesoleil.com

MONTRÉAL — Il est déjà éminemment convivial. Avec en prime l'été des Indiens qui a décidé de s'installer en ville, le Festival du nouveau cinéma et des nouveaux médias ne peut demander mieux. Même la pleine lune était du décor jeudi soir pour le nouveau Robert Lepage. Et ce n'était pas arrangé avec le gars des vues.

Il semblerait que Werner Herzog, l'invité de marque de la première fin de semaine, a craqué pour *La Face cachée de la lune*. Il semblerait aussi que cette fois, ce grand marcheur devant l'éternel n'a pas fait le trajet à pied depuis l'aéroport jusqu'au centre-ville. Ce même Herzog qui, selon la légende, se serait déjà tapé le trajet Munich-Cannes à deux pattes pour aller présenter un film ! Vrai de vrai, nous assurait Claude Chamberlan, directeur du festival, après la projection d'ouverture, que Lepage a dédiée à sa mère, et au regretté Jean-Pierre Ronfard.

Après les festivités de soir de première, la meilleure nouvelle hier au FCMM demeurait le début officiel du marathon. Une course qui, d'ici le 19 octobre, ne manque surtout pas d'arrêts obligés, du *Dogville* de Lars Von Trier au *Zatoichi* de Takeshi Kitano.

Un festival sert entre autres choses à s'ouvrir le regard à des cinématographies rares. L'Iran par exemple, grande vedette de la 32e présentation, avec 13 titres. Mais c'est aussi une belle occasion d'attraper avant leur sortie quelques films d'ici intrigants, comme ce fort sympathique *100 % bio*.

On nous aurait dit que Serge Laprade serait un jour une tête d'affiche du « branché » FCMM qu'il y aurait eu matière à incrédulité. Et pourtant, l'interprète de *Capri, c'est fini* devenu vedette d'infopub effectue un retour au cinéma par la porte de ce petit film ingénieux, qui prendra l'affiche dans quelques semaines.

Aussi improbable que la rencontre entre Laprade et le FCMM se veut celle de l'ancienne gloire de la télé avec le cinéaste marginal Claude Fortin (*L'Autobiographe amateur*). Deux hommes aux antipodes, dont les routes se croisent dans un film que son auteur présente comme « une mésaventure biographique ».

L'idée de départ : tourner un film sur Laprade, prétexte à revenir sur la petite histoire de la télé québécoise. À l'arrivée, *100 % bio* n'a rien d'un portrait conventionnel. Il raconte plutôt la bio en train de se faire, des réticences initiales de Laprade, qui se demande bien pourquoi un type comme Fortin s'intéresse à son cas, jusqu'au cul-de-sac qui saborde le projet, soit le fait qu'il ne reste presque rien dans les archives sur les heures de gloire de l'ex-animateur du *Travail à la chaîne*.

La découverte est dramatique pour Laprade. De voir toute une carrière jetée ainsi à la poubelle entraînent quelques remises en question existentielles. Remises en question qui entraîne dans leur sillage le cinéaste lui-même : comment raconter le passé d'un homme dont les traces sont disparues ?

100 % bio s'amuse avec sa forme de faux documentaire, mais demeure un film de fiction, dûment organisé par Fortin et Laprade, qui jouent dans le film leurs propres rôles. Le faux se mêle au vrai, dans un enchevêtrement incessant, qui aurait pu être vraiment fascinant si ce n'était du manque de naturel des deux interprètes à réciter des dialogues trop écrits, ce qui gâche un peu le jeu.

On finit par ne pas trop en tenir rigueur au film, qui nous entraîne ailleurs, notamment sur le chemin d'une amitié touchante entre deux êtres qui n'étaient pas faits pour se rencontrer. *100 % bio* est un film tantôt drôle, tantôt émouvant, tantôt caustique, qui sait nous garder sur le qui-vive, à la manière d'un suspense (Fortin pourra-t-il finir son film ?). Il pose aussi des questions très fertiles sur la nature jetable de la célébrité et l'univers cruel et sans mémoire de la télé.

Faudrait assurément montrer ça à tous les affamés de nos *Star Académie*.

Mère meurtrière

■ *Le Piège d'Issoudun*, nouveau film de Micheline Lanctôt, a moins convaincu dans son traitement d'un sujet explosif : comment une mère peut-elle tuer ses enfants ? Le film dépasse le faits divers pour décrire surtout la rencontre de deux univers, celui d'une mère (formidable Sylvie Drapeau) qui fuit le crime qu'elle vient de commettre, et d'un flic (Frédérick De Grandpré) qui la raccompagne à la maison, sans se douter de la scène de meurtre qui l'attend. À trop prendre de précautions pour ne pas surexploiter son filon dramatique, Micheline Lanctôt, qui joue plutôt la carte de la distanciation (avec une mise en abyme théâtrale), finit par livrer un film qui ne remue pas grand-chose. Emballant côté mise en scène (les scènes du crime, de la fuite, et du retour à la banlieue), *Le Piège d'Issoudun* manque de crédibilité côté scénario. Un sujet fort, un traitement osé, un rendu mitigé. À découvrir à Québec en décembre.

ARCHIVES LE SOLEIL

Serge Laprade joue son propre rôle dans « 100 % bio », « faux documentaire » qu'il a coécrit avec Claude Fortin.

Psy courage

■ La plus belle découverte de ce début de festival demeure *Stormy Weather*, drame fleur de peau de Solveig Anspach, qui se déploie tout en sensibilité autour d'une Élodie Bouchez bouleversante en psychiatre qui développe une relation hors de l'ordinaire avec une patiente muette et sans identité. Lorsque cette dernière est finalement rapatriée en Islande, la soignante part à sa recherche, pour découvrir que dans ce bout du monde, elle mène une vie plutôt normale. Mettant aussi en vedette le cinéaste islandais Baltasar Kormakur (*The Sea*), *Stormy Weather* est un film touchant sur le don de soi, doublé d'une rencontre fascinante avec une contrée isolée. Une vraie réussite de la réalisatrice de *Haut les cœurs*, qu'on devrait découvrir à Québec d'ici la fin de 2003.

« J'aime être bien informé et le journal **Le Soleil fait ça pour moi.** »
Hughes Roy, L'Ange-Gardien
1617616

Planche à fromage
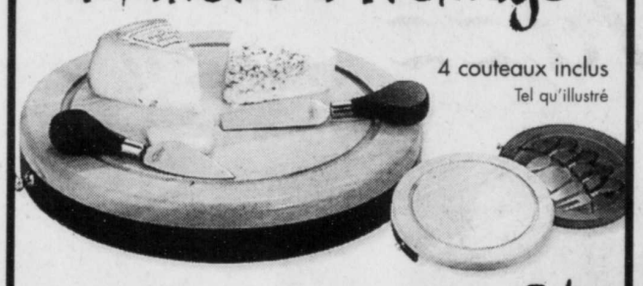
4 couteaux inclus
Tel qu'illustré
Trudeau
34,98 $
Jusqu'à épuisement des stocks

POM POM
LE COIN CULINAIRE
PLACE LAURIER
653-5878
1617764

LOTO QUÉBEC — Résultats
TVA, le réseau des tirages

SUPER 7 — Tirage du 2003-10-10
03 15 23 37 38 39 43
Complémentaire : (45)

Banco — Tirage du 2003-10-10 — Banco Spécial
07 08 09 10 11 13 15 21 24 33
35 37 39 42 47 48 49 60 69 70

La Quotidienne — Tirage du 2003-10-10
3 : 369
4 : 6608

Extra — Tirage du 2003-10-10
391629

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

ÉMISSIONS-TIRAGES LE LUNDI ET LE MARDI À 19 h SUR LE RÉSEAU TVA

1615383

PHILDAR
Les boutiques Phildar
20 %
sur les laines et les cotons*
Du 6 au 18 octobre
* Sauf « Impact 3,5 »
Place Laurier, Ste-Foy
658-4016
Rue de l'Hôpital, Loretteville
842-1286
Carrefour Charlesbourg, Charlesbourg
624-4234

1617845
3 JOURS SEULEMENT !
François Lôtir
COLLECTION
PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES

299 $
Guy Laroche
PARIS
Tous nos cuir et cachemire
50 %
sans exception
choix de 10 modèles
Aussi :
BAUMLER men's fashion
Imper 3/4
doublure amovible
Courant 795
495 $
AXIS
Manteau 3/4
Courant 595
299 $
François Lôtir
Costume
4 saisons, infroissable, 10 couleurs
Courant 795
495 $
Complexe Germain-des-Prés, Sainte-Foy • 657-1760

VACHE ABATTUE LORS D'UNE MANIFESTATION À SAINT-BRUNO

La Sûreté du Québec fait enquête

SAGUENAY (PC) — Munis d'un mandat de perquisition, des agents de la Sûreté du Québec (SQ) ont fait irruption dans les studios d'une station de télévision, hier après-midi, afin de procéder à la saisie d'une cassette vidéo montrant les images d'un éleveur ayant abattu une vache d'un coup de fusil, la veille, à Saint-Bruno, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La perquisition a été effectuée dans le cadre des procédures de l'enquête visant à porter contre l'agriculteur des accusations d'usage négligent d'une arme à feu. « Il s'agit d'un élément de preuve parmi d'autres », a fait savoir le sergent Roger Ouellet, responsable des communications à la SQ.

« Nous allons aussi interroger les témoins et consulter diverses photos avant de présenter un dossier complet au procureur, qui décidera s'il y a matière à poursuite », a indiqué le policier.

Du côté de CJPM-TV, ce n'est pas de gaieté de cœur que la direction a remis la cassette en question aux policiers. « On est contre ce genre de pratique, mais on n'a pas vraiment le choix. Les policiers avaient un mandat et il faut respecter la loi », a affirmé le directeur général de la station, Roger Jobin.

La directrice de l'information, Myriam Donaldson, a tenté de négocier avec les policiers avant de remettre la cassette. « La SQ veut porter des accusations d'usage négligent d'une arme à feu. Alors que les policiers fassent leur travail en posant des questions aux témoins et en enquêtant sur les lieux de l'événement. Nos images servent à faire de l'information, non pas à étoffer des preuves d'enquêtes policières », a déclaré Me Donaldson, qui a fini par remettre la cassette aux policiers.

« J'ai remis la cassette dans une enveloppe scellée, et j'ai fini par obtenir d'eux un engagement de ne pas briser le sceau de l'enveloppe et de ne pas visionner le contenu de la cassette sans la présence de nos avocats », a-t-elle précisé.

Les images vidéo diffusées par le réseau TVA, jeudi, montrent clairement un éleveur décharger un fusil de calibre .12 pour abattre une vache devant de nombreux témoins. Les images ont rapidement fait le tour de la province. Elles ont même interpellé la ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Françoise Gauthier, qui a déclaré que par ce geste, les agriculteurs n'aidaient pas leur cause.

Le geste a été posé dans le cadre d'une manifestation organisée par les producteurs de bovins de la région, durement touchés par la crise de la vache folle, et qui affirment ne plus pouvoir attendre l'aide gouvernementale promise.

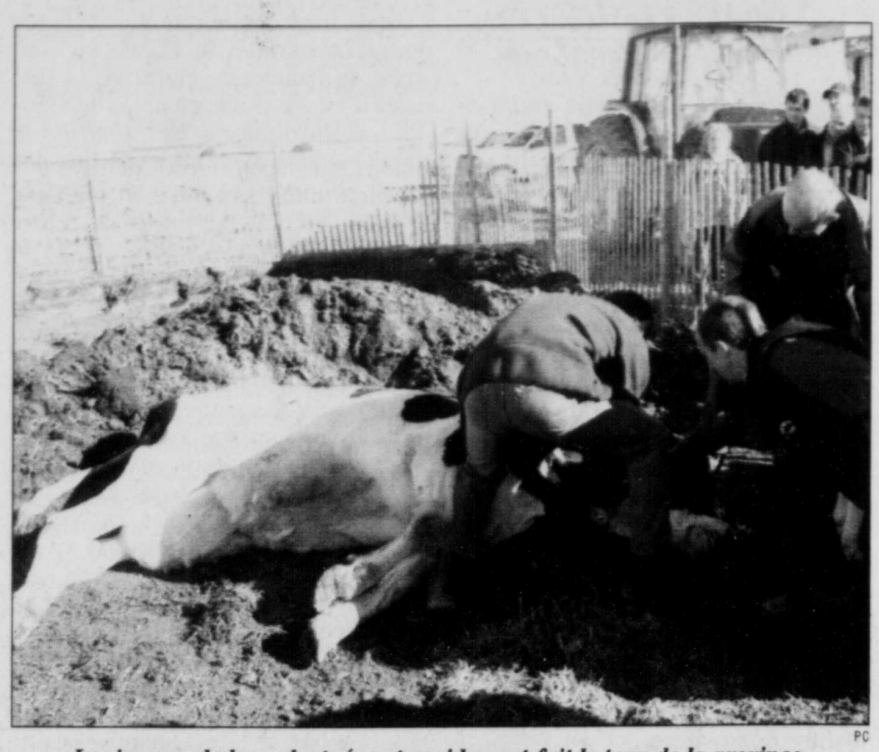

PC

Les images de la vache tuée ont rapidement fait le tour de la province.

La SQ a saisi une cassette vidéo de CJPM-TV

DIVERTISSEMENTS
Tous les jours dans le Soleil
1606411

SUPERGRILLE
LE SOLEIL
Par Michel Hannequart

DICTIONNAIRE LAROUSSE 2004

Les gagnants de la semaine dernière sont :

Louise St-Onge, Notre-Dame-du-Lac
Sylvie Boily, Saint-Honoré
Louisette Plante, Vanier

Veuillez prévoir 3 semaines pour la réception de votre prix qui vous sera envoyé par messagerie.

LE SOLEIL
1617721

Venez voir toutes nos
NOUVEAUTÉS AUTOMNE-HIVER

Dépositaire de
Samuelsohn

Jean-Guy Boilard
MODE AU MASCULIN

657, 3e Avenue,
Québec (Limoilou)
529-8691 • 529-2414

Heures d'ouverture :
Lundi-mardi-mercredi 9h à 17h30
Jeudi-vendredi 9h à 21h
Samedi 9h à 17h
Dimanche Fermé
1618172

AFI
ACADÉMIE DE FORMATION INFORMATIQUE

LOR@N technologie

Mme Marie-Pier St-Hilaire et M. Jacques Robillard, respectivement présidente-directrice générale de l'**Académie de Formation informatique (AFI)** et président de **Loran Technologies**, sont heureux de vous informer que M. Marc Galibois vient de se joindre à l'équipe de **Loran Technologies** à titre de conseiller de développement de systèmes. M. Galibois agira également à titre de formateur certifié exclusif auprès de **AFI**.

M. Galibois compte plus de quatorze (14) années d'expérience dans le domaine de la formation technique - secteur des technologies de l'information; il est avantageusement connu comme spécialiste des outils et technologies de développement **.NET de Microsoft**.

AFI est un centre autorisé de formation certifiée **Microsoft (CTEC)** et est membre du regroupement des collèges **MultiHexa**, présents partout au Québec.
www.formationafi.com

LORAN TECHNOLOGIES, firme de services conseil spécialisée en intégration et architecture de systèmes, est un partenaire d'**AFI**.
www.lorantech.com

M. MARC GALIBOIS
FORMATEUR CERTIFIÉ MICROSOFT
(MCT, MCP, MCSD 2000, MCDBA)

Microsoft CERTIFIED Technical Education Center

Appelez donc pour être sûr :

1 800 463-5229

Obligations à taux progressif

Capital garanti à 100 %.
Taux avantageux garantis pour 10 ans.
Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.
Achat à partir de 100 $.

2,45	2,80	3,00	3,50	5,00	5,10	5,25	5,50	6,00	7,00 %
1re	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e année

Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

Boni de 1 %
la première année pour les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h,
et les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h.
Passez nous voir au 333, Grande Allée Est à Québec, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h,
et les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h.
Visitez le **www.placementsqc.gouv.qc.ca**

Épargne Placements Québec
1617693

Le Relais vous «pâsse» sa montagne!
11 et 12 octobre, week-end familial
Viens chercher ton abonnement!

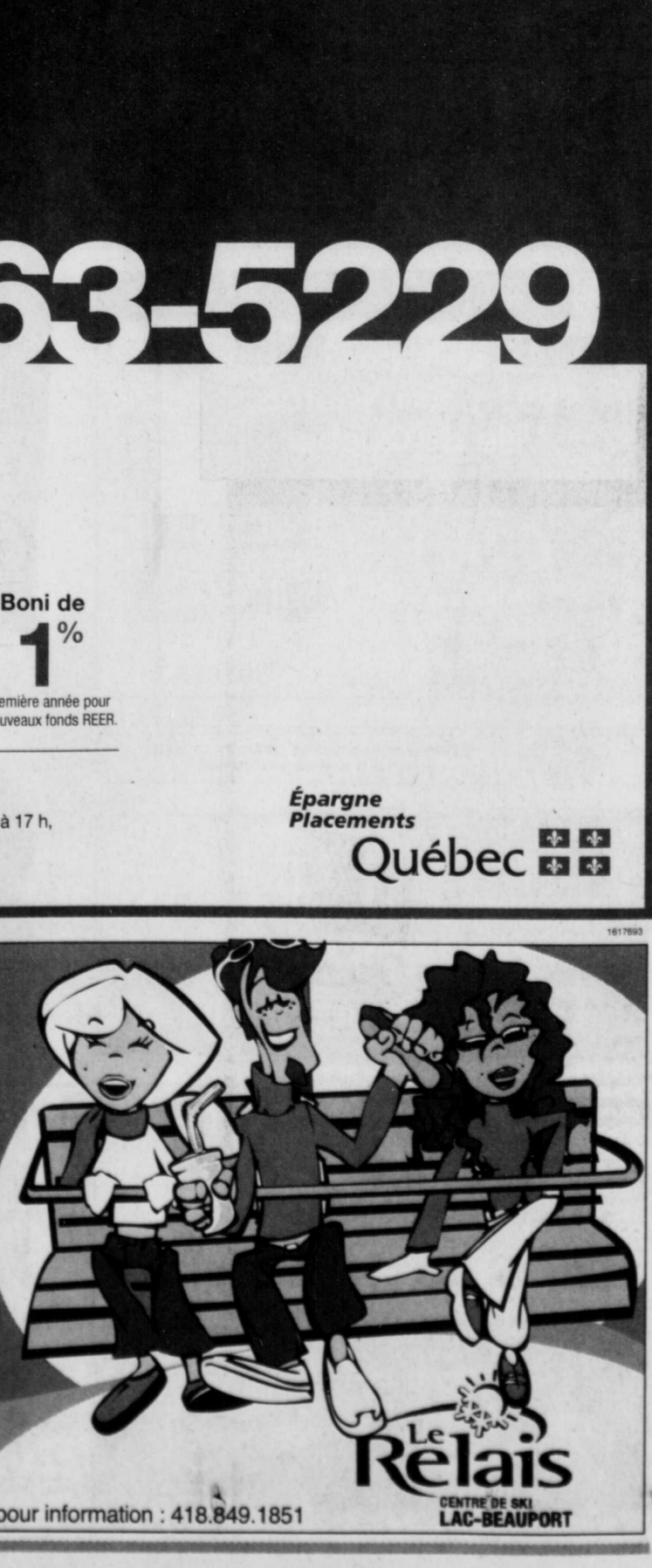

BAZAR - CHIK sur place - Studio Party Time - Hot-dogs gratuits
Tout de Hummer dans la montagne - Tour d'observation

pour information : 418.849.1851

Le Relais
CENTRE DE SKI LAC-BEAUPORT

DÉTENUS SOUPÇONNÉS DE TERRORISME

Ils préparent une poursuite

■ TORONTO — Plusieurs hommes, soupçonnés d'être une menace pour la sécurité du pays mais contre qui aucune accusation n'a été portée, ont réussi à obtenir les services d'un avocat pour entreprendre une poursuite sur la façon dont ils sont traités. Me Tariq Shah a déclaré hier que ses clients étaient victimes d'un excès de zèle dans une enquête sur le terrorisme qui a entaché leur réputation et ruiné leur vie. Jusqu'à maintenant, aucune accusation et aucune preuve n'ont été déposées pour appuyer les allégations qu'ils représentent une menace pour la sécurité ou ont des liens avec le réseau Al-Qaida, a déclaré Me Shah, qui représente sept des détenus. (PC)

Charles Sobhraj accusé au Népal

■ KATMANDOU — Le meurtrier en série Charles Sobhraj, 59 ans, fera face à des accusations de violation des lois de l'immigration au Népal la semaine prochaine. Surnommé « le serpent », il a été arrêté en septembre au casino de Katmandou, au Népal. Il avait défrayé la manchette dans les années 70, notamment à cause de sa liaison avec la Québécoise Marie-Andrée Leclerc, condamnée en 1982 à la prison à vie pour sa participation au meurtre d'un touriste israélien survenu en 1976. La jeune femme, originaire de Lévis, avait obtenu une permission spéciale de la justice indienne pour rentrer au Québec afin de soigner un cancer des ovaires. Elle est décédée le 20 avril 1984, à l'âge de 38 ans. Sobhraj sera questionné relativement aux meurtres d'une Canadienne et d'une Américaine remontant à 1975. Les autorités veulent le questionner afin de trouver des preuves le liant à ces meurtres. Pour l'instant, il sera détenu pour une infraction aux lois de l'immigration. Une audience est prévue pour lundi ou mardi, ont indiqué les autorités. On soupçonne Sobhraj d'avoir tué au moins 20 personnes entre 1972 et 1982. (D'après AP et PC)

COMPTEURS D'EAU

Bémols de Mulcair

■ MONTRÉAL — Le ministre de l'Environnement Thomas Mulcair voit dans les compteurs d'eau « le meilleur outil possible » pour contrer le gaspillage, mais préfère laisser aux municipalités le choix du moyen. Interrogé hier, après qu'il eut pris la parole devant 250 participants au colloque des élus de la Communauté métropolitaine de Montréal, le ministre Mulcair a admis qu'il était son souhait d'implanter le système de compteurs d'eau d'ici la fin du mandat du gouvernement de Jean Charest. Il a fait part de son intention de débuter avec le secteur appelé ICI, pour institutionnel, commercial et industriel. Évoquant des chiffres qu'il a qualifiés d'« incroyables » en termes de gaspillage, il a ajouté : « Il faut une politique rationnelle d'utilisation de l'eau. Ça incite tout le monde à être un peu plus prudent. Il y a tellement d'abus maintenant. » Selon lui, un certain consensus existe au sein de la population. Le ministre dit avoir « bon espoir de pouvoir travailler avec les municipalités » afin de s'entendre sur la question de l'implantation de ces compteurs d'eau. Il nie que ces compteurs résulteront nécessairement en une taxation additionnelle pour tous. Interrogé à son tour par les journalistes, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, quant à lui, ne s'est guère avancé. (PC)

Des noisettes dans du chocolat chez Jean Coutu

■ OTTAWA — L'Agence canadienne d'inspection des aliments avise les personnes allergiques aux noisettes de ne pas consommer de Chocolat Supérieur Lait importé par Le Groupe Jean Coutu : il peut contenir des noisettes alors que l'étiquette n'en fait pas mention. L'avertissement ne touche que les personnes allergiques aux noisettes ; aucun cas de maladie n'a été signalé. Le Chocolat Supérieur Lait est vendu en emballages de 100 g. Le Groupe Jean Coutu, retire volontairement le produit du marché. La consommation de ce chocolat peut déclencher une réaction grave, voire mortelle, chez les personnes allergiques aux noisettes. (PC)

1617868

ON CÉLÈBRE NOTRE 10e ANNIVERSAIRE
RÉNO DÉPÔT®

CELUI QUI FAIT BAISSER LE COÛT DE LA PEINTURE!

SICO
TECHNOLOGIE UNIQUE
Cachemire
Nouveau fini
LATEX INTÉRIEUR 100% ACRYLIQUE MURS ET PLAFONDS
3,78 L
A

SICO
PEINTURE D'AMBIANCE — TECHNOLOGIE UNIQUE — POUR UN EFFET UNIQUE
Chamois
Cuisines, salles de bains, portes et moulures
LATEX INTÉRIEUR 100% ACRYLIQUE
SUPER BLANC | 712-510 | 3,78 L
B

VOTRE CHOIX 32,57 3.78 L

SICO inspiration liquide

A LATEX ACRYLIQUE D'INT. FINI CACHEMIRE
Super blanc. Facile à appliquer, antiéclaboussures. Couvre bien. 711510-3.78 (258980)

B LATEX ACRYLIQUE D'INT. «CHAMOISMD»
Super blanc. Pour cuisines, salles de bains, portes et moulures. Facile à appliquer, antiéclaboussures. Couvre bien. 7125103.78 (275304)

BEAUPORT
225, Joseph-Casavant
QUÉBEC
999, rue du Marais, Ville de Québec

OUVERT :
• LUN. AU VEN. DE 8 H À 21 H
• SAM. DE 8 H À 17 H
• DIM. DE 8 H À 17 H

OUVERT À L'ACTION DE GRÂCES, LE 13 OCTOBRE 2003!

Si jamais vous trouvez un article identique à plus bas prix ailleurs, que nous pouvons vérifier, nous vous l'offrirons au même prix que notre concurrent, moins 10% SUR-LE-CHAMP... GARANTI!

En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 16 octobre 2003. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable, pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. Notre garantie de prix imbattables, avec 10% de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation, de fin de saison et de faillite de nos concurrents. Certains produits peuvent différer des illustrations. © Réno-Dépôt inc. 2003.

C-I-L CILUX — UN FINI PEU LUSTRÉ LAVABLE! — TOUTES LES COULEURS AU MÊME PRIX! — 29,97 3.78 L 8600.013 (245035)
Latex d'int. fini platine
Sans solvant, peu odorant.

C-I-L Signature — Blanc pour plafonds — 19,97 3.78 L 56150.501 (116708)
Latex mat pour plafonds
Blanc. Antiéclaboussures. Facile à nettoyer.

C-I-L Signature — 19,74 3.78 L 56120.501 (116566)
Apprêt-scelleur d'int. au latex acrylique
Blanc. Couvre bien, prépare la surface pour une couche de latex ou d'alkyde.

BEHR — EGGSHELL COQUILLE D'OEUF — TOUTES LES COULEURS AU MÊME PRIX! — 29,97 3.79 L 13001C (123564)
BEHR Latex d'int. fini coquille d'oeuf
Couvre bien. Récurable.

CELUI QUI FAIT BAISSER LE COÛT DE LA RÉNOVATION® À QUÉBEC!

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

DÉCÈS D'UN JOURNALIER

Structures Ultratec blâmée par la CSST

La compagnie s'expose à une amende allant de 5000$ à 20000$ même si elle a déjà corrigé les lacunes soulevées par la CSST

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ L'entreprise de Laurier Station Structures Ultratec a agi de façon à compromettre sérieusement la sécurité de ses travailleurs, déplore la CSST dans son rapport sur le décès, en octobre 2002, du jeune journalier Guillaume Bergeron.

Le 29 octobre, Guillaume Bergeron s'est fait écraser la jambe droite par une presse mobile.

Le jeune homme, qui n'avait que 16 ans, est décédé à la suite d'une intervention chirurgicale quelques jours après l'accident.

L'enquête de la CSST révèle que la méthode de travail utilisée, l'absence de dispositif d'arrêt d'urgence ainsi que l'organisation déficiente du travail sont les principales causes de l'accident.

«La méthode de travail utilisée permettait le démarrage de la presse avant que les travailleurs ne se soient retirés de la table», note la CSST.

Les moins de 24 ans: 24000 accidents par année

NON SÉCURITAIRE

En outre, souligne la commission, l'absence d'un dispositif d'arrêt en cas d'urgence ne permettait pas d'immobiliser la presse.

Selon elle, le fait qu'on ait utilisé une presse sans dispositif d'arrêt en cas d'urgence témoigne d'une organisation du travail qui n'est pas sécuritaire.

«Un constat d'infraction a été émis à l'employeur, qui s'expose à une amende pouvant aller de 5000$ à 20000$», mentionne la CSST dans son rapport. Les travaux de l'entreprise ont repris après que l'employeur eut corrigé les lacunes soulevées par la CSST.

Chaque année, plus de 24000 accidents de travail surviennent chez les jeunes de moins de 24 ans.

Au cours des quatre dernières années seulement, la CSST a déploré le décès de pas moins de 50 jeunes travailleurs.

CONTAMINATION DE L'EAU À SHANNON

Poursuites à l'horizon

La municipalité voudrait qu'Ottawa l'aide à étendre son réseau d'aqueduc sur l'ensemble de son territoire

PIERRE ASSELIN
PAsselin@lesoleil.com

■ De guerre lasse, le conseil municipal de Shannon se prépare à entreprendre des poursuites contre le gouvernement fédéral dans le but d'obtenir l'extension du réseau d'aqueduc à la grandeur de la municipalité, pendant que le comité des citoyens évalue ses options quant à un recours collectif.

La municipalité et ses citoyens n'ont plus beaucoup de temps pour décider des gestes à poser. Passé le 11 décembre, ils n'auront plus de recours légal contre les responsables de la contamination de la nappe phréatique au TCE.

Le délai de prescription est en effet de trois ans et c'est le 12 décembre 2000 que la municipalité a appris l'existence du problème.

Le conseil municipal de Shannon a donc adopté, à la fin du mois de septembre, quatre résolutions critiquant durement le gouvernement fédéral pour son attitude dans ce dossier et demandant une aide financière pour la réalisation d'expertises indépendantes.

«C'est malheureux, mais c'est là (devant les tribunaux) qu'on s'en va, conclut le conseiller responsable du dossier, Jean-Marc Beaulieu. Avec les changements qui s'en viennent à la tête du Parti libéral, les choses traînent et la situation ne s'améliore pas.»

La municipalité n'entend pas demander des dommages, son seul objectif est l'extension du réseau d'aqueduc. Sa démarche est différente de celle du Comité de citoyens, qui doit bientôt décider s'il entreprend un recours collectif.

La résolution adoptée le 22 septembre dit que «le ministère de la Défense nationale du Canada semble refuser d'aider cette municipalité à assurer la protection de la santé publique en ne recherchant que sa propre protection légale alors que cette municipalité lui demande une aide financière pour défrayer l'extension de son réseau municipal d'aqueduc...»

Les édiles suggèrent malgré tout une ultime ouverture à l'État fédéral, si celui-ci consent à repousser la date de prescription:

«Le conseil de cette municipalité se doit de constater qu'à moins d'une renonciation expresse du gouvernement du Canada à la prescription des recours judiciaires, (...) sa population (sera) laissée à elle-même.»

Sur la santé des citoyens, la résolution cite le médecin à la retraite Claude Juneau, qui soupçonne que nombre des maladies et des décès qu'il a observés au cours de ses 37 années de carrière sont attribuables à des problèmes environnementaux.

Les élus souhaitent donc la réalisation d'une étude épidémiologique. «Santé Québec ne veut rien faire, mais nous on se sent une responsabilité morale envers nos gens», explique M. Beaulieu.

Shannon demande 1 million $ à trois ministères (Santé, Environnement, Défense) pour financer des expertises indépendantes, d'une part, sur les quelque 150 rapports et recherches effectués pour le compte du ministère de la Défense nationale; et d'autre part pour faire réaliser des analyses sur la présence de contaminants dans les résidences de leur municipalité.

La municipalité demande également à Ottawa d'effectuer une enquête pour déterminer les responsabilités de chacun, afin de procéder sans délai à des travaux de décontamination.

La résolution ajoute que les études réalisées jusqu'ici par le gouvernement visaient «la défense de ses intérêts alors que la responsabilité première du gouvernement du Canada va à l'égard de la population canadienne qu'il se doit de protéger».

Enfin, on revient au passage sur les expropriations réalisées à la fin des années 60, sans indemnité financière pour les infrastructures municipales «et encore moins pour l'effet dévastateur de cette expropriation massive sur sa vie communautaire, alors qu'une bonne partie de sa population d'origine irlandaise a été décimée par l'exode qui s'ensuivit».

Le dossier de Bradette s'alourdit

■ Quatre nouvelles accusations s'ajoutent au dossier de Martin Bradette, cet individu de Victoriaville accusé de s'être faufilé dans les toilettes des filles de deux écoles primaires anglophones de Québec.

L'homme de 25 ans fait maintenant face à trois accusations d'avoir eu des contacts sexuels avec trois fillettes de cinq et six ans et à trois manquements à une ordonnance du tribunal.

L'an dernier, Bradette avait été reconnu coupable d'agression sexuelle sur une fillette, geste posé dans les toilettes d'un restaurant. Sa probation de deux ans lui interdisait donc de se trouver dans les endroits publics habituellement fréquentés par des personnes de moins de 14 ans, d'où les trois manquements à l'ordonnance.

L'accusé reviendra devant le tribunal jeudi pour tenter d'obtenir une mise en liberté provisoire en attendant la tenue de son procès. En vertu d'une ordonnance de la juge Chantale Pelletier, il est interdit aux médias d'identifier les écoles où les gestes auraient été posés.

L'ordonnance a été demandée par le procureur de la Couronne, Me René Verret, afin de préserver la sérénité dans les écoles concernées. G.B.

Pour le projet Scorpion

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Les drapeaux demandant la relance de l'enquête sur la prostitution juvénile se sont vendus comme des petits pains chauds, hier. Plusieurs centaines de personnes ont fait la file sur la rue Bouvier, près de l'autoroute de la Capitale, pour acheter un de ces drapeaux à l'effigie du scorpion de l'opération policière du même nom. Pas moins de 1000 drapeaux ont été vendus en environ une demi-heure. Selon Paule Cantin, qui a lancé cette initiative, les milliers de dollars recueillis seront versés aux organismes qui viennent en aide aux adolescents victimes de violence. Il semble que plusieurs personnes voulaient en acheter en grand nombre, mais on limitait l'achat à deux drapeaux par personne.

La doyenne des Portneuvois fête ses 107 ans

MICHEL GODIN
Collaboration spéciale

SAINT-CASIMIR — Brigitte Mayrand, la doyenne des Portneuvois, a fêté ses 107 ans, hier. Elle a célébré l'événement entouré d'amis et de résidants du Centre d'hébergement de Saint-Casimir.

Femme très cultivée, Mme Mayrand continue d'adorer la lecture. Malgré son âge vénérable, chaque jour, elle lit LE SOLEIL, son journal, dit-elle. Et des livres, la doyenne en mange. Elle raconte qu'elle a lu tous les ouvrages disponibles à la bibliothèque municipale de Saint-Casimir. De quoi remplir son petit appartement, mentionne-t-elle en riant.

Encore active, elle participe régulièrement aux activités quotidiennes organisées par la direction du Centre d'hébergement où elle se trouve depuis maintenant huit ans. Quand elle n'a pas le nez dans un livre ou une revue, elle tricote ou encore passe le temps à faire des mots croisés. Elle a jadis peint énormément. D'ailleurs, sa chambre est décorée de ses œuvres, qui dévoilent un talent certain.

Ayant vécu toute son existence dans le célibat, Brigitte Mayrand s'est consacrée au travail. Elle a pris la relève de son père, Marc-Alfred Mayrand, au magasin général de Saint-Casimir. Elle y a travaillé jusqu'à l'âge de 70 ans. Elle dit avoir passé plus de la moitié de sa vie derrière le comptoir à servir les gens. «Ce fut une belle vie», assure-t-elle.

HÉRITAGE GÉNÉTIQUE

Et sa santé de fer, elle le doit à son héritage génétique croit-elle puisqu'elle a un frère qui a aussi atteint la centaine. Il est décédé il y a deux ans à 101 ans. Brigitte Mayrand était la sixième enfant d'une famille de sept. Elle avait trois frères et autant de sœurs. Aujourd'hui, il ne lui reste que quelques neveux dans la région de Montréal et une petite-cousine qui s'est rendue à Saint-Casimir, hier, pour assister à cet anniversaire unique dans Portneuf.

Brigitte Mayrand

1616667

DEMAIN DANS LE SOLEIL

cahier A

Comment perdre
30 kilos

Contrairement à la grande majorité des gens, les vacances ont permis à notre collaboratrice Anne Desjardins de perdre pas moins de sept kilos - 15 livres! - au cours des dernières semaines. Quelles sont ses armes secrètes? À lire demain, dans nos pages Santé.

AGENDA FAMILLE

Les petits trains de mon enfance

Quand j'étais petit, à cette période-ci de l'année, on commençait à feuilleter le catalogue de Noël des magasins Sears ou Eaton à la recherche du jouet qui allait meubler nos grandes journées d'hiver. C'était bien avant l'époque des jeux sur ordinateur, des autos à batterie rechargeable qui circulent véritablement ou des téléphones cellulaires.

Invariablement, d'année en année, nos yeux devenaient gros comme des cinquante cents quand on arrivait sur la page des petits trains électriques. On se faisait gentil pour persuader nos parents de nous offrir la toute dernière Lionel mise sur le marché, celle qui imitait le bruit des vrais trains qui, eux, passaient pas très loin de chez nous.

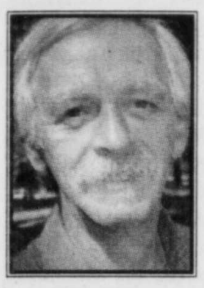

Claude Vaillancourt
CVaillancourt@lesoleil.com

Eh bien, j'en ai vu des Lionel cette semaine. Et elles sont toujours toute aussi fascinantes à voir circuler sur les rails.

Comme moi, vous pourrez les contempler, dans toute leur splendeur, jusqu'à lundi, au local de la Société de modélisme ferroviaire de Québec, un bien grand nom pour désigner une *gang* de gars qui aiment bien jouer avec les petits trains de leur enfance.

Le local est, comme il se doit, situé près d'une voie ferrée, soit tout à côté de la gare Via Rail à Sainte-Foy. Depuis lundi, toute l'équipe se prépare à accueillir les visiteurs (5$ pour les adultes et 2$ pour les enfants) en vérifiant tous les engrenages et toutes les jonctions de rails.

Des petits trains, il y en a des centaines. Dispersés dans quatre réseaux, ils circulent, à un rythme bien cadencé, au milieu de maquettes qui, à elles seules, ont exigé des milliers d'heures de travail.

L'un des convois traverse un décor représentant l'automne québécois dans ce qu'il y a de plus beau avec ses couleurs variées. Les cinq premiers modules ont d'ailleurs permis au groupe de remporter, à Boston, en 1984, le premier prix de la *National Model Railroad Association*. Plus loin, ce même train, réalisé selon une échelle de 1/87, passe devant une compagnie papetière, se fait tout doux en traversant un quartier italien ou montre à ses voyageurs, juste après la reconstitution d'un port, le dernier club de motards du coin, le Popa Wellie's, avec ses motos bien alignées devant la porte et son club de danseuses tout à côté.

Dans le réseau à l'échelle 1/160, il faut s'attarder à la cour de triage qui peut contenir plus de 500 wagons et, surtout, au magnifique tracel réalisé par un passionné, Adrien D'Astous. S'il fallait qu'un train déraille déraille à cet endroit, la chute serait catastrophique.

« C'est une partie de notre plaisir », m'explique Pierre Fournier, alors que je visitais les lieux en compagnie de mon petit-fils, Félix. « On ne fait pas que mettre des trains sur une voie, on aménage, tout autour, un environnement qui nous commande des heures d'ouvrage. »

POUR EN SAVOIR PLUS

- **L'endroit** : La Société de modélisme ferroviaire de Québec, 3350, chemin de la Gare, Québec (Sainte-Foy)
- **Heures de visite :** de 11 h à 17 h (jusqu'à lundi).
- **Internet** : http://www.smfq.org

Mais je vous parlais, au tout début, des petits trains de marque Lionel. C'est René Roy, un retraité de Bell, qui agit comme cheminot principal. « J'y suis revenu il y a six ans et, depuis, c'est devenu une véritable passion, m'a-t-il raconté. J'en achète des neuves et des usagées. »

LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Pierre Fournier a revêtu son plus beau costume de cheminot pour nous montrer, à mon petit-fils et à moi, les centaines de petits trains qui circulent sur les différents réseaux de la SMFQ.

Dans le milieu du modélisme ferroviaire, la réputation des Lionel est égale à celle des Tonka pour les petites voitures. « Les locomotives sont classées en trois grandes périodes, précise-t-il. Celle d'avant la guerre (1900-1942), celle de l'après-guerre (1946-1969) et celle de l'ère moderne (1970 à nos jours). Je préfère les locomotives de l'après-guerre. »

Mais pour Pierre Fournier, le modélisme ferroviaire n'est pas qu'un loisir. Avec son copain, le policier Dany Simard, Fournier, ce thérapeute en toxicomanie, va aller sous peu rencontrer des jeunes dans les écoles et leur expliquer l'utilité de développer un loisir sain et équilibré. « Le temps que tu passes dans la pratique des loisirs, tu ne le perds pas à des choses futiles », rajoute le policier.

Enfin, comme on annonce du beau temps, en cette fin de semaine, la visite de la petite gare va pouvoir se terminer par un petit tour en petit train. « Les jeunes pourront se promener sur un circuit de 850 pieds. On aura des convois tirés par deux locomotives à vapeur et trois autres avec un moteur diesel », lancent les chefs de gare amateurs.

RANDONNÉE MIRA EN QUAD

Les amateurs de quad pourront faire une bonne action, demain, s'ils se présentent à la Station écotouristique Duchesnay, à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, à compter de 9 h. Une randonnée est organisée par l'EsQuad d'interventions bénévoles, un organisme formé de secouristes à VTT. La contribution individuelle de 20$ est remise en entier à la Fondation Mira. On apporte son goûter pour cette rencontre exceptionnelle dans un lieu habituellement fermé aux quads.

NEIGE D'AUTOMNE

Pour celles et ceux qui veulent avoir un avant-goût de l'hiver, il y aura de la neige, cette fin de semaine, dans la pente-école du mont Sainte-Anne. On a fait venir 90 000 livres de neige pour permettre aux jeunes de faire quelques virages au bas de la montagne. Un *rail* sera aussi installé. L'activité est gratuite et fait partie du calendrier de la Grande virée des couleurs. Pour ce qui est du vrai ski, ça ira au 15 novembre.

ÉCRIVEZ-NOUS !

Où sortir en famille pour découvrir la région et profiter de la vie sans que ça coûte trop cher? Vous avez des idées ou des suggestions de lieux ou de thèmes qui pourraient inspirer cet agenda famille ? Écrivez-nous à **redaction@lesoleil.com.**

ACTIVITÉS DIVERSES

QUÉBEC ART CITÉ. «L'homme pinceau ou l'art gigantesque», animation urbaine sous la direction artistique de Paul Vachon, directeur général et artistique de l'Aubergine de la Macédoine, en collaboration avec Élène Pearson, artiste en arts visuels. Une œuvre d'art géante sera réalisée. Les enfants sont spécialement invités car une partie de la toile leur sera réservée. À 13h sur la butte côtoyant l'anneau de glace Gaétan Boucher. (Remis au 12 octobre en cas de pluie).

PAROISSE NOTRE-DAME-DE-ROC-AMADOUR section St-Fidèle. Bazar annuel au profit de la paroisse. De 10h à 17h, demain de 10h à 16h. Au sous-sol de l'église située au 1240, 4e Avenue, Québec.

JUVÉNAT NOTRE-DAME, ST-ROMUALD. Vente de garage de 9h30 à 16h. Au profit des missions. Entrée, face au no 2276, chemin du Fleuve. Info: 839-8800.

SALON DE SENSIBILISATION AUX MALADIES MENTALES dans le Mail central des Galeries de la Capitale. Conférences à 11h, 12h, 13h, 14h, 15h, 16h; témoignages, exposition, démonstrations, etc. Entrée libre. Info: 523-1502.

L'ACTION DE GRÂCE EN NOUVELLE-FRANCE. Le Seigneur Jean-Mauvide vous convie en son manoir de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans à l'occasion de l'Action de Grâce, les 11, 12 et 13 octobre. Dimanche: dégustation de produits du terroir, atelier de décoration de citrouilles et animation; entrée: 5$. Info: 829-2630.

D'ART ET DE SOUHAITS (Festival international des arts traditionnels). Création d'une carte de souhaits à partir de motifs traditionnels ukrainiens. Papier calque, encres de couleur sur papier aquarelle, tout pour créer une carte. Avec Virginie Gilbert. Pour les 7 ans et plus. À 13h30 à la bibliothèque Gabrielle-Roy (529-0924)

CLUB DE MARCHE DE VAL-BÉLAIR. Randonnée pédestre en forêt au Mont Saint-Sacrement, 200, boul. Saint-Sacrement à Saint-Gabriel de Valcartier. Départ à 10h du stationnement principal. Info: 843-6916 ou 845-3686.

«CRIMES ET CHÂTIMENTS». Circuit pédestre guidé. Histoire des crimes et des châtiments du régime français à 1900. Les samedis à 20h. Coût: 16$. Réservation: La Compagnie des Six-Associés 692-3033. Jusqu'au 1er novembre.

«TRÉSORS ET SUPERSTITIONS». Circuit pédestre guidé. Histoire des croyances et des secrets de la ville de Québec. Les vendredis et samedis à 20h30. Coût: 16$. Réservation: La Compagnie des Six-Associés 692-3033. Jusqu'au 1er novembre.

LES INTÉRIEURS DU TRAIT CARRÉ à Charlesbourg. Demain: deux circuits pédestres à caractère historique et architectural. Coût: 15$. Rés.: 647-4347.

CORPORATION DU PATRIMOINE ET DU TOURISME RELIGIEUX DE QUÉBEC. «Découvrez les trésors sacrés de Québec». Visite guidée gratuite de l'église Notre-Dame de la Garde, 761, rue Champlain, Québec, demain 13h à 16h30. Info: 694-0665.

ACTIVITÉS SOCIALES

SOIRÉES DANSANTES DE ROLAND avec Ronald de 20h à minuit au sous-sol de l'église de Giffard, rue Loyola. Entrée: 5$; cours de danse en ligne avec Pauline de 19h à 20h (1$ supplémentaire). Info: 661-9207

CLUB ÂGE D'OR DE CHAUVEAU. Soirée dansante avec orchestre; buffet. À 20h à l'école Étincelle, 1400, rue Lucien, Sainte-Foy. Info: 872-7426 ou 872-1390.

LES AMIS DYNAMIQUES DE SAINT-RÉDEMPTEUR. Soirée dansante à 20h30 au Centre communautaire, 1325, 7e Rue, Saint-Rédempteur. Entrée: 8$, goûter compris. Info: 831-0577.

CLUB IMPRÉVU, célibataires 30-45 ans. Demain: brunch-rencontre à 10h au bar Le Casey's, 2450, boul. Laurier. Info: 874-3724.

CLUB PRIVILÈGE. Club social pour gens libres de 45 à 59 ans. Souper à 18h30 au Melting Pot, 9333, boul. du Centre Hospitalier, Charny (réserver aujourd'hui avant 14h). Demain déjeuner à 10h au Graffiti, 1191, avenue Cartier (réserver aujourd'hui avant 18h). Téléphone: 990-2002.

ÂGE D'OR DE BREAKEYVILLE. Soirée avec l'orchestre Jacques Laprise à 20h30 à l'édifice les Bâtisseurs. Goûter et prix de présence. Info: 832-4007 ou 832-0608.

DANSES SOCIALES POUR FERVENTS avec Lorraine et Yvon de l'Édyme. À 20h à la salle communautaire 195, de la Rivière, Loretteville. Coût: 6$. Info: 523-7251.

CLUB LE RENDEZ-VOUS. Souper animé à 19h. Pour gens seuls. Au motel Carillon, 2800, boul. Laurier, Sainte-Foy. Coût: 20$. Info: 843-5441.

CLUB LE RENDEZ-VOUS. Soirée danse-rencontre à 21h. Pour gens seuls. Au motel Carillon, 2800, boul. Laurier, Sainte-Foy. Coût: 5$. Info: 843-5441.

CLAIRE DE LUNE RENCONTRE. Pour personnes seules et célibataires. Quilles et billard; animation, jeux; buffet à minuit. À 20h30 à la Salle de quilles de Val-Bélair, 1545, de l'Innovation. Coût: 20$. Rés.: 842-5339.

SOIRÉE DE DANSE SOCIALE avec musicalité Richard Poisson. Cours de danse en ligne à 20h avec Jean Chénard. Soirée à 20h45. Au centre récréatif de Saint-Henri de Lévis. Coût: 7$. Info: 832-8075.

SOIRÉE DE DANSE EN LIGNE animée par Louise Labbé. Pratique à 19h. Soirée à 20h au sous-sol de l'église Sainte-Odile, rue des Peupliers Ouest. Entrée: 6$. Information: 864-4442.

VERT L'AVENTURE PLEIN AIR. Club sportif. À 18h: Liquid, 580, Grande Allée. Demain: Sentier de la rivière Noire, Beauce-Appalaches. Inf. 687-2396.

SOIRÉE DE DANSES EN LIGNE ET SOCIALES avec le Carrefour Liberté, 2165, avenue Royale, Beauport. Inf. Gill ou Martin au 666-7056.

SOIRÉE-RENCONTRE pour gens seuls de 35 ans et plus, sam. à 18h au pub Le Gîte, 5155, boul. Hamel. Buffet, animation et chansonnier. Dim. à 11h, brunch et Speed Dating au Buffet Jad'Or, 623, bl. Hamel. Info: 872-0730.

DÉJEUNER-RENCONTRE ACCUEIL CHALEUREUX pour les 48-65 ans, demain à 9h30, à l'Hôtel Québec, Sainte-Foy. Inf.: Gigi 659-1716.

GENS SEULS, déjeuner-rencontre «Au Petit Coin Breton», Sainte-Foy, tous les dimanches à 10h. Info: 836-1771.

DÉJEUNER VEUFS ET VEUVES PLUS GENS LIBRES. Les dimanches à 10h30 au restaurant «Feu rouge», 2800, boulevard Laurier. Info: 681-3169 ou 652-1247.

CENTRE FEMMES D'AUJOURD'HUI, 2480, chemin Ste-Foy. Demain de 11h à 13h: Café-Croissants. Pour nformation : 651-4280.

1617880

SAX CONDOMINIUM • QUÉBEC

Découvrez le tout-inclus Sax

à partir de 177 000$*

La formule du tout-inclus Sax, exclusive au Groupe Kevlar, est faite pour vivre la vie dans tous ses états, sans tracas. Vous achetez, vous entrez, tout y est! Vraiment tout: électroménagers, stores horizontaux en bois, douche en verre, parquet de bois franc... **Il ne reste plus qu'à imaginer les couleurs.**

* Toutes taxes incluses

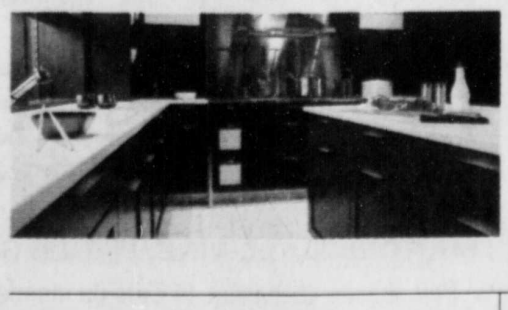

KEVLAR

Rien ici n'est comme ailleurs
Visitez notre Bureau - Vente & visite dès aujourd'hui et découvrez, dans un environnement privilégié et spécialement aménagé, le style de vie Sax.

Bureau - Vente & visite
777, rue de Belmont, Sainte-Foy
T 418.650.1533 **www.sax-quebec.com**
Du lundi au jeudi: 13h00 à 19h00
Samedi et dimanche: 13h00 à 17h00
Vendredi: fermé

En vente maintenant!

Le confort urbain signé KEVLAR

LE QUÉBEC ET LE CANADA

Yves Séguin a déclaré avoir rallié son homologue fédéral, John Manley, à une demande traditionnelle du Québec. PC

FORMULE DE PÉRÉQUATION

Victoire historique en vue pour Québec

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

■ Après un quart de siècle de discussions stériles, le Québec serait sur le point d'obtenir gain de cause sur une modification de la formule de péréquation, qui pourrait donner chaque année « plusieurs centaines de millions de dollars » de plus à la province.

En entrevue téléphonique hier, le ministre des Finances, Yves Séguin, a déclaré avoir rallié son homologue fédéral, John Manley, à une demande traditionnelle du Québec. L'irritant dont il est question concerne un dossier complexe, de l'aveu même de M. Séguin, ayant trait aux calculs de la valeur foncière, une composante importante de l'évaluation de la péréquation.

M. Manley « a dit qu'il était prêt à reconnaître davantage la valeur marchande des résidences. Ça, c'est une vieille demande du Québec, ça fait 24 ans qu'on se bat là-dessus. Ça nous donnerait plus de sous à la péréquation, certainement plusieurs centaines de millions. C'est substantiel. »

En clair, poursuit M. Séguin, « le fédéral reconnaît que, dans la péréquation, le champ de taxation que sont les taxes municipales devrait reconnaître la valeur des résidences à une valeur plus marchande et non pas à la valeur actuelle, qui est presque au coût historique des propriétés il y a 30 ans ».

Ainsi, « ça ferait augmenter l'écart entre les provinces » et, étant donné que le Québec « est désavantagé par rapport à la valeur des résidences, ça nous donnerait donc plus de péréquation. C'est ça que ça veut dire », a expliqué le ministre québécois des Finances.

Pour le reste, M. Séguin se « déclare relativement satisfait » de la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances qui s'est terminée hier à Ottawa. « Il y a une ouverture. Ce qui nous surprend d'ailleurs, parce qu'hier, notre sentiment était que le gouvernement fédéral se préparait à nous dire qu'il n'y avait pas d'argent, qu'il ne voulait rien faire, surtout compte tenu de la transition gouvernementale », a précisé le ministre.

Sur la question de la révision globale de la formule de péréquation, « M. Manley a admis que ça avait atteint un seuil intolérable et qu'il n'était plus question de continuer ça », a relaté M. Séguin. La « danse rock and roll », comme l'appelle le ministre des Finances, pourrait se mettre au pas du Québec, qui a proposé une formule « d'amortissement des impacts » tenant compte « des trois années antérieures et des trois années futures. Ils semblaient très intéressés à aller de l'avant ».

De l'avis de M. Séguin, « le Québec est un peu l'expert dans ces questions-là (rires), les autres provinces le reconnaissent ». Ce qui a aidé le ministre québécois à faire que « notre projet de réforme de la péréquation est devenu le projet de réforme des 10 provinces. C'est ce qu'on a présenté hier (jeudi). Des formules élaborées par le Québec ».

DEUX MILLIARDS

Par ailleurs, M. Manley a fait la promesse de tout mettre en œuvre pour respecter l'engagement du gouvernement de verser les 2 milliards $ en janvier si les surplus le permettent, comme l'entente sur la santé conclu l'an dernier le prévoyait.

M. Manley a de plus mis un terme à une crainte des provinces de voir le fédéral dépenser ailleurs les excédents récoltés. Hier, le ministre a pris l'engagement qu'Ottawa ne se lancerait pas dans de nouveaux programmes qui risqueraient de gruger les surplus. « C'est une priorité pour nous de respecter notre engagement », a-t-il martelé, lors de la conférence de presse tenue après la réunion.

L'engagement du ministre Manley a donc soulagé les ministres provinciaux. « Je pars l'esprit tranquille », a souligné M. Séguin, qui évalue que le fédéral pourrait engranger jusqu'à 5 milliards $ cette année. « Je n'ai pas le chèque avec moi, mais j'ai une belle assurance. »

Avec la Presse canadienne

ENQUÊTE DE LA SQ SUR DES DÉFUSIONNISTES

Charest et Chagnon indignés

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — La révélation par un quotidien montréalais que la Sûreté du Québec mène une enquête sur des défusionnistes de Longueuil a suscité des réactions d'indignation, hier, de la part du premier ministre Jean Charest, du ministre de la Sécurité publique Jacques Chagnon et du maire de Longueuil Jacques Olivier.

Ils ont tous trois soutenu qu'ils n'y étaient pour rien et ont dit y voir une initiative à la fois malheureuse et non nécessaire. « Sur l'affaire de la Sûreté avec les défusionnistes, je n'étais pas informé et à vue d'œil, avec l'information que j'ai, ça ne semble pas nécessaire, a déclaré le premier ministre. Je laisserai le soin à la Sûreté du Québec d'expliquer pour quelles raisons cette décision a été prise.

« Je ne vois pas la nécessité d'entreprendre ce genre d'enquête. Personne chez nous ne s'intéresse à ça, on a autre chose à faire », a-t-il ajouté. À un journaliste qui insistait, le premier ministre a affirmé que « cela n'a pas du tout été initié par nous et je vais leur (la direction de la SQ) laisser le soin de s'expliquer sur ce qui a motivé leur action. Je m'attends à ce qu'ils le fassent aujourd'hui », a-t-il ajouté.

Une initiative inutile, commente le PM

Au moment où M. Charest lançait la balle dans le camp de la SQ, le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, enjoignait la Sûreté du Québec à cesser de faire des déclarations aux médias à ce sujet, comme le faisait un porte-parole depuis quelques heures.

En entrevue téléphonique en mi-journée, le ministre responsable de la SQ a pris la précaution d'indiquer que « les policiers de la SQ peuvent toujours prendre des initiatives pour s'assurer du bon ordre public, mais dans ce cas-là, il s'agit d'une initiative malheureuse », a-t-il lancé.

« Si on m'avait avisé de ça, c'est évident que j'en aurais parlé à l'état-major de la Sûreté du Québec et j'aurais conclu que c'était ridicule », a ajouté le ministre Chagnon.

« Tant qu'à être allés rencontrer les autorités municipales, ils auraient été aussi bien de s'abreuver aux histoires qui circulent dans les journaux locaux, sur la Rive-Sud, et ils auraient été aussi avancés sur le plan de leur recherche », a-t-il fait valoir.

On sait que la directrice de cabinet du maire Olivier, Renée Clermont, a reçu mercredi la visite d'un policier désireux de savoir ce qui, selon elle, pourrait se passer si les défusionnistes perdaient leur combat.

Le ministre Chagnon a dit avoir reçu hier matin un appel téléphonique de la SQ au cours duquel il a appris qu'il s'agissait « d'une initiative locale » et qu'à la direction « on n'est pas content ». « Moi, je la trouve un peu ridicule », a-t-il ajouté. Le ministre Chagnon a dit croire que le débat sur les défusions municipales, lancé par son chef Jean Charest durant la campagne électorale, va se dérouler dans l'ordre.

De son côté, le maire de Longueuil, Jacques Olivier, a qualifié d'« inacceptables et non professionnelles » les rencontres au cours desquelles les policiers ont demandé à des défusionnistes comment ils réagiraient en cas d'échec, notamment.

M. Olivier estime qu'en agissant comme ils l'ont fait, les policiers ont « tenté de faire peur à des gens ».

À l'intention du ministre Chagnon, résidant de Longueuil, le maire Olivier a dit « qu'il y a du travail à faire à l'intérieur de la Sûreté du Québec qui a surévalué ce qui peut se produire ».

Sam Hamad blanchi

Le ministre des Ressources naturelles recevra les 2000 $ qu'il a versés en trop

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

Le Directeur général des élections absout Sam Hamad, qui avait contribué deux fois à la caisse électorale du Parti libéral pour un montant excédant de 2000 $ la limite permise.

Jean-Yves Ozenne, porte-parole du DGE, a indiqué hier que « l'enquête a démontré que M. Hamad a agi de bonne foi, sans mauvaises intentions » dans cette histoire. Pour mémoire, rappelons que le député de Louis-Hébert avait défrayé les manchettes lorsqu'on avait relevé que son nom figurait deux fois dans la liste des donateurs du PLQ, une fois sous « Hamad », la seconde sous « Hammad », à deux adresses différentes.

Sam Hamad

Le DGE a tranché hier que « l'erreur d'orthographe des noms est attribuable au Parti libéral », qui doit rembourser M. Hamad, comme le prévoit la procédure habituelle. Ainsi, l'argent versé en trop — 2000 $ — a déjà été acheminé au DGE, qui le remettra sous peu au ministre. Selon l'article 91 de la loi électorale, la contribution maximale pour toute personne qui contribue à la caisse d'un parti est limitée à 3000 $.

Les cas de dépassements de contribution ne sont pas fréquents, mais « pas inusités non plus », précise M. Ozenne. Dans ce cas particulier, c'est la position de M. Hamad qui a attiré l'attention médiatique. Au Parti libéral, on trouve deux ou trois cas similaires chaque année et on procède aussitôt au remboursement des donateurs trop généreux.

La double contribution de M. Hamad a été mise à jour deux semaines avant le scrutin du 14 avril, alors que le Parti québécois avait porté une plainte à cet effet. Le député avait alors plaidé « l'incident bête et niaiseux », arguant qu'« il y a plein de choses qui me sont envoyées avec deux "m" ». Il avait alors juré ne pas avoir déduit plus de 3000 $ de ses impôts ni voulu « profiter du système ».

Comme il l'avait déclaré alors, à la blague, le ministre s'est « enrichi de 2000 $ grâce au Parti québécois »...

Pas de conflit d'intérêts entre Rock, McCallum et les Irving

■ OTTAWA — Le ministre de l'Industrie, Allan Rock, et le ministre de la Défense, John McCallum, ont déclaré n'avoir rien à se reprocher pour avoir accepté un voyage de pêche familial offert par la famille Irving, l'une des plus riches au pays. Le ministre Rock s'est fait bombarder de questions hier à la Chambre des communes. Il a déclaré avoir accepté ce voyage de pêche offert par la riche famille du Nouveau-Brunswick, qui possède des actifs dans l'industrie pétrolière, alors qu'il était ministre de la Santé. Ainsi, il ne pouvait se placer en conflit d'intérêts, a-t-il précisé. Allan Rock a été nommé ministre de l'Industrie en janvier 2002, et son ministère a eu plusieurs négociations avec la famille Irving. Le *National Post* rapportait dans son numéro d'hier que John McCallum, Allan Rock et le secrétaire parlementaire du ministère de la Défense, le député Dominic Leblanc, étaient du voyage au camp de pêche des Irving à l'été 2001. (PC)

1616404

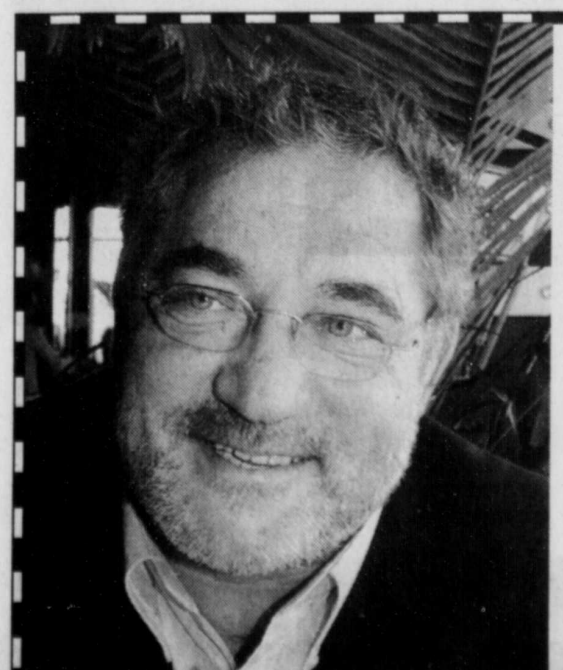

LE MONDE DU CAFÉ

MARCEL DALLAIRE, *PDG, Les Grands Feux Loto-Québec*

« Peu importe l'occasion, le Café du Monde offre toujours le contexte approprié et une ambiance sans pareille. C'est une des plus belles tables de Québec, dans un des plus beaux secteurs de la ville. Le menu qui est proposé est excellent et la carte des vins bien élaborée, bien équilibrée. On y est toujours accueilli avec beaucoup d'attention et le service est courtois, tout en étant convivial.
Il y a des endroits comme ça où l'on se sent comme... chez soi! »

Paris dans l'air, Paris dans l'assiette
84, RUE DALHOUSIE VIEUX-PORT DE QUÉBEC
TERMINAL DE CROISÈRES
WWW.LECAFEDUMONDE.COM

BISTRO PARISIEN
LE CAFÉ DU MONDE
RSVP
418•692•4455

AFFAIRE MAHER ARAR

L'ambassadeur américain refuse de témoigner

OTTAWA (PC) — L'ambassadeur américain au Canada a indiqué hier qu'il n'avait aucunement l'intention de témoigner devant un comité parlementaire concernant la déportation d'un citoyen canadien en Syrie.

Le comité des affaires étrangères des Communes a adopté, jeudi, une requête voulant que Paul Cellucci soit appelé à expliquer pourquoi Maher Arar, un citoyen canadien originaire de Syrie, a été déporté l'an dernier dans son pays d'origine plutôt qu'au Canada.

«Ce n'est pas ce que les diplomates doivent faire, du moins c'est ma compréhension des différents protocoles», a déclaré M. Cellucci à l'issue d'un discours lors d'une conférence sur l'énergie.

M. Cellucci a indiqué en avril dernier que les autorités des services de police canadiens étaient «contentes» lorsque les États-Unis, qui clament que M. Arar a déjà eu des liens avec le réseau terroriste Al-Qaida, l'ont déporté en Syrie.

L'ambassadeur américain a déclaré hier que le Canada n'a joué aucun rôle dans cette déportation. «Cette décision a été prise par les autorités américaines sans qu'il y ait consultation des autorités canadiennes.

«Les États-Unis avaient de bonnes raisons pour en arriver à cette décision et c'est tout ce que je peux dire à ce propos.»

Maher Arar, 33 ans, revenait à Montréal de ses vacances passées en Afrique lorsqu'il a été arrêté à l'aéroport international Kennedy pendant une escale, le 26 septembre 2002. Aucune accusation n'a été portée mais 10 jours plus tard, il était déporté en Syrie et non au Canada, où il vit en compagnie de sa femme et de ses enfants.

L'opposition aux Communes a réitéré ses questions quant à la véritable implication du Canada dans ce dossier et ils ont demandé une enquête indépendante. Le solliciteur général, Wayne Easter, a choqué ses collègues libéraux ainsi que les membres de l'opposition en refusant de répondre à leurs interrogations, un peu plus tôt cette semaine.

M. Easter a entre autres refusé de confirmer si M. Arar avait déjà fait l'objet d'une enquête policière au Canada.

Québec cherche à accroître les inscriptions en formation professionnelle

MONTRÉAL (PC) — Le premier ministre Jean Charest et son ministre de l'Emploi, Claude Béchard, sont d'avis qu'une bonne façon de combattre le chômage est d'inciter le plus de gens possible à parfaire une formation professionnelle et technique.

MM. Charest et Béchard assistaient hier au lancement d'une campagne publicitaire et d'information sur le sujet : la première sera à la télévision nationale puis régionale et la seconde dans Internet.

Dans ce dernier cas, les jeunes et les moins jeunes désireux de mener des études techniques verront quels sont les secteurs présentant les meilleures possibilités de décrocher un emploi. Le premier ministre Charest a souligné qu'il s'agissait d'une première initiative et que lui et son ministre avaient bien l'intention de revenir à la charge.

Cette campagne de valorisation de la formation technique et professionnelle a été favorablement accueillie par la Fédération des cégeps et par les Manufacturiers et exportateurs du Québec. «La méconnaissance des environnements de travail, des tâches ainsi que des conditions de travail par la population ajoute aux facteurs qui rendent difficile le remplacement des travailleurs âgés par une nouvelle main-d'œuvre qualifiée», a commenté le porte-parole des manufacturiers.

1618147
BLITZ 2003
2.9%
de financement à l'achat
60 mois
Langlois Volkswagen
www.langloisvw.com
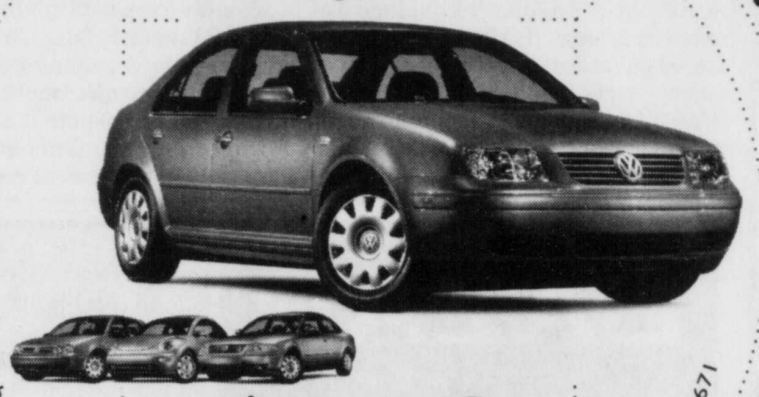
Êtes-vous fait pour Volkswagen?
*L'offre s'applique à tous les véhicules à essence 2003, neufs, en stock, à l'exception de la GTI Édition 20e anniversaire, de la New Beetle décapotable et de l'EuroVan. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Offre en vigueur à compter du 3 octobre 2003. Cette offre est d'une durée limitée et peut être retirée en tout temps sans préavis. Chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Ne s'applique qu'aux particuliers. Tous les détails sur vw.ca et chez votre concessionnaire.
2090, boul. Sainte-Anne, L'Ange-Gardien 418 822-0671
sans frais 1 877 822-0671
L'offre se termine le 31 octobre 2003

1618828
Vente de l'Action de Grâces
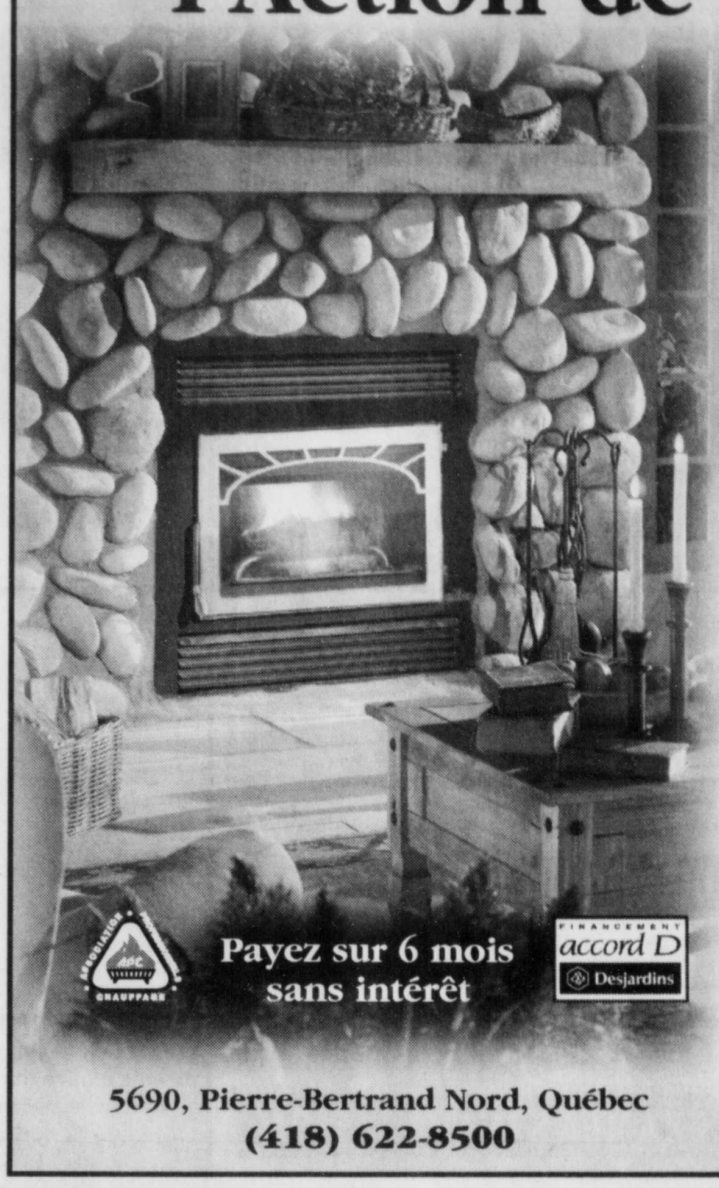
9 au 11 octobre
Économisez jusqu'à
35 %
sur appareils sélectionnés
Membre de l'Alliance
NAPOLEON
Cheminées
SUPERVENT
Payez sur 6 mois sans intérêt
FINANCEMENT accord D Desjardins
5690, Pierre-Bertrand Nord, Québec
(418) 622-8500
BRIQUE & PAVÉ
Giroux•Maçonnex
RBQ 8004-8085-14

1616533
SALONS CUIR SUPER SPÉCIAL

PAYEZ EN 24 VERSEMENTS OU NOUS PAYONS LA TPS POUR VOUS
• Toutes les marchandises en magasin
• Toutes les commandes spéciales
EN PLUS
À l'achat de 4 places assises, obtenez un rabais de 10%
sur tous les meubles d'appoint, carpettes, lampes et accessoires décoratifs
LES PLUS BEAUX CANAPÉS À QUÉBEC
Nous vous invitons à découvrir notre grand choix de mobiliers de salon offerts dans une vaste gamme de couleurs et de textures.
Hâtez-vous et profitez du meilleur choix !
INVITATION
Directement d'Italie, les nouvelles collections Natuzzi présentées dans une toute nouvelle ambiance au 18, rue Courcelette.
Soyez des nôtres !
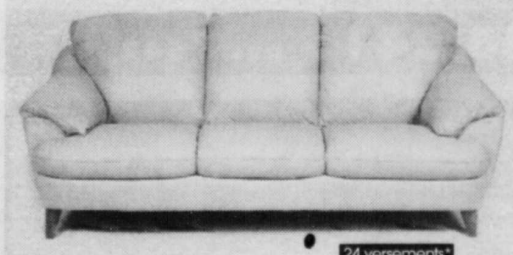
Causeuse : 1349$ 1095$ ou 24 versements* 36,74$/mois
Canapé : 1695$ 1395$ ou 46,80$/mois
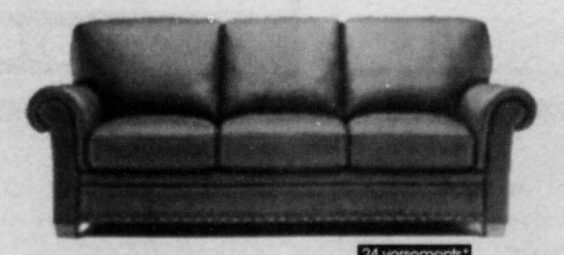
Causeuse : 1695$ 1495$ ou 24 versements* 50,18$/mois
Canapé : 2249$ 1895$ ou 63,58$/mois
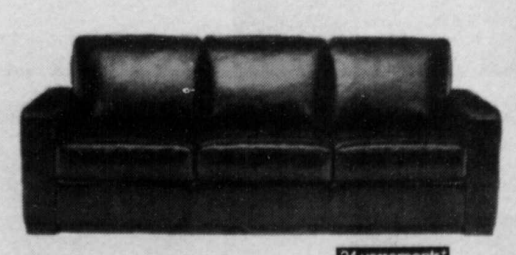
Causeuse : 1659$ 1495$ ou 24 versements* 50,18$/mois
Canapé : 1895$ 1695$ ou 56,87$/mois
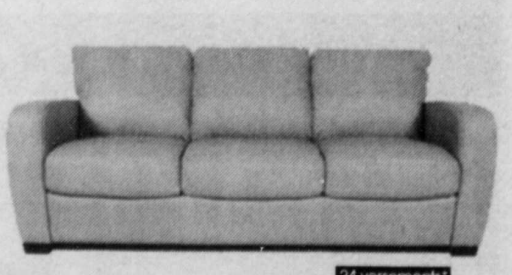
Causeuse : 1895$ 1595$ ou 24 versements* 53,51$/mois
Canapé : 2295$ 1995$ ou 66,93$/mois
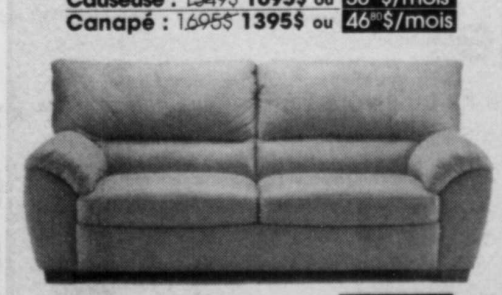
Causeuse : 2049$ 1695$ ou 24 versements* 56,87$/mois
Canapé : 2295$ 1949$ ou 65,39$/mois

Causeuse : 2095$ 1795$ ou 24 versements* 60,22$/mois
Canapé : 2795$ 2395$ ou 80,35$/mois

Causeuse : 2195$ 1895$ ou 24 versements* 63,58$/mois
Canapé : 2795$ 2495$ ou 83,71$/mois

Causeuse : 2195$ 1895$ ou 24 versements* 63,58$/mois
Canapé : 2795$ 2395$ ou 80,35$/mois

Causeuse : 2395$ 2095$ ou 24 versements* 70,29$/mois
Canapé : 3049$ 2649$ ou 88,87$/mois
CONTEMPORAIN
18, rue Courcelette
Québec
ROCHE-BOBOIS
9, rue Courcelette
Québec
LA GALERIE DU MEUBLE
DÉCORATION INTÉRIEURE
681-0171 • 1 800 463-2277 • lagaleriedumeuble.com
CLASSIQUE
1215, boul. Charest O.
Québec
LA-Z-BOY
Classique
1221, boul. Charest O.
Contemporain
10, rue Courcelette
Québec
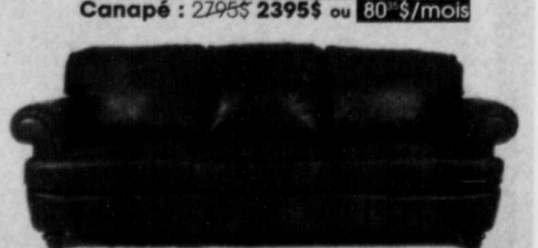
Causeuse : 2549$ 2149$ ou 24 versements* 72,10$/mois
Canapé : 3195$ 2695$ ou 90,22$/mois
Plan de financement 24 versements égaux sans intérêt : les mensualités incluent les taxes et un acompte de 30%. Effectif à compter de la date d'achat. Conditionnel à l'approbation du crédit. Conditions en magasin. Les prix sont garantis jusqu'au dimanche 2 novembre 2003

DÉVELOPPEMENT HYDROÉLECTRIQUE

L'environnement pris en compte

Norman Delisle
Presse canadienne

Les questions environnementales vont influencer les décisions du gouvernement libéral sur le développement de l'énergie nucléaire, thermique ou celle produite par les petites centrales, a assuré hier le ministre québécois des Ressources naturelles, Sam Hamad.

Le gouvernement doit décider bientôt du sort de la seule centrale nucléaire du Québec, celle de Gentilly, à Nicolet. Des études sont en cours actuellement pour déterminer si cette centrale sera rafraîchie ou définitivement fermée.

« Si on prolonge la vie de cette centrale, il y aura des audiences publiques. Deux critères nous guideront : la protection de l'environnement et la sécurité des citoyens », a déclaré le ministre Hamad.

Des critères d'environnement guideront aussi la décision concernant la centrale du Suroît, à Melocheville, en Montérégie. Il s'agit d'une centrale thermique qui produirait 800 MW en appoint au réseau québécois d'électricité. La centrale devrait normalement être prête à la fin de 2006. Il faut analyser l'émission de gaz à effet de serre de cette centrale, a noté le ministre des Ressources naturelles.

MINICENTRALES

M. Hamad a toutefois noté un bon point pour les centrales thermiques : elles sont prêtes à fonctionner en cinq ans, alors qu'il faut 12 ans avant qu'une centrale hydroélectrique puisse entrer en fonction.

Quant aux minicentrales, on tient compte, pour les autoriser, de la sauvegarde de l'environnement, de la volonté régionale, et des retombées économiques qu'elles engendrent, a expliqué le ministre.

Il est clair, par exemple, qu'une centrale comme celle projetée sur la rivière Ashuapmushuan, qui se jette dans le lac Saint-Jean, ne sera pas retenue par le gouvernement parce qu'il s'agit d'une rivière patrimoniale.

Le ministre Hamad a néanmoins rappelé que 98 % de l'énergie électrique produite au Québec provient de l'hydroélectricité.

Le reste provient de l'énergie éolienne, qui produit 1000 MW, de la cogénération (800 MW) et du nucléaire (800 MW). Enfin, quelque 100 MW proviennent du traitement de la biomasse.

Pas question de fermer Recyc-Québec

Le ministre de l'Environnement est toutefois préoccupé par la gestion de l'organisme

Lia Lévesque
Presse canadienne

MONTRÉAL — Il n'est pas question d'abolir Recyc-Québec, assure le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair.

Le ministre a pris la parole devant 250 participants au colloque des élus de la Communauté métropolitaine de Montréal, hier midi.

Interrogé après son allocution, M. Mulcair a nié qu'il soit question d'abolir Recyc-Québec, dans la foulée de la révision du rôle de l'État qui vient d'être amorcée par le gouvernement Charest.

L'abolition pure et simple ne fait pas partie des scénarios envisagés

Recyc-Québec est notamment chargé de promouvoir le recyclage.

« Il n'y a aucun document, aucun scénario qui ait été envoyé, par notre ministère, au conseil exécutif dans le cadre de la réingénierie, qui prévoit l'abolition pure et simple de Recyc-Québec. Ca ne fait pas partie de nos plans », a dit le ministre.

« Ce qui est sur la table, c'est l'ensemble des organismes qui relèvent du ministère de l'Environnement — que ce soit Recyc-Québec, que ce soit le Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE) — pour s'assurer qu'on donne un meilleur service avec l'argent qu'on met là-dedans. Mais l'abolition pure et simple ne fait pas partie des scénarios. Changer des attributions, changer la manière de s'y prendre ? Oui. On veut travailler mieux avec l'argent qu'on met là-dedans. L'abolir ? Non. »

Le ministre a tout de même avoué être préoccupé par la gestion de Recyc-Québec. « On connaît des problèmes de gestion importants à Recyc-Québec et j'ai l'intention de m'y adresser (*sic*) comme ministre responsable, parce qu'ils ont des budgets importants. Ce sont des dizaines de millions de dollars d'argent des contribuables. »

Le ministre a cité des problèmes de calculs qui l'indisposent, qui laissent croire à une augmentation de la proportion de matières recyclées mais qui ne reflètent pas la réalité, à son avis, en raison de la croissance de l'activité économique. « C'est plutôt l'absence d'une méthodologie qui m'a préoccupé. Lorsque j'ai rencontré (les dirigeants de) Recyc-Québec, j'ai appris qu'ils n'avaient jamais validé leurs chiffres. » Plus tard, il a ajouté : « Je n'étais pas satisfait des chiffres qui m'avaient été fournis par Recyc-Québec. »

M. Mulcair espère donc un revirement de situation. « Oui, il va y avoir des changements à Recyc-Québec, ça, c'est sûr », a-t-il répondu aux journalistes.

Il a souligné le fait qu'il travaille justement avec les municipalités, dont la Communauté métropolitaine de Montréal, dans l'espoir d'augmenter la proportion de matières recyclables qui sont effectivement recyclées.

1615756
LE SÉMINAIRE SAINT-FRANÇOIS

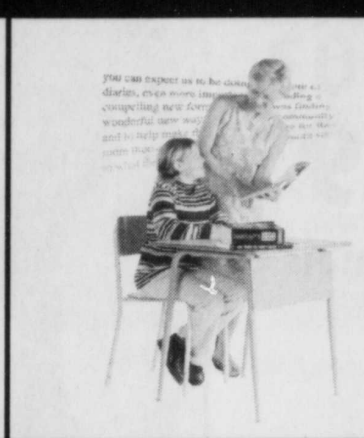
DES SERVICES PÉDAGOGIQUES EMBALLANTS
DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES STIMULANTES
DES ACTIVITÉS SPORTIVES ENLEVANTES
UN PENSIONNAT POUR GARÇONS CAPTIVANT
UN PROJET ÉDUCATIF ENRICHISSANT
TRANSPORT SCOLAIRE RIVE NORD - RIVE SUD

EXAMENS D'ADMISSION
1re sec.: 29 NOVEMBRE (AM-PM) ET 6 DÉCEMBRE 2003
(2e à 5e sec.: faire parvenir votre dossier scolaire).
JOURNÉE D'INFORMATION
Le 19 OCTOBRE à 13h30
journée portes ouvertes: animation, information.
SSF
MENS SANA IN CORPORE SANO
Séminaire Saint-François
4900, Saint-Félix, Saint-Augustin Québec G3A 1X3
Tél.: 418-872-0611 Télécop.: 418-872-5845
www.ss-f.com
POUR CEUX et CELLES qui en veulent PLUS

1613834
BAZAR SPORTS•ALPINS STONEHAM
Profitez d'une semaine supplémentaire ! Ouvert jusqu'au 19 octobre
Lot de skis Dynastar de 50% à 70%
Quantité limitée
Vestes pour hommes et femmes
seulement 99,99$
Ripzone • Power Room • Mexx Sport
LOT DE BOTTES NEUVES
à partir de 99,99$
Rossignol Cobra junior avec fixation comp junior
prix régulier 289,99$ 149,99$
Lot de planches à neige
Adulte et junior à partir de 99,99$
Sous-vêtements
50% de rabais
Hot Chilly's • Louis Garneau • Kombi
Notre partenaire
PLAY IT AGAIN SPORTS
Québec 688.3311 Ste-Foy 650.3311
Lévis 838.3111
équipements USAGÉS À VENDRE
Apportez vos skis alpin, skis de fond, planches à neige et bottes usagés sous 3 formes avantageuses : EN ARGENT EN ÉCHANGE EN CONSIGNE
Skis juniors avec fixation à partir de 39,99$
Raquettes à neige Modèle GV prix régulier 219,99$ 109,99$
Un seul bon endroit
rendez-vous à la cafétéria de Stoneham
SPORTS•ALPINS Stoneham
418 848.2415 poste 542

1601654

De la mode, on en mange !
Lorsque vous devez trouver tout ce qu'il vous faut pour créer tout un effet, choisissez Place Laurier ! Des chaussures aux boucles d'oreilles en passant par les robes de soirée, même les plus indécis seront conquis !
Place Laurier
c'est ma place
350 magasins. Sears, Zellers, La Baie, Toys "R" Us, Future Shop, Sports Experts, Linen Chest, Renaud-Bray | www.placelaurier.com

L'EST ET LA CÔTE-NORD

RIVIÈRE-DU-LOUP ET CACOUNA-PAROISSE

Une fusion qui enclave Cacouna-village

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Coup de théâtre hier à Rivière-du-Loup. Le maire, Jean D'Amour, était radieux. C'est tout sourire qu'il a annoncé, de concert avec son homologue de Cacouna-paroisse, qu'ils ont signé une entente de principe pour lancer un processus de regroupement.

« Nous vivons un instant historique », disait M. D'Amour, fier d'avoir fait un pas de plus dans son projet de regroupement qui, initialement, devait aussi inclure Cacouna-village, Saint-Antonin et Notre-Dame-du-Portage.

« Nous avons tenté de vendre notre parc industriel et de nous développer. Mais c'était toujours Rivière-du-Loup qui marquait des points », dit le maire de Cacouna-paroisse, M. Jacques Michaud.

Les discussions se sont amorcées le 30 septembre. Le projet a été adopté à l'unanimité. Les conseillers de Rivière-du-Loup laisseront tomber leur droit de suppléance à la mairie. Jacques Michaud assumerait ce rôle jusqu'aux élections de 2005. Il siègera au conseil provisoire avec un de ses conseillers.

L'entente prévoit que les deux municipalités demeurent responsables de leur dette. Les éléments d'actif seront mis en commun. En ce qui a trait à la taxation, l'uniformisation se fera sur une période de neuf ans. « Nous avions des problèmes d'approvisionnement en eau potable et mes 700 citoyens commençaient à trouver le processus long », dit le maire Michaud. « Grâce à notre entente, cette question pourra être réglée plus facilement et à meilleur coût », ajoute M. D'Amour.

Les maires doivent rencontrer le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, pour obtenir son aval. Puis, deux référendums seront tenus, ce qui a fait dire au maire D'Amour, libéral et fédéraliste, qu'il irait militer pour le OUI, ce qu'il ne croyait jamais devoir faire ! Dans le meilleur des scénarios, le processus se déroulerait en décembre et le décret pourrait être déposé en janvier.

TRAHISON

Le maire de Cacouna-village, M. Gilles D'Amours, a très mal réagi, parlant de trahison. Si la fusion se réalise, sa municipalité sera enclavée dans la nouvelle entité qui l'entourera de tout bord.

« Je ne l'ai pas vu venir du tout. Nous avons rencontré Cacouna-paroisse le 29 septembre pour reprendre notre démarche de regroupement. J'ai demandé à M. Michaud s'il avait mis un terme à ses projets de fusion avec Rivière-du-Loup et il m'a dit oui. Mensonge ! La population de Cacouna a été trahie. Jacques Michaud et son conseil vont en payer le prix. »

Selon M. D'Amours, une pétition a été signée par 230 citoyens de la paroisse, qui étaient en faveur d'un regroupement avec le village mais ne voulaient rien savoir de Rivière-du-Loup.

COLLABORATION SPÉCIALE, NAOMIE BRIAND

La ministre Françoise Gauthier aux commandes du « Bossula », le nouveau bateau-école du Centre spécialisé des pêches de Grande-Rivière, en compagnie du capitaine Isabelle Jalbert, finissante du programme de pêches professionnelles.

TOURNÉE MINISTÉRIELLE EN GASPÉSIE

1,8 million $ pour la pêche et l'aquaculture

NAOMIE BRIAND
Collaboration spéciale

■ GRANDE-RIVIÈRE — Des ministres libéraux ont effectué leur première grande tournée en Gaspésie hier, distribuant près de 1,8 million $ pour divers projets reliés au monde de la pêche et de l'aquaculture.

Un nouveau centre de recherche piloté par l'Université du Québec à Rimouski verra le jour à Gaspé, dans les locaux du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Deux professeurs-chercheurs et deux techniciens œuvrant dans le secteur des biomolécules marines seront en poste d'ici deux mois dans la péninsule, selon une entente valide pour trois ans. Une vingtaine d'étudiants à la maîtrise et au doctorat dans le domaine seront accueillis chaque année par l'équipe pour poursuivre des travaux de recherche.

En somme, le but de ce centre sera de dresser le portrait de la biomasse marine du golfe Saint-Laurent, et d'en étudier les caractéristiques. Ces recherches pourraient éventuellement déboucher sur la découverte de propriétés pharmacologiques et cosmétiques de ces biomolécules. Québec accorde 950 000 $ à ce projet, ce qui représente une bonne somme, compte tenu que les budgets annuels de recherche de l'UQAR sont de 7 millions $.

Québec accorde également 400 000 $ sur deux ans à Pêcheries Rivière-au-Renard, afin que soit mise en place la première usine de traitement de la moule au Québec.

Les opérations de dépuration, de conditionnement, de transformation et de commercialisation seront ainsi accessibles aux producteurs de moules de Gaspé et de Carleton. L'usine devrait être en fonction huit mois par année, et permettra de consolider environ 15 emplois saisonniers.

La ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M^me^ Françoise Gauthier, et son homologue à l'Éducation, Pierre Reid, ont inauguré le *Bossula*, un bateau-école acquis en juin par le Centre spécialisé des pêches de Grande-Rivière, au coût de 424 000 $. Le navire de 45 pieds servira à la formation des élèves du programme de pêches professionnelles dispensé par le Centre. Construit en 1987, le *Bossula* (qui signifie « boussole » en italien) a été rénové en début d'année à Newport, en Gaspésie.

MRC CÔTE-DE-GASPÉ

Les maires attendent l'étude du ministère

NAOMIE BRIAND
Collaboration spéciale

■ GRANDE-VALLÉE — Les esprits se sont quelque peu calmés à la MRC Côte-de-Gaspé. Les maires estiment avoir tout dit sur la décision de Gaspé de demander aux Affaires municipales une étude sur le fonctionnement de la MRC, et préfèrent attendre les recommandations du ministère avant de commenter.

À la mi-août, Gaspé a adopté une résolution demandant au ministère d'étudier le fonctionnement de la MRC Côte-de-Gaspé, et peut-être même d'envisager que Gaspé devienne à elle seule une MRC. La municipalité, qui compose 80 % de la population de la Côte-de-Gaspé, se dit lésée dans ses droits. Les quatre autres maires de la table, soit ceux de Cloridorme, de Grande-Vallée, de Murdochville et de Petite-Vallée, avaient vertement réagi à la résolution de Gaspé.

Le préfet Noël-Marie Clavet laisse maintenant le champ libre aux Affaires municipales, afin qu'une étude représentative soit réalisée. « C'est un dossier qui est chaud, qui attire beaucoup d'attention à travers le Québec, parce que la situation de la ville de Gaspé ne lui est pas unique. Il y a une cinquantaine de villes qui vivent la même réalité et qui attendent les résultats. »

Par solidarité avec ses homologues, le maire de Gaspé, Arthur Drolet, souhaite attendre que le ministère fasse son travail. « J'ai confiance qu'il y ait une entente (entre la MRC et la ville). Le but de cette décision, c'est d'amener une bonne réflexion au sein de la MRC Côte-de-Gaspé. »

Même si les deux parties, bonnes joueuses, affirment qu'elles accepteront les recommandations, la demande de Gaspé a tout de même blessé les autres maires qui sont à la MRC. « En attendant (les recommandations des Affaires municipales), la MRC continue à vivre », a conclu le préfet Clavet.

1618082

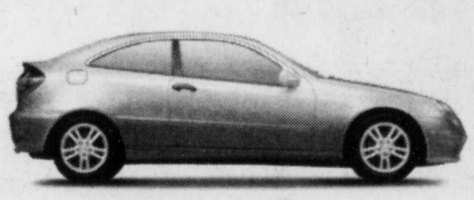
Coupé C Kompressor

Berline de Classe C

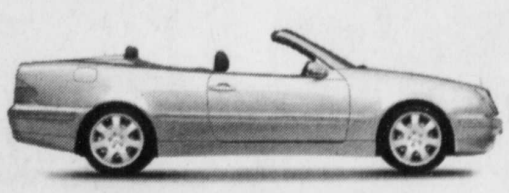
Cabriolet de Classe CLK

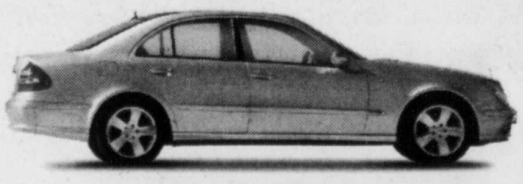
Classe E

Classe M

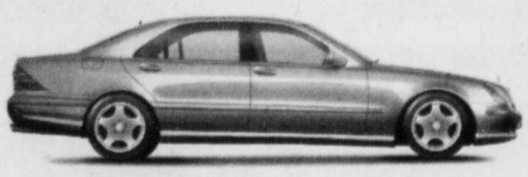
Classe S

LA FIN DE NOTRE ANNÉE-MODÈLE POURRAIT MARQUER LE DÉBUT DE LA VÔTRE.

VENTE DE FIN D'ANNÉE DE MERCEDES-BENZ DE L'ANNÉE-MODÈLE 2003

Quel meilleur moyen de débuter une nouvelle expérience de conduite que de se glisser au volant d'une des meilleures voitures au monde ? Après tout, rien n'allie aussi bien luxe, sécurité et performances qu'une Mercedes-Benz. Alors si vous avez attendu toute l'année de vous procurer un modèle en particulier, un essai routier suffira peut-être à vous lancer sur la route. Offre valable pour un temps limité selon disponibilité. Mercedes-Benz. N'attendez plus.

Mercedes-Benz

Chatel Automobiles Ltée
Témoin de votre réussite...
1350, Bouvier, Québec **Tél.: (418) 628-6336**
www.chatel.mercedes-benz.ca

Satellite de Chatel Automobiles
171, boul. Ste-Anne, Pointe-au-Père
Vente et service 1-800-353-0911

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2003, Toronto, Ontario. Détails auprès de votre concessionnaire.

L'ESSAI ROUTIER DÉMESURÉ

Seulement chez GM. Prenez place à bord de pratiquement n'importe quel nouveau modèle 2004 ou 2003 pour un essai routier 24 heures. Une chance unique de vous laisser séduire par votre nouveau véhicule avant de l'acheter. Cette offre a lieu maintenant, chez les concessionnaires participants, sous réserve de certaines conditions. Détails chez votre concessionnaire, sur le site gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.**

PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE

ESSAI ROUTIER 24 heures

GM Canada

PLUS
pour un temps limité
500 $ DE RÉDUCTION*
à l'achat ou à la location, sur presque tous les modèles

2004 PONTIAC MONTANA

• **Garantie 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise** • Moteur V6 3,4 L de 185 hp • Transmission automatique électronique 4 vitesses • Climatisation • Portes, vitres et rétroviseurs à commandes électriques • Télédéverrouillage • Lecteur CD • Freins à disque avec système ABS

319 $ PAR MOIS TERME DE 48 MOIS** OU **0 %** FINANCEMENT À L'ACHAT▼
0 $ COMPTANT
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ•

500 $ DE RÉDUCTION INCLUS*

2004 PONTIAC SUNFIRE SL
2 et 4 portes

• **Garantie 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise** • Moteur Ecotec L4 2,2 L de 140 hp • Transmission manuelle 5 vitesses Getrag • Banquette arrière repliable divisée 60/40 • Phares antibrouillard • Sacs gonflables à déploiement adapté côtés conducteur et passager avant

214 $ PAR MOIS TERME DE 48 MOIS** OU **0 %** FINANCEMENT À L'ACHAT▼
0 $ COMPTANT
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ•

500 $ DE RÉDUCTION INCLUS*

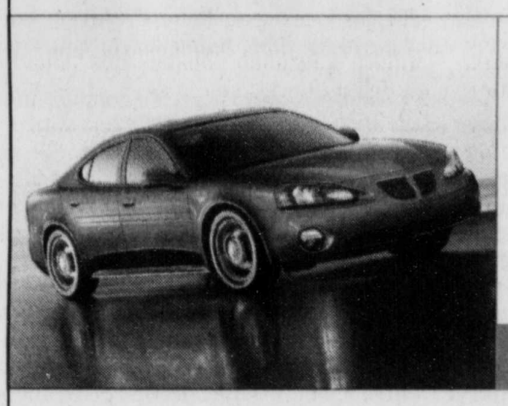

2004 PONTIAC GRAND PRIX GT1

• Moteur V6 3,8 L de 200 hp avec double échappement • Transmission automatique électronique 4 vitesses avec surmultipliée • Portes, vitres, rétroviseurs et ouvre-coffre à commandes électriques • Siège conducteur à réglage électrique en 6 positions • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD et 6 haut-parleurs

298 $ PAR MOIS TERME DE 48 MOIS** OU **0 %** FINANCEMENT À L'ACHAT▼
2191$ COMPTANT

500 $ DE RÉDUCTION INCLUS*

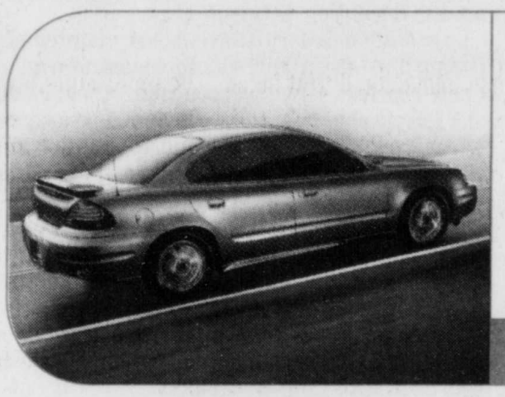

2004 PONTIAC GRAND AM SE

• Moteur ECOTEC DACT 4 cyl. d'aluminium 2,2 L de 140 hp • Transmission manuelle 5 vitesses Getrag • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Portes et ouvre-coffre à commande électrique • Banquette arrière repliable divisée • Aileron

259 $ PAR MOIS TERME DE 48 MOIS** OU **0 %** FINANCEMENT À L'ACHAT▼
0 $ COMPTANT
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ•

500 $ DE RÉDUCTION INCLUS*

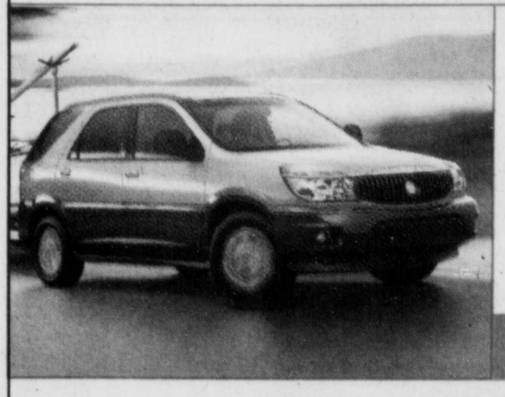

2004 BUICK RENDEZVOUS CX

• Moteur V6 3,4 L de 185 hp • Transmission automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Climatisation • Portes, vitres, rétroviseurs et ouvre-hayon à commandes électriques • Télédéverrouillage • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD et 6 haut-parleurs • Régulateur de vitesse • Phares antibrouillard

399 $ PAR MOIS TERME DE 48 MOIS** OU **0 %** FINANCEMENT À L'ACHAT▼
0 $ COMPTANT
0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ•

500 $ DE RÉDUCTION INCLUS*

2004 GMC SIERRA SL
à cabine allongée

• Moteur V8 Vortec 4800 de 285 hp • Transmission automatique 4 vitesses avec surmultipliée et mode remorquage charge lourde • Freins à disque avec système ABS aux 4 roues • Banquette avant divisée 40/20/40 avec garniture en tissu custom • Pont arrière autobloquant • Climatisation à deux zones

519 $ PAR MOIS TERME DE 30 MOIS** OU **0 %** FINANCEMENT À L'ACHAT▼
0 $ COMPTANT

TRANSMISSION AUTOMATIQUE À NOS FRAIS

500 $ DE RÉDUCTION INCLUS*

50% DE RÉDUCTION SUR CERTAINS GROUPES D'ACCESSOIRES†

OFFRES EXCEPTIONNELLES SUR LES MODÈLES 2003

PLUS

0 %
FINANCEMENT À L'ACHAT▼
60 MOIS

BIEN PLUS.

GM Canada

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant à la plupart des modèles neufs 2003 et 2004 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC, Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. ▼Taux de financement à l'achat de 0 % s'appliquant à la plupart des véhicules neufs sélectionnés 2003 et 2004 en stock. Termes allant jusqu'à 60 mois sur la plupart des modèles 2003, et jusqu'à 36 mois sur la plupart des modèles 2004. *Le crédit de 500 $ comprend les taxes applicables et est inclus dans les offres de cette publicité. **Offres s'appliquant aux modèles neufs 2004 suivants : Sunfire (2JB69/R7A ou 2JB37/R7A), Grand Am (2NE69/R7C), Grand Prix (2WP69/R7A), Montana (2UN16/R7A), Rendezvous (4BK26/R7A) . Sierra à cabine allongée (TC15753/R7E). Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois (Sierra: 30 mois) avec versement initial ou échange équivalent: Grand Prix (2 191$). Aucun versement initial pour les modèles suivants: Sunfire, Grand Am, Montana, Rendezvous et Sierra à cabine allongée. À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km à l'exception du Sierra à cabine allongée, frais de 12 ¢ après 50 000 km. Dépôt de sécurité (Grand Prix : 350 $, Sierra : 600 $) et première mensualité exigés à la livraison. •Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigée à la livraison. †Cette offre est disponible chez les concessionnaires participants sous réserve de certaines conditions. ••Ne s'applique pas à tous les véhicules. La disponibilité des véhicules peut varier selon le concessionnaire. L'offre se termine le 30 novembre 2003. S'applique aux conducteurs de plus de 21 ans, ayant un permis de conduire canadien valide et étant un acheteur qualifié. Sous réserve de certaines conditions. Des restrictions d'utilisation s'appliquent et une assurance automobile est requise. Visitez gmcanada.com ou votre détaillant pour en savoir plus. L'essai routier, l'offre de financement à l'achat et la réduction de 500 $ (taxes incluses) ne s'appliquent pas aux modèles Cadillac XLR, Corvette de Chevrolet, SSR de Chevrolet, Hummer et aux camions série W et poids moyens. L'offre de financement ne s'applique pas aux modèles Cadillac, fourgonnettes passagers et marchandises/coupées. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

PONTIAC BUICK GMC

LE MONDE

PRIX NOBEL DE LA PAIX 2003

Première musulmane honorée

L'Iranienne Shirin Ebadi milite pour les droits des femmes et des enfants

PIERRE-HENRY DESHAYES
Agence France-Presse

■ OSLO — Le prix Nobel de la paix 2003 a été attribué hier à Oslo à la militante iranienne des droits de l'homme Shirin Ebadi, première musulmane à être distinguée dans l'histoire plus que centenaire de la prestigieuse récompense. Sa distinction est quasiment passée sous silence dans son pays, tandis que du côté officiel, le gouvernement a adressé ses félicitations après un moment de cafouillage.

REUTERS

Shirin Ebadi, qui se trouvait à Paris au moment de l'annonce, en a profité pour lancer un appel à la libération de tous les prisonniers politiques en Iran.

PRIX NOBEL DE LA PAIX

Alfred Nobel

Voici la liste de tous les lauréats du prix Nobel de la paix, qui cette année a été attribué hier par le comité Nobel norvégien.

2003 : Shirin Ebadi (Iran)
2002 : Jimmy Carter (États-Unis)
2001 : Organisation des Nations unies (ONU) et son secrétaire général Kofi Annan (Ghana)
2000 : Kim Dae-Jung (Corée du Sud)
1999 : Médecins sans frontières (fondé en France)
1998 : John Humes et David Trimble (Irlande du Nord/Grande-Bretagne)
1997 : Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel, et sa coordinatrice Jody Williams (États-Unis)
1996 : Carlos Belo et José Ramos-Horta (Timor-Est)
1995 : Mouvement antinucléaire Pugwash (fondé au Canada) et Joseph Rotblat (Grande-Bretagne)
1994 : Yitzhak Rabin, Shimon Peres (Israël) et Yasser Arafat (OLP)

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

Le prix a été décerné à Mme Ebadi, 56 ans, « pour ses efforts en faveur de la démocratie et des droits de l'homme », et plus particulièrement ceux des femmes et des enfants dans un pays musulman et fondamentaliste, a souligné le comité Nobel.

Dans une première réaction, la lauréate a déclaré que cette récompense allait « à tous les Iraniens qui se battent pour la démocratie », tout en se disant « abasourdie » par cette distinction. « Ce sera très important pour mon travail en faveur des droits de l'homme et les citoyens en Iran », a-t-elle souligné.

Fraîchement auréolée, Mme Ebadi, qui se trouvait à Paris au moment de l'annonce, en a profité pour lancer un appel à la libération de tous les prisonniers politiques détenus en Iran, tout

Elle avait été contrainte de quitter son poste de juge, les ayatollahs ayant décrété que les femmes étaient trop émotives pour diriger un tribunal

en se prononçant contre une intervention étrangère contre son pays. « Le combat pour les droits de l'homme est mené en Iran par le peuple iranien et nous sommes contre toute intervention étrangère en Iran », a-t-elle ajouté, vêtue d'une robe noire, mais sans le traditionnel foulard requis par les fondamentalistes musulmans.

Première femme à devenir juge en Iran, Shirin Ebadi a dû quitter son poste après la révolution islamique de 1979, les imams ayant décrété que les femmes étaient trop émotives pour diriger un tribunal.

Avocate et enseignante à l'Université de Téhéran, elle œuvre depuis pour la défense des droits des femmes et des enfants dans une société ultraconservatrice. Porte-parole officieuse des Iraniennes, Shirin Ebadi, qui a fait de la prison dans son pays, a joué un rôle clef en 1997 dans l'élection du président réformateur Mohammed Khatami, parvenu au pouvoir largement grâce à l'électorat féminin.

CAFOUILLAGE

En Iran même, il a fallu quatre heures pour que la télévision d'État fasse mention de la récompense. L'agence officielle Irna a pour sa part publié la nouvelle en huit lignes en donnant pour sources les médias étrangers et en soulignant qu'elle empochait 1,3 million $.

Côté officiel, la distinction de Shirin Ebadi a donné lieu à un cafouillage : le porte-parole du gouvernement, Abdollah Ramezanzadeh, a d'abord indiqué que le gouvernement réformateur était « heureux qu'une femme iranienne musulmane ait su se faire distinguer par la communauté internationale pour ses activités en faveur de la paix ». Il a ensuite retiré cette réaction, précisant qu'il s'était exprimé « à titre personnel ». Le gouvernement iranien a finalement félicité Mme Ebadi et a dit espérer que l'opinion de cette militante des droits de l'homme « sera pris en considération aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Iran ».

L'ancien président polonais et lauréat du Nobel de la paix 1983 Lech Walesa a été la seule fausse note dans le concert de louanges de la communauté internationale, estimant que ce choix constituait une « grande erreur ». Le prix aurait dû, selon lui, revenir au pape Jean Paul II, donné comme l'un des favoris avant l'annonce officielle.

Mme Ebadi est la trojsième personne de confession musulmane — les deux premiers étaient des hommes — et la 11e femme à recevoir le prix Nobel de la paix depuis sa création en 1901. Trois membres sur cinq du comité décernant le Nobel de la paix sont actuellement des femmes.

Pas de pire choix pour le régime islamique

JEAN-PIERRE PERRIN
©Libération

Femme, musulmane hostile au foulard et avocate des droits de l'homme. Les partisans de la démocratie en Iran ne pouvaient rêver de meilleur choix pour le prix Nobel de la paix 2003 et le régime islamique de pire que celui de Shirin Ebadi.

Première musulmane à être distinguée dans l'histoire du Nobel, la distinction lui a été décernée « pour ses efforts en faveur de la démocratie et des droits de l'homme ». Plus particulièrement, a souligné le comité Nobel, pour les droits des femmes et des enfants dans un pays musulman et islamiste.

PRIX NOBEL DE LA PAIX

Shirin Ebadi
56 ans, Iranienne, avocate et défenseur des droits de l'homme

1969 Diplômée en droit à Téhéran. Devient la première femme juge en Iran.
1979 Révolution islamique en Iran. Révoquée de son poste de juge, elle devient avocate et défend les femmes et les enfants.
Juin 2000 Emprisonnée pour avoir diffusé les confessions d'un islamiste antiréformiste. Interdite d'exercer pendant 5 ans.
10 oct. 2003 Première musulmane lauréate du prix Nobel de la paix.

INFOGRAPHIE AFP — LE SOLEIL

Avocate et enseignante à l'Université de Téhéran, Shirin Ebadi avait été la première femme à devenir juge en Iran en 1974. Peu après la révolution islamique de 1979, elle s'était vue contrainte de quitter son poste, les ayatollahs ayant décrété que les femmes étaient trop émotives et irrationnelles pour diriger un tribunal.

Elle avait rejoint le cabinet d'un grand avocat de Téhéran, Karim Lahidji, aujourd'hui réfugié à Paris où il préside la section iranienne de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH). Elle a alors pris une part importante à la réforme du droit de la famille, sur le divorce et les successions, et dirigé le combat pour la reconnaissance du statut des femmes, dont la vie vaut la moitié de celle d'un homme en vertu de la loi islamique.

« La culture patriarcale est le plus grand adversaire des droits de la femme dans les pays orientaux, spécialement en Iran », remarquait-elle. Comme avocate, elle a défendu les journalistes et les étudiants emprisonnés. Et enquêté aussi sur une série de meurtres d'intellectuels en 1998 et 1999, représentant les intérêts des familles des opposants libéraux Darioush Forouhar et sa femme Parvaneh, assassinés eux aussi.

Son engagement lui a valu plusieurs séjours dans les geôles du régime et d'être souvent menacée. « Toute personne qui s'occupe des droits de l'homme en Iran vit dans la peur de la naissance à la mort, déclarait-elle au *Christian Science Monitor* en 1999. Mais j'ai appris à surmonter ma peur. »

En 1999, elle a été placée 25 jours en isolement total à la terrible prison d'Evine après avoir représenté la famille d'un étudiant tué lors des émeutes de juillet. « J'essaie avec colère d'écrire sur le mur de ciment avec ma cuillère que nous sommes nés pour souffrir parce que nous avons vu le jour dans le tiers-monde. Le temps et le lieu nous sont imposés. Soyons donc patients, car il n'y a pas d'autre choix. »

PEU CONNUE

Shirin Ebadi a appris la nouvelle à Paris alors qu'elle était sur le chemin de l'aéroport pour regagner Téhéran. L'avocate est assez peu connue de la population iranienne. Aussi s'interrogeait-on hier à Paris pour savoir qui avait bien pu mettre les jurés du Nobel sur sa piste. À Stockolm, sur les listes des lauréats potentiels, le nom d'un autre Iranien circulait : Saïd Hadjarian, un conseiller de Mohammed Khatami, très actif dans le combat démocratique.

À l'évidence, les jurés ont préféré une femme et un lauréat moins lié à un président discrédité. La décision des jurés apparaît néanmoins très politique. Sans être militante, Ebadi est proche du Front national, un parti nationaliste et laïc (interdit). Elle est favorable à une évolution calme, sans violence ni intervention étrangère de l'Iran sur le chemin de la démocratie.

Comme le soulignait hier Ahmad Salamatian, un analyste iranien, « le comité Nobel a reconnu que le passage à la démocratie dans le monde musulman passait par la femme ». « C'est un excellent choix : pour l'Iran, les femmes, le monde musulman et même le prix Nobel qui montre ainsi son universalité. »

À LIRE AUSSI :
■ **Une des rares femmes lauréates du Nobel de la paix** Page A 18
■ **Prix de médecine contesté** Page A 18

1617781

Spéciaux valides les samedi 11, dimanche 12 et lundi 13 octobre 2003, dans toutes nos succursales. Ouvert 7 jours, 7 soirs de 9h à 21h.

En collaboration avec: TANGUAY

* Le gagnant méritera un bon d'achat d'une valeur de 5000 $, valide chez Ameublements Tanguay dans tous les départements. Participez à notre concours en complétant un coupon et en le déposant dans les boîtes prévues à cette fin dans une des succursales de Jardin Mobile, avant 21 heures, dimanche le 26 octobre 2003. Les règlements de participation de ce concours sont disponibles dans toutes les succursales de Jardin Mobile.

Ouvert 7 jours, 7 soirs de 9h à 21h. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos à titre indicatif seulement.

Déposez vos coupons dans les boîtes prévues à cet effet dans toutes nos succursales.

La fête des récoltes avec Le Jardin Mobile
une collaboration de Ameublements Tanguay

NOM _____
ADRESSE _____
_____ CODE POSTAL _____
☎ RÉSIDENCE _____ ☎ BUREAU _____

Ces spéciaux sont en vigueur dans toutes nos succursales jusqu'à épuisement des stocks.

NOBEL DE MÉDECINE

Polémique sur l'identité du vrai pionnier de l'IRM

WASHINGTON (AFP) — Un chercheur américain s'estimant injustement écarté du Nobel de médecine 2003 a entamé une campagne contre la décision du comité de Stockholm pour faire reconnaître sa place de père de l'imagerie à résonance magnétique, une technologie qui a révolutionné le diagnostic médical.

Le prix Nobel de médecine a été attribué lundi à deux autres scientifiques, l'Américain Paul Lauterbur et Britannique Peter Mansfield, pour leurs travaux sur l'IRM. Raymond Damadian, largement reconnu dans la communauté scientifique comme le premier à avoir eu l'idée, en 1969, d'utiliser la résonance magnétique pour distinguer des tissus sains de tissus cancéreux, a financé la publication de pleines pages dans le *Washington Post* de jeudi et le *New York Times* d'hier pour rectifier «l'erreur honteuse».

Selon lui, «cette année, le comité qui attribue le prix Nobel de médecine a fait la seule chose qu'il n'a pas le droit de faire: ignorer la vérité». M. Damadian estime que «le comité tente de réécrire l'Histoire» alors que «d'éminents scientifiques, des livres de médecine et des faits historiques sont en désaccord avec la décision». M. Damadian cite d'autres chercheurs déplorant la décision et rappelle qu'il a «fait en 1970 la découverte rendant le *scanner* à résonance magnétique possible» en identifiant la différence de signal émis par un tissu sain et un tissu cancéreux, avant de publier ses travaux dans la revue *Science* en 1971. Il cite encore son premier dépôt de brevet sur l'IRM aux États-Unis en mars 1972, quelques mois avant la mise au point d'une méthode d'imagerie à résonance magnétique en deux dimensions par M. Lauterbur en octobre 1972.

M. Damadian encourage les lecteurs à découper et à remplir le formulaire publié dans son encart, pour demander une révision de la décision du comité Nobel, une campagne qui a déjà coûté à son auteur plus de 200 000 $.

Fondateur et président de la société américaine Fonar, qui fabrique des machines d'IRM, M. Damadian a déjà reçu le soutien d'une série de chercheurs et experts de cette technologie.

Le professeur de biochimie John Watson, de Michigan University, se déclare «choqué d'apprendre que le comité Nobel est prêt à ignorer les preuves flagrantes de la première découverte des différences substantielles entre tissus par Damadian». Le Dr Eugene Feigelson, doyen de l'école de médecine de l'Université de l'État de New York, se dit pour sa part «perplexe, déçu et fâché face à l'exclusion incompréhensible» du scientifique.

Les lauréats du prix Nobel 2003, travaillant en parallèle avec M. Damadian, ont pu mettre au point des techniques permettant de traduire plus rapidement et plus clairement le résultat de l'examen à résonance magnétique pour détecter les tissus malades. Dans le camp de Damadian, les travaux des lauréats sont décrits comme ceux des «deuxième et troisième dans la mise au point de l'IRM», selon Daniel Culver, porte-parole de Fonar, tandis que d'autres experts et l'Académie Nobel décrivent les travaux de MM. Lauterbur et Mansfield comme des découvertes à part entière.

ARCHIVES LE SOLEIL

Mère Teresa a remporté le Nobel de la paix en 1979. On la voit ici au Québec, en 1986.

Peu de femmes primées au Nobel de la paix

OSLO (AFP) — La distinction vendredi de Shirin Ebadi, Prix Nobel de la paix 2003, est l'exception qui confirme la règle: alors que 79 hommes ont eu les honneurs du comité Nobel norvégien, seules 11 femmes en ont été jugées dignes.

Mieux vaut être un homme de nationalité américaine, française ou britannique qu'une femme africaine pour espérer remporter le prix Nobel de la paix, comme l'atteste le palmarès du prix, attribué pour la 83e fois cette année depuis sa fondation en 1901.

Mieux vaut être un homme, Américain ou Français

La militante iranienne des droits de l'homme et de la démocratie est ainsi la dernière lauréate d'une courte liste inaugurée en 1905 par l'Autrichienne Bertha Sophie Felicita von Suttner, écrivaine et présidente du Bureau international permanent de la paix.

Y figurent également l'Américaine Jane Addams en 1931, présidente de la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, la religieuse indienne d'origine albanaise mère Teresa en 1979 ou encore l'opposante birmane Aung San Suu Kyi en 1991. La Guatémaltèque Rigoberta Menchu l'a gagné en 1992.

Au chapitre des prix par pays, ce sont les États-Unis qui tiennent la corde, avec 20 récompenses, suivis par la France (9), la Grande-Bretagne (8) et la Suède (5), l'Allemagne, l'Afrique du Sud, la Belgique et l'Irlande du Nord (4 chacun), la Suisse (3), l'URSS, la Norvège, le Timor oriental, Israël et l'Argentine (2). Le Canadien Leaster B. Pearson l'a remporté en 1957.

Une vingtaine de pays n'ont reçu qu'un prix Nobel, parmi lesquels le Viêtnam, le Japon, la Birmanie, la Pologne, l'Égypte, l'Inde ou encore le Tibet. Enfin, 19 prix sont allés à des organismes internationaux — éventuellement simultanément avec un représentant —, dont cinq à l'Organisation des Nations unies (ONU, 2001) ou l'une de ses institutions (Forces de maintien de la paix en 1988, Haut Commissariat pour les réfugiés en 1981 et 1954, Fonds des Nations unies pour l'enfance en 1965).

Le prix a aussi été attribué à trois responsables de l'ONU: en 2001 à son secrétaire général, Kofi Annan; en 1961, à titre posthume, à l'ancien secrétaire général suédois Hammarskjoeld; et en 1950 à Ralph Bunche, président du Conseil de tutelle.

Dix-neuf prix n'ont pas été attribués (principalement pour cause de guerre), ou ont été réservés, le comité Nobel estimant que nul ne s'était distingué dans l'année, ou échouant à convenir d'un nom.

1605339
Les bons numéros
1604766
MUSIQUE
MUSIQUE DU FAUBOURG
Disques compacts, DVD, cassettes. Neufs et usagés. Achat, vente, échange.
623, rue Saint-Jean Québec
529-4848
www.musiquedufaubourg.com

1616456
Vente anniversaire
plus de 30 ans à votre service
Du 9 au 19 octobre inclus
JUSQU'À 50% de rabais sur belle sélection d'uniformes
RABAIS DE 20% sur le prix courant de la marchandise nouvellement arrivée.
LOT DE SOULIERS RÉDUITS À 50% tels que: Nurse Mates, Ted Lapidus, Martino
DE PLUS Lot de jupes et pantalons 15$+
Le plus grand choix d'uniformes à Québec
LA PLAZA DE L'UNIFORME
PLAZA LAVAL (sous-sol), 2750, chemin Sainte-Foy
(face à l'Hôpital Laval) 653-8554
Ouvert le dimanche de 12h à 17h
*ouvert aussi la journée de l'Action de grâces

1617783
LA RÉSIDENCE DE LA GOUVERNEURE GÉNÉRALE DU CANADA À LA CITADELLE
VISITEZ LA RÉSIDENCE DE LA GOUVERNEURE GÉNÉRALE DU CANADA À LA CITADELLE
Vous pouvez remonter le cours de l'histoire du Canada en visitant la résidence historique de Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, Gouverneure générale du Canada, et Son Excellence John Ralston Saul. Les visites guidées, d'une durée de 45 minutes, sont gratuites et incluent la nouvelle exposition, *Culture et démocratie : lord et lady Elgin au Canada, 1847–1854*, qui contient des documents historiques rarement montrés auparavant sur la création de la démocratie au pays.
Mandat et sceau royal – 1852
Visites guidées les fins de semaine
Octobre : 4, 5, 11, 12, 13, 18, 19, 25, 26 – de 10 h à 15 h.
ENTRÉE LIBRE
Avec la collaboration du Musée du Royal 22e Régiment
Renseignements : (418) 694-2815 www.gg.ca
La résidence de la Gouverneure générale du Canada à La Citadelle

1614991
Rouge et Or
Riddell
LAVAL
McGill VS Laval
Au stade de Football du PEPS de l'Université Laval
Demain 13 h 30
Admission générale: Adulte: 10$ • Étudiant: 5$ • Enfant 12 ans et moins: Gratuit
Information: 656-3668 (Foot) • Cartes de crédit acceptées
Bell maxi CGI RÉNO DÉPÔT SEANIX VIA Rail Canada GM SAQ
LE SOLEIL Budweiser

La flambée de violence se poursuit en Irak

De nouvelles attaques ont fait plusieurs victimes chez les militaires américains et les civils irakiens

■ BAGDAD (AFP) — Des milliers de chiites ont crié leur colère contre les États-Unis lors de la prière du vendredi dans le quartier de Sadr City à Bagdad où la veille deux miliciens chiites et deux soldats américains ont été tués, portant à 20 le nombre de morts en Irak jeudi.

Par ailleurs, la région de Kirkuk, au nord du pays, a été l'objet d'une vague d'attaques hier soir, qui ont fait deux morts et déclenché d'importants incendies sur deux oléoducs.

Au lendemain d'une journée de tension et d'accrochages entre l'« armée de Mehdi », milice du chef chiite radical Moqtada Sadr, et des soldats américains, le cheikh Abdel Haji al-Darraji, a lancé une mise en garde aux Américains lors de la prière du vendredi.

« Il est interdit aux forces américaines d'entrer dans Sadr City car la population ne veut pas voir d'impurs dans cette ville actuellement », a dit le cheikh devant des milliers de personnes.

L'« armée du Mehdi » a annoncé que deux de ses membres avaient été tués jeudi soir lors d'un échange de tirs avec des soldats américains dans le quartier populaire chiite de Sadr City.

« Nous mettons en garde les Américains contre une quelconque agression à l'encontre des fils de cette ville sacrée, car le sang des martyrs est cher », a poursuivi le cheikh.

Un cortège funèbre de plus de 10 000 personnes s'est ensuite ébranlé au rythme des cris de la foule qui hurlait « Non aux Américains ».

À Kirkuk, une vague d'attentats a fait deux morts et déclenché d'importants incendies sur deux oléoducs

De son côté, l'armée américaine a annoncé que deux soldats avaient été tués jeudi alors qu'ils patrouillaient à Sadr City. Le lien entre les deux accrochages n'était pas clair.

« Deux soldats de la 1re division blindée ont été tués et quatre autres blessés dans une embuscade » à 20 h, heure locale, a-t-elle indiqué dans un communiqué. Ces décès portent à 94 le nombre d'Américains tués dans des attaques en Irak depuis le 1er mai.

À Najaf, ville sainte chiite, les dignitaires religieux n'ont pas évoqué les incidents meurtriers de Bagdad mais ont décrété la journée de dimanche, dédiée au Mehdi, le 12e imam attendu des chiites, « journée de purification de l'Irak des baasistes ».

Dans son prêche, cheikh Sadreddine al-Koubbanji, représentant du Conseil suprême de la révolution islamique en Irak (CSRII), a demandé « à tous les chiites de tous les partis, de toutes les formations, de toutes les régions, de purifier la société irakienne des éléments du Baas et de ne plus accepter leur retour ».

Dans le nord de l'Irak, deux employés de la North Oil Compagny (NOC) ont été tués et quatre ont été blessés par l'explosion d'un engin au passage de leur bus près de Kirkuk (250 km de Bagdad) hier soir, a indiqué le directeur général de la NOC, Adel Ghazzaz.

Toujours dans la même région, deux oléoducs parallèles ont pris feu après deux explosions, a indiqué M. Ghazzaz. Selon un pompier sur place, il s'agirait d'un attentat.

En outre, des témoins ont indiqué avoir vu un convoi de deux véhicules américain être attaqué au lance-roquettes antichar (RPG) à l'ouest de Kirkuk, sans faire état de victime.

Dans un quartier ouest de Bagdad, des soldats américains ont été attaqués en fin d'après-midi. Un G.I. a été blessé, selon un soldat américain. Trois, dont un grièvement, selon des témoins.

Jeudi, date anniversaire de l'entrée des troupes américaines à Bagdad, la violence avait fait 20 morts en Irak. A Bagdad, un attentat suicide contre une station de police a fait neuf morts, dont le kamikaze, tandis qu'un attaché militaire espagnol, José Antonio Bernal Gomez, a été assassiné devant son domicile dans les environs de la capitale. Un troisième soldat américain a été tué lorsque son convoi a été attaqué près de Baaqouba (au nord-est de Bagdad).

Deux policiers et trois civils ont également été tués à Falloujah (à l'ouest de Bagdad) et Irbil (nord).

PAS DE RUPTURE

Toutefois, estiment des experts, les tensions récemment exacerbées entre chiites et forces américaines en Irak ne devraient pas compromettre l'alliance stratégique entre la coalition et la plus importante communauté irakienne.

« Les responsables de l'ancien régime essayent de provoquer des tensions confessionnelles », a déclaré à l'AFP Adel Abdel Mahdi, un responsable du Conseil suprême de la révolution islamique en Irak (CSRII), principal parti chiite.

« Mais la communauté chiite est consciente de ces desseins et travaille pour les faire échouer avec les sunnites et la coalition », a ajouté M. Abdel Mahdi.

Depuis la chute du régime baassiste, dont la plupart des responsables étaient sunnites, les attaques contre les forces de la coalition ont lieu dans le triangle sunnite au nord et à l'ouest de Bagdad.

Les chiites, opprimés par l'ancien régime, sont ainsi devenus les principaux interlocuteurs sur la scène irakienne des forces de la coalition et ne veulent en aucun cas compromettre cette position.

AP

À Sadr City, les accrochages de jeudi entre G.I. et milice chiite ont provoqué la colère des habitants et des autorités religieuses. « Il est interdit aux forces américaines d'entrer dans Sadr City car la population ne veut pas voir d'impurs dans cette ville actuellement », a averti hier le cheikh Abdel Haji al-Darraji.

1612359

CONFIEZ DÈS AUJOURD'HUI
VOTRE PEAU AUX BIENFAITS
DES SOINS DU NÉCESSAIRE *GRANDE BEAUTÉ*

AILES
LES AILES DE LA MODE

EXCLUSIVEMENT CHEZ LES AILES DE LA MODE

Jusqu'au 19 octobre 2003, à l'achat de 43 $* ou plus de produits Shiseido, obtenez cet ensemble de quatre articles *Grande Beauté*.

Bio-Performance super revitaliseur absolu (N)

Laissez ce concentré d'énergie illuminer votre teint d'un éclat exceptionnel. Ce soin innovateur exclusif à Shiseido procure à votre peau des bienfaits fortifiants, revitalisants, hydratants et nutritifs.

50 ml – 86 $

Shiseido Benefiance procure à la peau mature le luxe absolu de soins perfectionnés pour la soulager instantanément de la sécheresse tout en atténuant les signes de vieillissement.

Mousse nettoyante enrichie Shiseido Benefiance, 30 ml • Lotion adoucissante Shiseido Benefiance, 30 ml • Bio-Performance super revitaliseur absolu (N), 7 ml • Bio-Performance crème contour des yeux, 2 ml • Le tout dans une pochette signée Shiseido.

*Offre en vigueur du 8 au 19 octobre 2003. Une prime par personne, dans la limite des stocks disponibles.

SHISEIDO

AILES LA PORTER PARTOUT, ÇA VOUS RAPPORTE ! AILES LA CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE www.lesailes.com
Place Ste-Foy (418) 652-4537 • Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537
Mail Champlain (450) 672-4537 • Carrefour Laval (450) 682-4537

EN BREF

Des centaines de missiles sol-air dans la nature

■ BAGDAD — Des centaines de missiles sol-air sont éparpillés sur le territoire irakien, a affirmé jeudi à Bagdad un responsable de la coalition sous le couvert de l'anonymat. Selon lui, au moins six ou sept missiles ont été tirés contre des avions de la coalition depuis le 1er mai, date de l'annonce de la fin des opérations militaires majeures en Irak. Mais ce décompte serait bien inférieur à la réalité, selon un responsable d'une agence humanitaire. Depuis mai, au moins 19 missiles sol-air ont visé des avions atterrissant à l'aéroport de Bagdad, selon ce responsable qui a requis l'anonymat. L'échec des forces de la coalition à sécuriser la zone de l'aéroport est l'une des principales raisons du retard de sa réouverture aux vols commerciaux. Des centaines de missiles seraient toujours dans la nature et cela est une des raisons qui empêchent la réouverture de l'aéroport international de Bagdad au trafic commercial, avait indiqué un responsable militaire au *New York Times* dans son numéro de mercredi. Les missiles SAM-7, de fabrication russe, sont les plus répandus en Irak, selon le responsable de la coalition. Mercredi, le lieutenant-colonel George Krivo, porte-parole américain, a indiqué que 320 missiles ont été récupérés par la coalition, qui paye 500 dollars pour chaque SAM-7 en état de marche. (AFP)

J'améliore ma qualité de **vue**.

RICHARD GIGUÈRE
OPTICIEN
La vue est belle !

Maintenant 15 succursales **Nouvelle boutique, Place Sainte-Anne 827-4320**
Beauport Cap-Rouge Charlesbourg Lévis Montmagny Québec Sainte-Anne-de-Beaupré Sainte-Foy

Examen de la vue sur place par un optométriste
50 % de rabais en tout temps sur une vaste sélection de montures mode
NOUVEAU **12 mois pour payer** Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin.
Boutique Easy-Clip 627-1188 Parc Récréatif, Galeries de la Capitale
Découvrez les 750 plus belles montures équipées du système à clip solaire aimanté Easy-clip.

PROJET DE RÉSOLUTION SUR L'IRAK

Washington prépare des aménagements

Colin Powell n'exclut pas un retrait du texte

CHRISTOPHE DE ROQUEFEUIL
Agence France-Presse

■ WASHINGTON — Washington a indiqué hier travailler sur de nouveaux aménagements à son projet de résolution sur l'Irak, dans un nouvel et peut-être dernier effort pour tenter de convaincre un Conseil de sécurité de l'ONU jusqu'à présent très réservé.

« Nous avons quelques idées sur la manière de prendre en compte les préoccupations exprimées par les membres du Conseil de sécurité sur le dernier projet, tout en préservant nos principes et nos positions », a déclaré le secrétaire d'État Colin Powell, dans un entretien avec des agences de presse.

« Nous essayons d'écouter, de prendre en compte ce que nous entendons, de ramener la communauté internationale autour d'une résolution, et je saurai en début de semaine prochaine si cet effort a réussi », a-t-il ajouté en indiquant qu'il était en contact avec beaucoup de ses homologues du Conseil de sécurité.

« Je vais essayer de faire avancer les choses rapidement la semaine prochaine, quand nous aurons quelque chose qui permet d'atteindre nos objectifs », a-t-il dit, sans donner de détails sur les changements possibles.

Le secrétaire d'État a indiqué que les États-Unis étaient « très activement engagés à l'heure actuelle pour cette résolution ».

Mais il a aussi laissé entendre que le temps était compté et qu'un retrait du texte n'était pas exclu si ces nouvelles démarches restaient infructueuses.

Interrogé sur les récentes indications selon lesquelles Washington pourrait remiser ce texte à cause des fortes réserves manifestées dernièrement par plusieurs membres du Conseil et par le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, il a fait comprendre que l'option n'était pas exclue à très court terme.

« Je ne pense pas à le retirer maintenant. Pas du tout. Pas encore. Mais je pourrais le faire d'ici lundi », a-t-il affirmé.

Ce projet, déjà remanié une fois par les États-Unis, vise à inciter davantage de pays à envoyer des troupes en Irak et à apporter de l'aide économique pour redresser la situation dans ce pays. Il prévoit notamment la création d'une force multinationale sous mandat de l'ONU et d'un commandement américain.

Plusieurs membres du Conseil de sécurité, dont la France, l'Allemagne et la Russie, ainsi que Kofi Annan lui reprochent toutefois de ne pas fixer de calendrier pour un transfert aux Irakiens de la souveraineté du pays, actuellement administré par la coalition dirigée par les États-Unis.

Ils lui reprochent également de ne pas donner un rôle assez important à l'ONU, dont les prérogatives sont encore loin de celles de la coalition.

Washington a affirmé à de multiples reprises souhaiter que ce texte puisse être adopté avant une conférence de donateurs pour la reconstruction de l'Irak, prévue les 23 et 24 octobre à Madrid, à laquelle M. Powell doit se rendre.

Des responsables américains ont toutefois, plus tôt cette semaine, assuré que Washington était prêt à abandonner son texte faute de parvenir à trouver un terrain d'entente au Conseil de sécurité.

M. Annan a de son côté déclaré hier que « d'intenses discussions » se poursuivaient sur le projet américain de résolution, ajoutant qu'il ne pensait pas « qu'il y ait eu une décision de retirer la résolution ».

« Il y a des discussions en cours et moi-même j'y suis intensément impliqué », a encore dit le secrétaire général, qui a ajouté qu'« idéalement » il serait souhaitable que ce projet soit adopté avant la conférence de Madrid.

ARCHIVES LE SOLEIL

Le secrétaire d'État a indiqué que les États-Unis étaient « très activement engagés à l'heure actuelle pour cette résolution ».

1617801

DES PRIX JAMAIS VUS !

ÉDITION HIVER PLUS

ANTIPATINAGE

RÉTROVISEURS CHAUFFANTS

SIÈGES CHAUFFANTS

Achtung! Focus ZX5 Effekt

219 $
Focus ZX5 2003
239 $/mois
*Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 1 995 $
Remise taxable de 2 000 $ incluse†

Focus édition hiver plus : ZX5, ZTW ou ZTS 2003

Technologie et conception allemandes, maniabilité exceptionnelle, moteur Zetec 2 L, climatiseur, rétroviseurs chauffants, antipatinage et sièges chauffants. La Ford Focus édition hiver plus possède tous les atouts pour transformer l'hiver en une réelle partie de plaisir.

DAS IST ben ben SEXY!

229 $
Focus ZTW 2003
249 $/mois
*Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 2 695 $
Remise taxable de 2 000 $ incluse†

219 $
Focus ZTS 2003
239 $/mois
*Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 2 695 $
Remise taxable de 2 000 $ incluse†

ford.ca

Ford
Bien pensé

*Dépôt de sécurité de 275 $, mise de fonds et première mensualité exigés. Des frais de 0,08 $ du kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Votre conseiller Ford peut louer moins cher. †La mensualité annoncée inclut une remise taxable du constructeur de 2 000 $. Les taxes sont calculées sur le plein prix de location avant la déduction de la remise. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux modèles neufs en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.

L'ONU va débattre de la « ligne de sécurité » israélienne

BERNARD ESTRADE
Agence France-Presse

■ NEW YORK (Nations unies) — Le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé hier de débattre mardi, en séance publique, de la construction par Israël d'une « ligne de sécurité » en Cisjordanie, qui devrait faire l'objet d'une large condamnation.

Cette séance publique, demandée par des pays arabes et dont la tenue a été décidée à huis clos hier, sera suivie de la mise aux voix d'un projet de résolution qui « décide » que cette « ligne de sécurité » est « illégale aux termes de la loi internationale » et demande que sa construction soit « arrêtée et inversée ».

Ce texte devrait recueillir une large majorité mais faire l'objet d'un veto des États-Unis, comme pour les précédentes résolutions concernant Israël.

Washington a qualifié hier de « partial » ce projet de résolution et a exprimé ses « sérieuses préoccupations ». « Présenter un élément de la situation aux Nations unies séparément du reste, en particulier les graves attentats terroristes contre Israël, ne nous semble pas être de nature à faire avancer le processus », a expliqué le porte-parole du département d'État Richard Boucher.

Une séance publique du Conseil de sécurité permet aux représentants de tous les États membres qui le souhaitent de prendre la parole pour exprimer leur position ce qui, dans le cas de la question du Proche-Orient, signifie en général un soutien massif à la position palestinienne et une condamnation d'Israël.

Le projet de résolution réaffirme également l'opposition du Conseil de sécurité « à toutes les activités de colonisation dans les territoires occupés et toutes les activités impliquant la confiscation de terre et leur annexion de fait ».

Ce texte a été bien accueilli par la majorité des 15 membres du Conseil et aucun d'entre eux n'a proposé d'amendement, a-t-on appris de sources diplomatiques concordantes.

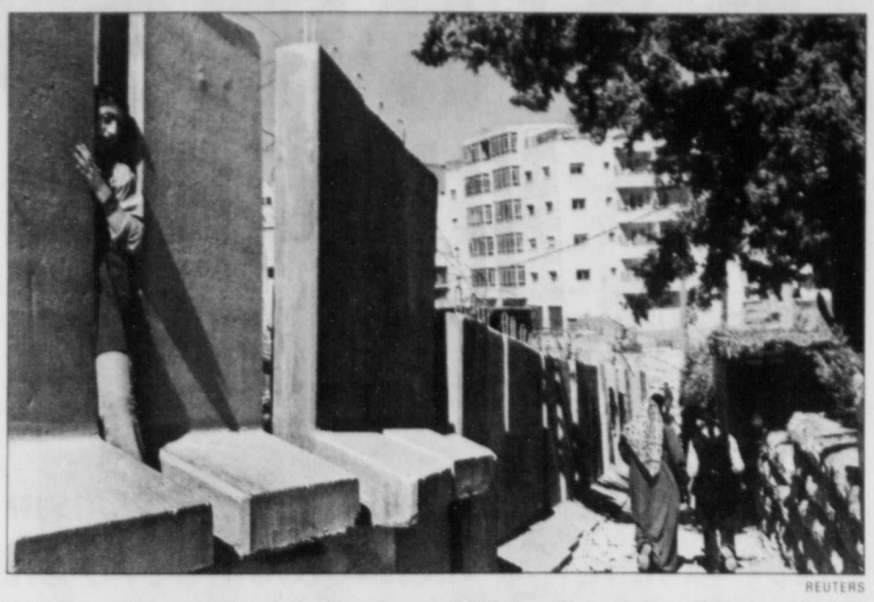

REUTERS

La « ligne de sécurité » doit s'étendre sur 430 km et englober 80 % des 231 000 colons habitant en Cisjordanie, sans compter les quelque 200 000 Israéliens installés à Jérusalem-Est, occupée et annexée depuis 1967.

Mais les collaborateurs de l'ambassadeur américain à l'ONU, John Negroponte, ont rappelé que plusieurs conditions devaient être réunies pour que les États-Unis ne s'opposent pas à une résolution sur le Proche-Orient. Parmi celles-ci figurent une condamnation formelle du terrorisme ainsi qu'une condamnation nominative des groupes palestiniens qui, selon Washington, y ont recours.

Les États-Unis ont ainsi bloqué, le mois dernier en Conseil de sécurité, un projet demandant à Israël de renoncer à sa décision d'expulser Yasser Arafat. Ce texte a ensuite été adopté par l'Assemblée générale, où le veto n'existe pas.

« PATHÉTIQUE »

Dan Gillerman, le représentant israélien à l'ONU, a déclaré hier qu'il était « pathétique » que le dernier projet de résolution ait été déposé après un attentat suicide à la bombe qui a fait 20 morts.

Le diplomate israélien a également réaffirmé que le dispositif édifié par Israël « n'était pas une séparation comme le Mur de Berlin mais une barrière de sécurité » destinée à protéger la population « des fanatiques fous ».

Mais pour le représentant palestinien, Nasser Al-Kidwa, cette barrière « n'a rien à voir avec la sécurité », car elle serait alors construite sur la ligne d'armistice, mais est « un mur expansionniste annexant de larges portions du territoire palestinien ».

L'incursion israélienne à Rafah a fait sept morts

KHALIL HAMRA
Associated Press

RAFAH, bande de Gaza — L'armée israélienne a effectué hier une incursion de grande ampleur dans le camp de réfugiés palestinien de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, faisant sept morts, dont un garçon de huit ans, et 55 blessés, selon des responsables hospitaliers palestiniens.

Un soldat israélien a été légèrement blessé. La mort de la plupart des victimes palestiniennes a été provoquée par l'explosion d'un missile tiré dans la foule par un hélicoptère israélien, ont rapporté des témoins. L'armée souligne, elle, que ce missile visait un groupe d'hommes armés. L'un des morts a été décapité.

Selon le Dr Ali Moussa, directeur du petit hôpital Najar de Rafah, des femmes et des enfants figurent parmi les blessés. Deux des morts ont été identifiés comme appartenant à des groupes radicaux et deux autres comme étant des civils.

Le Dr Moussa précisait que son hôpital était débordé par l'afflux de victimes. Selon lui, un grand nombre de blessés auraient besoin d'une intervention chirurgicale, mais il n'y a qu'un bloc opératoire dans son établissement et il manque de médicaments et de matériel.

Habituellement, les cas graves sont transportés vers les hôpitaux d'autres villes, mais les victimes d'hier n'ont pas pu être évacuées en raison des restrictions de déplacements imposées par Israël, a affirmé le Dr Moussa.

Selon les témoins, l'incursion israélienne s'est faite depuis deux directions. Un grand nombre de chars et de véhicules blindés ont pénétré dans le camp, rejoints par des membres des forces spéciales. Une fusillade a éclaté entre des soldats israéliens et des Palestiniens armés.

Selon des résidants, les soldats israéliens ont détruit trois maisons près de la frontière avec l'Égypte et ont tiré à l'arme automatique pour éloigner des familles. Des explosions pouvaient être entendues, provenant soit de destruction de tunnels, soit de Palestiniens jetant des explosifs aux soldats de Tsahal.

Un chef militaire israélien a expliqué sur place que les armes entrant clandestinement d'Égypte dans la bande de Gaza par des tunnels étaient souvent retrouvées en Cisjordanie. « Nous n'avons pas d'autre solution que de frapper en profondeur et de détruire les tunnels », a-t-il ajouté.

Selon des sources militaires citant des renseignements israéliens, les Palestiniens prévoyaient utiliser ces tunnels pour passer des armes en contrebande, et les Égyptiens n'ont rien fait pour les en empêcher.

Tsahal a déjà procédé à ce genre d'opérations dans le camp de réfugiés de Rafah, mais l'incursion d'hier est plus importante que les précédentes en raison de la menace posée par le type d'armes que les Palestiniens souhaitaient faire transiter, selon ces sources.

Les Palestiniens tenteraient en effet d'obtenir des missiles capables de détruire des chars et des avions, un type d'arme encore jamais utilisé par la résistance palestinienne. Ces sources citaient notamment des missiles sol-air Stringer portatifs pouvant abattre les hélicoptères utilisés par Tsahal lors de ses opérations dans la bande de Gaza.

Les Palestiniens essaieraient aussi d'acquérir des roquettes Katioucha, capables d'atteindre des villes israéliennes proches de Gaza, selon ces sources.

1615514
Venez célébrer notre 15e anniversaire
Complétez votre garde-robe d'automne et courez la chance de la gagner!
15 chèques cadeaux de 1000$ à gagner
Une chance de gagner avec tout achat de 1000$ ou plus avant taxes.
Grand tirage le 23 décembre 2003.
Boutique JOSÉE LAURENT
L'expression parfaite de l'élégance
Qualité, grand choix, approche personnalisée, retouches et ajustements.
654-1388 · PLACE STE-FOY
1616235
CHAISE OPÉRATEUR
• DISPONIBLE EN NOIR, GRIS OU BLEU
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
SANS BRAS 34,99* Rég. 39,99
AVEC OPTION BRAS FIXES 44,99* Rég. 49,99
FAUTEUIL OPÉRATEUR
• DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU ROUILLE
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
• BRAS AJUSTABLES EN HAUTEUR
89,99 Rég. 99,99
FAUTEUIL ERGONOMIQUE
• DISPONIBLE EN NOIR OU DEUX TONS GRIS SUR NOIR
• AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR
• BASCULEMENT SYNCHRONISÉ DE L'ASSISE ET DU DOSSIER
• RÉGLAGE DE LA TENSION DU BASCULEMENT
• BRAS FIXES ET BASE EN ALUMINIUM
159,99* Rég. 179,99
39,99* Rég. 49,99
BIBLIOTHÈQUE
• FINI CERISIER
• 3 TABLETTES AJUSTABLES ET 1 FIXE
• DIMENSIONS : 24"L X 9,5"P X 67,5"H
FOURNITURES DE BUREAU Denis
C'est Gros
CAISSON MOBILE
• DISPONIBLE EN RÉSINE GRIS
• 2 TIROIRS-FILIÈRES AVEC SERRURES (FORMAT LETTRE OU LÉGAL)
• DIMENSIONS : 11"L X 15"P X 24"H
49,99 Rég. 59,99
129,99* Rég. 169,99
Chaise non incluse
POSTE INFORMATIQUE
• DISPONIBLE FINI ÉRABLE NATUREL
• DIMENSIONS : 40" L X 16" P X 28" H
49,99* Rég. 69,99
POSTE INFORMATIQUE
• DISPONIBLE FINI ÉRABLE SUR GRAPHITE
• TIROIR-CLAVIER 28"
• RANGEMENT POUR 32 CD
• DIMENSIONS : 48" L X 47" P X 57" H
INCLUS
CHAISE ÉTUDIANTE NOIRE ET AGENDA ÉLECTRONIQUE
BUREAU ÉTUDIANT
• DISPONIBLE EN FINI ÉRABLE NATUREL/BLEU
• TIROIR UTILITÉ
• DIMENSIONS : 40" L X 20" P X 28" H
59,99* Rég. 69,99
POSTE INFORMATIQUE
• DISPONIBLE EN FINI ÉRABLE
• TIROIR-CLAVIER 30"
• TABLETTE DE RANGEMENT
• DIMENSIONS : 42"L X 20"P X 29"H
89,99* Rég. 99,99
179,99* Rég. 199,99
POSTE INFORMATIQUE DE COIN
• DISPONIBLE EN FINI CERISIER SUR ÉRABLE
• TIROIR-CLAVIER 35"
• TIROIR UTILITÉ ET ESPACE POUR ORDINATEUR
• RANGEMENT POUR 36 CD
• DIMENSIONS : 48"L X 28,5"P X 54"H
FOURNITURES DE BUREAU Denis
LES VRAIS EXPERTS DU BUREAU
MAGASIN ET SALLE DE MONTRE
1415, BOUL. CHAREST OUEST
QUÉBEC 682-3113
OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 14 OCTOBRE 2003 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. AUCUNE COMMANDE NE SERA DIFFÉRÉE. * ASSEMBLAGE REQUIS **TERRITOIRES LIMITÉS.
COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES OUVERT 7 JOURS
EN LIGNE : www.Denis.ca
LIVRAISON GRATUITE** MÊME LE SAMEDI
PLAN DE FINANCEMENT SANS INTÉRÊT DISPONIBLE
accord D

10 BONNES RAISONS DE CHOISIR NISSAN

10 DESIGN INSPIRÉ 9 QUALITÉ ÉPROUVÉE 8 PLAISIR DE CONDUIRE 7 PRIX DÉCERNÉS
6 GRANDE VARIÉTÉ 5 TECHNOLOGIE DE POINTE 4 SÉCURITÉ SUPÉRIEURE
3 PUISSANCE 2 PERFORMANCE SAISISSANTE

1 BON RAPPORT QUALITÉ/PRIX

Édition Limitée de l'Altima 2.5S Extra 2004

LOCATION À PARTIR DE

289$ /MOIS†

Comptant initial de 3950$
(transport et préparation compris)

PRIX D'ACHAT

25 298$* PDSF

- Radio AM/FM stéréo 100 watts avec lecteur CD
- Siège du conducteur à 8 réglages
- Freins à disque aux 4 roues
- **Moteur 2,5L de 175 chevaux**
- Climatiseur
- Lève-glaces et verrouillage des portières électriques
- Rétrovisieurs extérieurs à glace dégivrante
- Phares à allumage/extinction automatique
- Système antidémarrage du moteur
- Transmission automatique
- Et beaucoup plus!

1000 $ D'OPTIONS SANS FRAIS**

L'Altima 2.5 S Extra propose 1000$ d'options sans frais : • jantes en alliage de 16 po • siège du conducteur à 8 réglages électriques • deux miroirs de courtoisie éclairés • commandes audio montées sur le volant • ordinateur de bord et affichage de la température extérieure • commande du volume variant avec la vitesse • dispositif antivol • et plus.

Sentra 1.8 2004

LOCATION À PARTIR DE

179$ /MOIS†

Comptant initial de 1525$
(transport et préparation compris)

ET POUR

20$

DE PLUS PAR MOIS††
OBTENEZ:

- Climatiseur
- Radio AM/FM 100 watts avec lecteur CD
- Essuie-glaces à balayage intermittent et à cadence variable

PRIX D'ACHAT À PARTIR DE

15 598$* PDSF

- Siège du conducteur à 8 réglages
- **Moteur 1,8L de 126 chevaux**
- Pneus toutes saisons de 15 po
- Barres stabilisatrices avant et arrière
- Deux rétroviseurs extérieurs
- Dossier arrière rabattable 60/40
- Téléouverture du coffre et de la trappe de carburant
- Et beaucoup plus!

FINANCEMENT À L'ACHAT

2,8%***

POUR UN TEMPS TRÈS LIMITÉ:

0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ À LA LOCATION†††

www.nissan.ca 1 800 387-0122

JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE

*†Location de 48 mois pour l'Altima 2.5 S Extra 2004 avec boîte de vitesses automatique (T4VG74 AE00) et la Sentra 1.8 2004 (C4LG54 AA00). ††Location de 199$ par mois pour 48 mois pour la Sentra 1.8 2004 «Option Plus» (C4LG54 BK00). Acompte ou échange équivalent de 3 950 $ pour l'Altima et de 1 525 $ pour les deux offres de location de la Sentra. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 $/km extra. Premier versement et dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel, toutes taxes comprises, requis à la livraison. †††Pour un temps limité, 0 $ de dépôt de sécurité sur la Sentra 1.8 2004. **L'offre est d'une durée limitée et peut faire l'objet de changement sans préavis. Le 1000$ d'options en valeur additionnelle reflète la différence de prix entre la version 2.5 S avec ensemble Agrément et la version 2.5 S Extra. **Assistance routière 24 h.** Taxes, immatriculation, assurances, obligations sur pneu neuf, frais d'enregistrement RDPRM et frais du concessionnaire en sus sur toutes les offres de location ou d'achat. Sur approbation du crédit. Offre d'une durée limitée. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. *PDSF de l'Altima 2.5 S Extra à boîte de vitesses automatique (T4VG74 AE00) et de la Sentra 1.8 2004 à boîte de vitesses manuelle (C4LG54 AA00). ***Taux de financement de 2,8% à l'achat pour la Sentra pour les termes jusqu'à 36 mois. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Nissan, le logo Nissan, la signature «Découvrir_» et les noms des modèles Nissan sont des marques de commerce de Nissan.*

NISSAN

Autorité palestinienne : la désintégration s'accélère

CHRISTIAN CHAISE
Agence France-Presse

■ JÉRUSALEM — La désintégration progressive de l'Autorité palestinienne s'est encore accélérée cette semaine avec une crise entre Yasser Arafat et son nouveau premier ministre, Ahmad Qoreï, alors même que les rumeurs alarmistes s'amplifient sur l'état de santé du chef palestinien.

Le conflit qui a éclaté au grand jour jeudi entre M. Arafat et l'homme qu'il a nommé dimanche dernier premier ministre en remplacement de Mahmoud Abbas, qui avait démissionné il y a plus d'un mois, atteste de l'enlisement de la direction palestinienne dans la crise. Depuis le 6 septembre, date du départ de M. Abbas, l'Autorité palestinienne se trouve, en effet, sans gouvernement.

Dans le même temps, M. Arafat, 74 ans, auquel la démission de M. Abbas avait permis de reprendre le contrôle sans partage des affaires, souffre d'une maladie non déterminée qui lui a fait perdre beaucoup de poids et l'a terriblement affaibli, même si son entourage parle d'une simple « grippe intestinale ».

Selon le quotidien britannique *The Guardian*, M. Arafat a été victime récemment d'une légère crise cardiaque, tandis que l'hebdomadaire américain *Time* croit savoir qu'il souffre d'un cancer de l'estomac.

La paralysie dont est victime l'Autorité palestinienne a un résultat immédiat, celui de condamner irrémédiablement le dernier plan de paix international, la Feuille de route, qui prévoit la création d'un État palestinien indépendant d'ici à 2005, objectif de plus en plus irréaliste. Israël et les États-Unis refusent, en effet, d'avoir le moindre contact avec M. Arafat, qu'ils accusent d'être responsable de l'Intifada et des attentats.

Le plus récent a fait 20 morts le 4 octobre à Haïfa. Israël y a riposté par un raid aérien contre ce qu'il a présenté comme un camp d'entraînement de groupes armés palestiniens en territoire syrien, du jamais vu depuis 1974.

Washington et l'Union européenne avaient contraint au début de l'année M. Arafat à créer un poste de premier ministre afin de le marginaliser.

Mais l'échec de M. Abbas, qui a jeté l'éponge après une âpre lutte pour le contrôle des services de sécurité palestiniens, a fait échouer ces plans.

La crise qui a éclaté jeudi constitue d'abord un revers pour M. Arafat, puisque le Parlement s'est rebellé contre sa décision de mettre sur pied un cabinet d'urgence qui gouvernerait par décrets, le forçant à renoncer à un débat et à un vote qui auraient tourné en sa défaveur.

C'est la deuxième fois en un an que le Conseil législatif palestinien entrave les plans de M. Arafat et le contraint à céder, alors qu'il fut longtemps un Parlement croupion.

La crise entre MM. Arafat et Qoreï s'explique par deux raisons. D'une part, le premier ministre, désireux d'assurer la légitimité de son action au Parlement et devant l'opinion publique, est opposé à un gouvernement d'exception.

D'autre part, excédé par son refus de prêter serment mardi avec les autres ministres avant d'obtenir l'approbation du Parlement, M. Arafat ne veut plus du général Youssef au poste-clé de l'Intérieur, bien qu'il soit le candidat de M. Qoreï. Le général Youssef souhaite, en outre, « que ses prérogatives soient bien définies et que tous les services de sécurité soient placés sous sa responsabilité », a affirmé à l'AFP un haut responsable palestinien qui a requis l'anonymat. « Quant à Arafat, il veut nommer les chefs des principaux services de sécurité comme adjoints au général Youssef, tout en les maintenant sous la responsabilité directe du président de l'Autorité palestinienne et non sous celle du ministre de l'Intérieur », a ajouté ce responsable.

Selon lui, M. Arafat pourrait finir par lâcher du lest sur la forme du cabinet, dont il a nommé les huit membres par décret, mais reste déterminé à en exclure le général Youssef. Le gouvernement d'Ariel Sharon avait décidé le 11 septembre de « se débarrasser » le moment venu de M. Arafat, terme ambigu pouvant signifier aussi bien son expulsion que son élimination. Chaque nouvel attentat accroît pour M. Arafat le risque de voir Israël mettre cette décision en pratique. À moins, bien sûr, que M. Sharon préfère attendre dans l'espoir que l'évolution de la maladie du dirigeant palestinien lui évite d'avoir à agir.

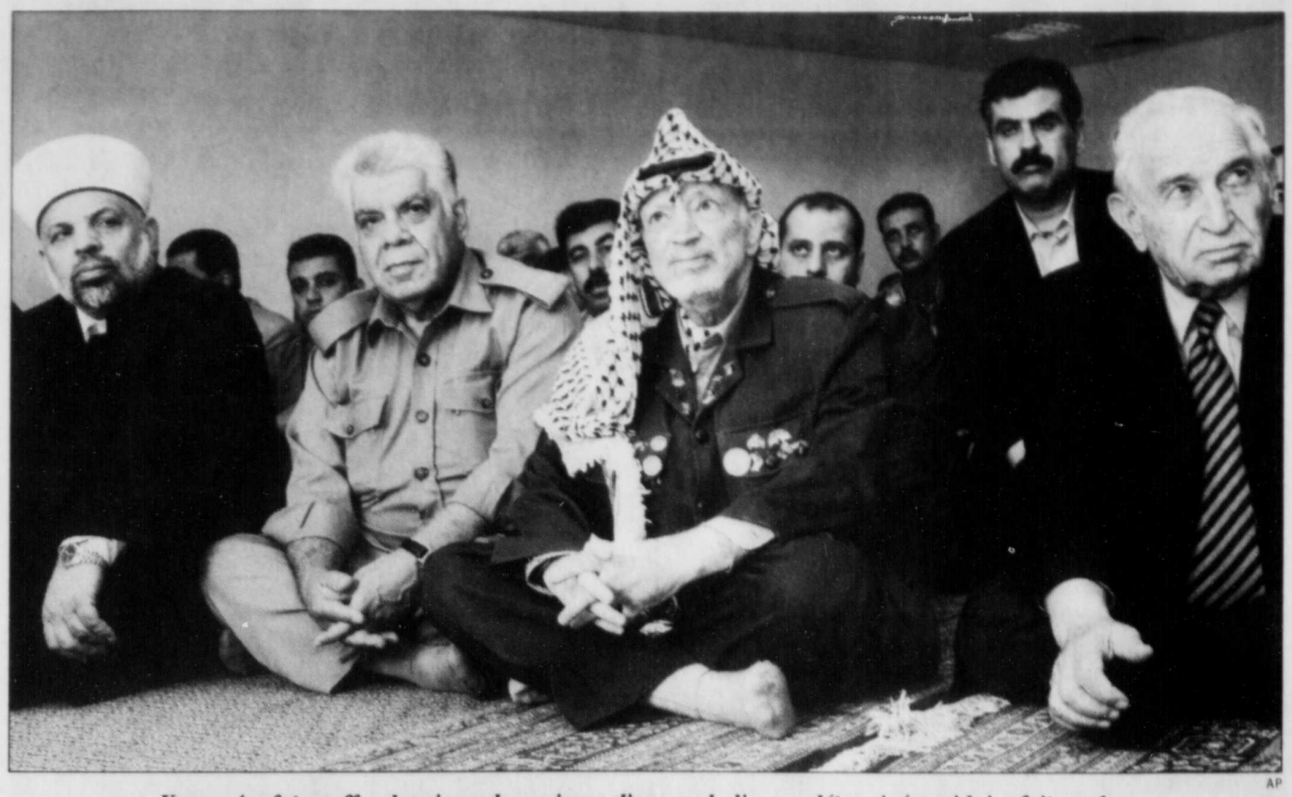

AP

Yasser Arafat souffre depuis quelques jours d'une maladie non déterminée qui lui a fait perdre beaucoup de poids et l'a terriblement affaibli. On le voit ici en prière dans une mosquée, hier.

Ariel Sharon perd des plumes

JERUSALEM (AFP) — La chute de la popularité du premier ministre israélien Ariel Sharon persiste depuis plus d'un mois, selon un sondage rendu public vendredi par le quotidien *Maariv*.

54 % des personnes interrogées ont donné un avis négatif sur l'action d'Ariel Sharon en tant que premier ministre. 36 % ont jugé positif son bilan et 10 % ne se sont pas prononcés. Fin août, 53 % des Israéliens s'étaient déclarés insatisfaits, contre 43 % d'un avis contraire, selon un sondage du quotidien économique *Globes*.

Dans leur grande majorité (55 %), les Israéliens estiment que le gouvernement dirigé par M. Sharon « ne sait pas comment combattre le terrorisme » palestinien, contre 34 % qui pensent le contraire. 11 % ne se sont pas prononcés. Ce manque de confiance se traduit par le fait que, dans leur écrasante majorité (71 %), les Israéliens « craignent qu'eux-mêmes ou leurs proches soient victimes d'un attentat terroriste ». 24 % pensent qu'ils ne le seront pas et 5 % ne se sont pas prononcés.

54 % des sondés donnent un avis négatif du PM

En février 2001, M. Sharon avait remporté une victoire triomphale face au travailliste Ehoud Barak pour l'élection au poste de premier ministre sur son engagement devant les électeurs à leur apporter la paix et la sécurité. Depuis, en dépit de la poursuite des violences et d'une économie chancelante, il avait caracolé dans les sondages.

Le sondage du *Maariv* a été réalisé auprès de 593 personnes représentatives de la population israélienne adulte avec une marge d'erreur d'environ 4 %.

Des sites Web juifs « terroristes »

■ WASHINGTON — Les États-Unis ont pour la première fois inclus des sites Internet dans la liste des groupes placés sur leur liste des organisations terroristes étrangères, a-t-on appris hier auprès du département d'État. Le ministère des Affaires étrangères américain a ainsi cité quatre sites liés à une organisation juive extrémiste, le Kahane Chai (ou Kach), qui a été reconduit sur la liste des organisations terroristes la semaine dernière, avec 24 autres organisations. Les sites visés sont considérés comme des paravents de l'organisation mère, et donc potentiellement soumis aux mêmes sanctions : interdiction pour leurs responsables d'obtenir des visas pour les États-Unis, gel de leurs avoirs financiers, interdiction de lever des fonds aux États-Unis, etc. Washington inclut fréquemment sur sa liste les différentes appellations d'un même groupe, ou ses ramifications politiques, armées ou autres. (AFP)

1617799

L'Hypothèque Simplifiée

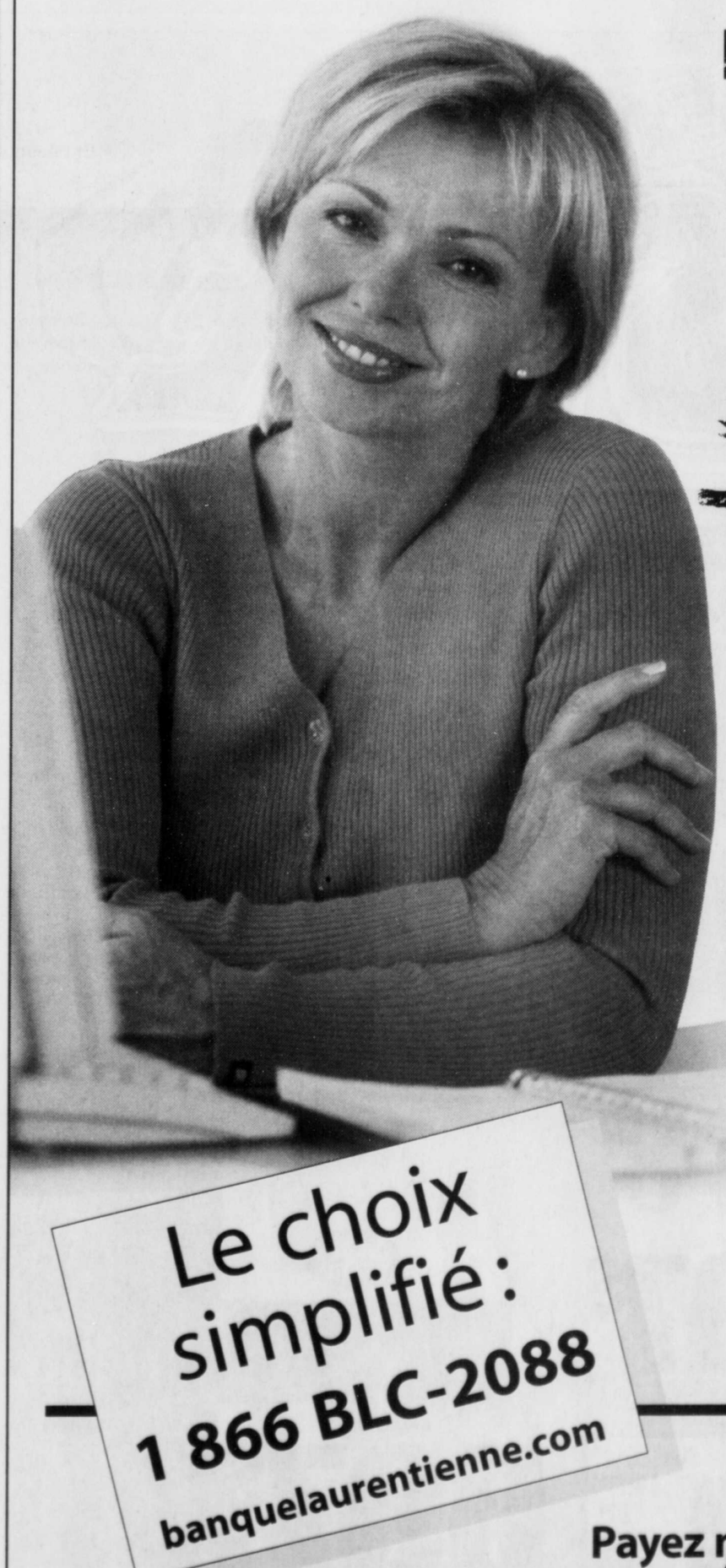

Rendez-vous chez nous

Taux variable 4 %* terme de 5 ans
Hypothèque à taux variable : taux préférentiel -1/2 %[1]

Prenez rendez-vous!
Nos conseillers vous attendent, prêts à vous simplifier la vie!

BANQUE LAURENTIENNE

Le choix simplifié : 1 866 BLC-2088
banquelaurentienne.com

Payez moins... sans négocier!

4 %* Remise en argent de 4 %[2] sur hypothèque à taux fixe de 5 ans

*Certaines conditions s'appliquent. Taux en vigueur au 4 octobre 2003. Ces offres sont sujettes à changement sans préavis et ne peuvent être jumelées. Sous réserve d'approbation du crédit par la Banque. Ces offres sont d'une durée limitée.
[1] Une réduction de 0,50 % (P-1/2 %) sera appliquée au taux préférentiel de la Banque Laurentienne du Canada (BLC). Le taux annuel du coût d'emprunt (TAC) serait de 4,0 % pour un terme de 5 ans. Le TAC suppose un taux préférentiel BLC de 4,5 % pour toute la durée du prêt. Le taux d'intérêt applicable variera selon les fluctuations du taux préférentiel de la BLC pendant la durée du prêt.
[2] Pourcentage de remise applicable au terme fermé de 5 ans à taux fixe. La remise en argent est calculée en fonction du montant du capital emprunté. Le maximum accordé pour la remise en argent est de 25 000 $. Cette offre s'applique uniquement aux nouvelles demandes de prêt hypothécaire.

1617436

Plus de 3 millions de Canadiens souffrent de dépression mais moins du tiers d'entre eux vont chercher de l'aide.

Les troubles dépressifs sont présents dans 80% des cas de suicides.

De la déprime à
LA DÉPRESSION:
faisons la différence!

6e Salon de sensibilisation aux maladies mentales

Apprenez à distinguer déprime et dépression, sachez venir en aide et ensemble, faisons la différence dans la vie de nos proches.

• Conférences • Stands d'informations • Témoignages
• Démonstration de luminothérapie • Autres activités

La dépression sera abordée sous l'angle de ses manifestations chez les hommes, les femmes, les enfants, les ados, les personnes âgées, dans la famille et au travail.

Les 9, 10 et 11 octobre
Mail central des Galeries de la Capitale

La boussole
AIDE AUX PROCHES D'UNE PERSONNE ATTEINTE DE MALADIE MENTALE
Informations: www.rrsss03.gouv.qc.ca
523-1502

Desjardins Caisse populaire de Limoilou
Conjuguer avoirs et êtres
LE SOLEIL
RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE QUÉBEC
Centraide Québec
boiteau luminaire

2003

DES STANDS D'INFORMATION
La dépression est abordée sous l'angle de ses manifestations particulières chez les enfants et adolescents, les hommes, les femmes, les personnes âgées, dans la famille et au travail.
Jeudi 9 octobre 17h00-21h00
Vendredi 10 octobre 12h00-21h00
Samedi 11 octobre 11h00-17h00

DES CONFÉRENCES

Jeudi 9 octobre

La dépression et les troubles apparentés 19h00
Par M. André Renaud, psychologue et psychanalyste.

Vendredi 10 octobre 12h00

Pratiques de gestion pour contrer la dépression au travail
Par Mme Sonia Genest, M. Serv. Soc., D.E.S.S., PGSST

Dépister un problème de dépression au travail 13h00
Par le Dr Yvan Gauthier, psychiatre.

Dépression chez les aînés : problème méconnu 14h00
Par M. Jean Vézina, psychologue, Ph.D. Directeur de l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval.

Traitement de la dépression chez les personnes âgées 15h00
Par le Dr Jacques Potvin, psychogériatre

Harcèlement moral en milieu de travail 19h00
Par M. Alain Samson, D.E.S.S., M.B.A.

Dépression chez les enfants 20h00
Conférencier à confirmer.

Samedi 11 octobre

Dépression au masculin ? 11h00
Par le Dr Michel Larose, psychiatre.

Dépression et vie de famille 12h00
Par Mme Jocelyne Moisan, M.Ps. et Mme Louise Gauthier, M.Ps.

Dépression au féminin 13h00
Par le Dr Marie-Josée Poulin, psychiatre.

Dépression chez les adolescents 14h00
Par Mme Valérie Houle, psychologue communautaire.

Dépression et psychothérapies 15h00
Par Mme Marie-Christine Audet, Ordre des psychologues.

Dépression : en sortir vainqueur 16h00
Par le Dr Clément Beaucage, Direction de santé publique.

Des témoignages et une exposition d'œuvres d'art, une démonstration de luminothérapie et de nombreuses autres sources d'information et d'aide sont également présentées au Salon de sensibilisation aux maladies mentales 2003. Entrée libre. Information : 523-1502.

Pékin confirme qu'il enverra un homme dans l'espace le 15 octobre

PÉKIN (AFP) — La Chine a officiellement annoncé hier qu'elle enverrait un homme dans l'espace la semaine prochaine, entre les 15 et 17 octobre, levant un secret qu'elle avait du mal à garder.

L'agence officielle Chine Nouvelle a donné ces dates, citant « un responsable du vol habité *Shenzhou V* ».

Si ce vol réussit, il permettra à la Chine de devenir le troisième pays à envoyer un homme dans l'espace, 42 ans après l'ancienne Union soviétique, à laquelle les États-Unis avaient par la suite emboîté le pas.

« Le *Shenzhou V* (vaisseau divin) réalisera le premier vol spatial habité et sera lancé à partir du centre de lancement de satellites de Jiuquan », a encore déclaré ce responsable, non identifié, précisant que le vaisseau tournerait 14 fois autour de la Terre, à une altitude de 343 km.

La durée du vol devrait alors être d'environ 21 heures.

Le lancement, grâce à une fusée Longue Marche 2F, se fera depuis un pas de tir situé en Mongolie intérieure, à plus de 200 km au nord de la ville de Jiuquan, située à plus de 1000 kilomètres de Pékin. Le mercredi 15 octobre a été la date la plus souvent citée ces derniers temps par les experts. Un responsable de la télévision nationale chinoise avait aussi indiqué cette semaine que la retransmission en direct aurait lieu de jour-là.

Dès janvier, la Chine avait laissé entendre qu'elle procéderait à vol historique en octobre. Mais la confirmation officielle de l'imminence de l'événement n'est venue que mardi, le premier ministre chinois, Wen Jiabao, indiquant qu'il aurait lieu « très bientôt ».

Ce premier vol spatial habité chinois recèle un intérêt scientifique limité, mais pourrait constituer une étape vers une station spatiale chinoise, avec d'importantes retombées civiles et militaires, estiment les experts.

Chine et Inde promettent la paix à leurs voisins

■ NUSA DUA (AFP)— La Chine et l'Inde, puissances nucléaires, ont signé mercredi à Bali un pacte de non-agression avec 10 pays voisins du Sud-Est asiatique, déjà liés par ce Traité d'amitié et de coopération (TAC), pour assurer une « paix permanente » dans un vaste espace regroupant quelque trois milliards d'habitants.

Les Dix de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont aussi conclu des accords économiques avec la Chine, le Japon et l'Inde pour tenter de transformer ces puissants rivaux en partenaires commerciaux.

Ce neuvième sommet de l'ASEAN s'est achevé mercredi soir sur un communiqué qui appelle notamment à une solution pacifique de la crise nucléaire en Corée du Nord, mais ne mentionne pas le dossier de la Birmanie et le sort de l'opposante Aung San Suu Kyi, assignée à résidence après une opération chirugicale et près de quatre mois en détention.

L'ASEAN a salué cette semaine les « développements positifs » menés selon elle par la junte birmane, et s'est abstenue de toute critique publique, après avoir en vain réclamé la libération de l'opposante avant son sommet.

Le dossier birman écarté, ce sommet s'est concentré sur la coopération régionale, avec la signature d'un accord appelé Bali Concord II, qui doit déboucher notamment sur un renforcement de la coopération antiterroriste au sein de l'ASEAN et la création, d'ici 2020, d'un marché commun qui regroupera 530 millions d'habitants, sur le modèle du marché européen.

La signature d'un traité de non-agression avec Pékin « dénote la confiance entre la Chine et l'ASEAN. C'est un texte très important pour les deux parties », a déclaré le premier ministre de Singapour, Goh Chok Tong.

La Chine a aussi proposé de coopérer avec l'ASEAN pour combattre le terrorisme

L'ASEAN compte 10 pays, dont le Viêtnam, qui a affronté la Chine lors d'une courte guerre frontalière en 1978. Les deux pays se sont aussi affrontés à deux reprises pour les îles Spratleys, en mer de Chine, en 1988 et en 1992.

La Chine, Taïwan et quatre pays de l'ASEAN — Brunei, la Malaisie, les Philippines et le Viêtnam — se disputent la souveraineté de l'archipel des Spratleys, censé receler d'importantes réserves en hydrocarbures.

La Chine a aussi proposé de coopérer avec l'Asie du Sud-Est pour combattre le terrorisme, une menace qui plane sur plusieurs pays de l'ASEAN, notamment l'Indonésie, premier pays musulman au monde par sa population, et qui accueillait le sommet à Bali un an après un attentat islamiste qui avait fait 202 morts, en majorité étrangers.

« En ce moment, nous sommes tous confrontés aux menaces posées par le terrorisme, l'extrémisme religieux et le séparatisme, et aux défis d'autres problèmes transfrontaliers », a déclaré le chef du gouvernement chinois Wen Jiabao.

Pour le ministre des Affaires étrangères indonésien Hassan Wirayuda, la signature par l'Inde et la Chine d'un Traité de non-agression signifie que « quelque trois milliards d'hommes » sont désormais « regroupés avec les mêmes règles de bonne conduite ».

« Cela aidera certainement non seulement à développer la paix et la stabilité, mais aussi la prospérité dans la région », a-t-il ajouté.

L'ASEAN, qui voit avec inquiétude Pékin attirer de plus en plus les investisseurs étrangers, a conclu un « partenariat stratégique » avec la Chine visant à accélérer les discussions pour l'établissement d'ici 2010 d'une zone de libre-échange regroupant 1,7 milliard de consommateurs.

L'ASEAN a aussi signé avec le Japon un accord-cadre pour un partenariat économique, qui comprend les éléments d'une possible zone de libre-échange à former dans les 10 ans à venir.

Avec l'Inde, l'ASEAN a signé un accord-cadre de coopération économique qui prévoit des discussions sur des réductions de tarifs douaniers et d'autres mesures visant à favoriser les échanges commerciaux.

1617695

QTE	MODÈLE	DESCRIPTION	PRIX	SPÉCIAL
1	RCA D34W135	Téléviseur 34po, Haute définition 16:9	2699$	1697$
1	PIONEER HTZ77	Ensemble Cinéma Maison DVD	799$	497$
1	ONKYO TXSR500	Récepteur Cinéma Maison	589$	397$
1	ZENITH F185	Micro Chaîne AM/FM/CD, 40 watts	149$	97$
1	JVC GCA50	Camera Numérique 1,3 MP	199$	127$
1	JVC GRDVM76	Camescope Mini DV Écran ACL 2,5 pà	1149$	697$
1	HITACHI VTFX695	Magnétoscope 4 têtes HI-FI	149$	67$
1	JVC XLPG55	Lecteur CD portatif	99$	57$

840, Bouvier, Québec
627-0840
La clef de sol
Photos à titre indicatif
*Quantités limitées
PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS
Conditionnel à l'approbation du service de crédit
FINANCEMENT accord D Desjardins

LE MONDE

REUTERS

Junichiro Koizumi, actuel premier ministre du Japon

ÉLECTIONS AU JAPON

La popularité de Koizumi garde le PLD en avant

HIROSHI HIYAMA
Agence-France-Presse

TOKYO — Le Parti libéral démocrate (PLD), au pouvoir quasiment sans interruption au Japon depuis 1955, part favori des élections législatives anticipées du 9 novembre grâce à la popularité intacte de son chef, le premier ministre Junichiro Koizumi.

« Le PLD a l'avantage sur les autres partis en raison de la cote de M. Koizumi. Il est dans une position confortable », a commenté hier un politologue de l'Université de Chuo à Tokyo, Tsunao Imamura.

Le capital de sympathie dont bénéficie le chef du gouvernement a encore augmenté récemment après qu'il eut remanié son gouvernement, en faveur des réformateurs, et rajeuni la direction du PLD. C'est la première fois que M. Koizumi, arrivé au pouvoir en avril 2001 à l'issue de primaires au sein du PLD, se présente directement devant l'électorat en qualité de premier ministre. Réélu haut la main à la présidence du puissant parti le mois dernier, il entend bien profiter de ses 60 % d'opinions favorables pour faire gagner un PLD beaucoup moins prisé que lui.

« M. Koizumi est toujours populaire parce que l'opinion publique ne voit personne d'autre capable de le remplacer », a ajouté M. Imamura.

De fait, le soutien au chef de l'opposition, Naoto Kan, un homme politique de gauche, se situe autour de 35 % seulement, selon les sondages. M. Kan s'est allié avec un poids lourd de la scène politique, Ichiro Ozawa, chef de l'ex-Parti libéral, pour lancer une nouvelle formation, le Parti démocrate du Japon (PDJ), dans l'espoir de battre le PLD.

Toutefois, le PDJ — qui ne peut revendiquer que 138 députés sortants — n'a pas réussi à agréger autour de lui les autres partis de gauche, socialistes et communistes.

En outre, au Japon, les élections se jouent habituellement sur des personnalités plutôt que des programmes.

« Si les électeurs lisaient attentivement son manifeste électoral, le PDJ pourrait gagner des voix mais reste à savoir si les Japonais sont vraiment intéressés par les programmes politiques », a expliqué Shigenori Okazaki, analyste politique auprès de la banque UBS Warburg. Certains analystes n'excluent pas que le PLD puisse perdre sa majorité absolue — qui ne tient qu'à un fil : 244 sièges sur 480 —, mais ils envisagent difficilement une défaite de la coalition au pouvoir.

Cette dernière regroupe, outre le PLD, le Nouveau Parti conservateur (issu d'une scission du PLD) et un petit parti centriste bouddhiste, le Nouveau Komei, et représente 285 députés.

« Il est peu probable que le PLD remporte une victoire triomphale, mais il est aussi peu probable que la coalition gouvernementale soit renversée. Certes, le PDJ va gagner des voix, mais pas assez », se risque M. Okazaki.

En termes de programme politique, il y a peu de différences entre le PLD et le PDJ, a souligné un professeur de l'Université de Tokyo, Ikuo Kabashima.

Alors que les réformes « structurelles » promises par M. Koizumi depuis deux ans sont jugées trop lentes par les uns, ou trop brusques par les autres, les électeurs, quant à eux, ne veulent pas de changement radical dont ils auraient à supporter le coût, selon l'universitaire.

Quelques enjeux

TOKYO (AFP) — Les « réformes structurelles » (déréglementation et privatisations) et les dossiers brûlants de politique étrangère, Corée du Nord et Irak, seront les grands enjeux de la campagne électorale pour les législatives anticipées du 9 novembre au Japon. La campagne commencera le 28 octobre.

❑ Réformes : les « réformes structurelles » sont la pierre angulaire des engagements du premier ministre Koizumi. Son objectif prioritaire est la privatisation d'ici 2007 des services postaux et d'autres entreprises publiques lourdement endettées comme les régies des autoroutes.

❑ Économie : grâce au début de reprise économique, le PLD promet 2 % de croissance du produit intérieur brut (PIB) en 2006-2007 ainsi que la création de trois millions d'emplois en deux ans. L'opposition s'est engagée à porter au pouvoir un gouvernement attaché à mettre fin aux dépenses « inutiles » et à créer des emplois. Il promet de porter le chômage à environ 4 %, contre un taux, record pour le Japon, de plus de 5 % actuellement.

❑ Politique étrangère : la Corée du Nord reste un sujet ultrasensible au Japon et l'opinion publique est de plus en plus hostile au régime stalinien de Pyongyang en raison de l'affaire des Japonais kidnappés pendant la guerre froide par des agents nord-coréens et de la crise nucléaire. L'envoi d'un contingent de l'armée japonaise en Irak, même minuscule et pour une mission humanitaire ou logistique, est très controversé. Washington demande avec insistance au Japon de fournir une aide militaire et financière pour la reconstruction de l'Irak mais l'opinion publique y est peu favorable.

Un héritage à partager
Québec
www.unheritage.org
1 888 304-8834

Avez-vous pensé à inclure un don à un organisme de bienfaisance dans votre testament ?

1617520

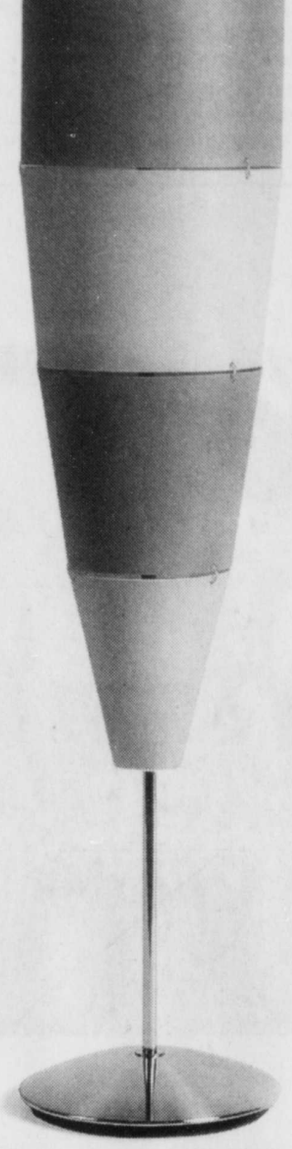

Non, elle ne vibre pas.

La lampe FUSÉE
69,00 $

3 MAGASINS DE 75 000 PIEDS CARRÉS
Ouvert tous les jours de la semaine de 10 h à 21 h

LAVAL 2888, avenue du Cosmodôme (450) 687-3361
ST-HUBERT 1651, boul. des Promenades (450) 443-1120
QUÉBEC 5600, boul. des Gradins (418) 634-5454

FLY
MEUBLES & DÉCORATION

1618254

D'accord pour une Accord ? Vite, chez Lallier !!!

Accord LX-G 2003

À partir de 298 $* par mois pour 48 mois

0 $ dépôt de sécurité
96 000 km inclus
Transport et préparation inclus
Taux de 4,8 % en location et en achat

- Moteur 4 cylindres, 160 chevaux
- Boîte de vitesses automatique à 5 rapports
- Régulation climatique à double zone
- Et beaucoup plus

* Location-bail offerte par HCFI sur les Accord LX-G 2003 berline (CM5643E). Versement initial ou échange équivalent de 4295 $. Première mensualité exigible. Frais de 12 ¢ le kilomètre excédentaire. Frais de publication, taxes, immatriculation et assurances en sus. Offre d'une durée limitée.

Ste-Foy
lallier
2000, Jean-Talon Nord
(boul. Charest Ouest)
Sainte-Foy
687-2525
www.lallierste-foy.com
5 ANS GARANTIE 100 000 KM
HONDA

MAROC

Mohammed VI lance une réforme du statut de la femme

José Garçon
© *Libération*

■ RABAT — Depuis son intronisation en 1999, le roi Mohammed VI fait part de sa volonté réformatrice. Il l'a signifié, hier, de manière spectaculaire, et dans un domaine ultrasensible, en plein milieu de la visite d'État de Jacques Chirac.

REUTERS

Le président français Jacques Chirac à son arrivée au Maroc, en compagnie du roi Mohammed VI

Dans un discours prononcé à Rabat à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire, il a en effet annoncé les grandes lignes de la réforme de la « mudawana », le code du statut personnel qui fait des femmes d'éternelles mineures.

En mars 2000, cette affaire avait enflammé le pays, provoquant un débat virulent entre modernistes et islamistes. Ces derniers y avaient trouvé l'occasion de faire, à Casablanca, leur première grande démonstration de force en contestant plusieurs mesures : le relèvement de l'âge du mariage des filles de cinq à huit ans, la suppression de la polygamie, le divorce judiciaire à la place de la répudiation et le partage des biens en cas de divorce.

C'est sur ces points que, trois ans plus tard, Mohammed VI a tranché hier pour qu'une « formulation moderne remplace les concepts qui portent atteinte à la dignité de la femme ». Plusieurs mesures vont ainsi dans le sens de l'égalité de l'homme et de la femme. La famille sera désormais placée sous la « responsabilité conjointe des deux époux » et non plus sous celle du seul mari ; l'âge du mariage est fixé « uniformément » à huit ans et les héritiers mâles ne seront pas systématiquement avantagés dans le partage des terres. La polygamie sera soumise à autorisation du juge et à des conditions légales draconiennes qui la rendent presque impossible. Le code de la famille confère un rôle central à la justice, notamment concernant le divorce qui sera judiciaire, rendant presque caduque la répudiation. Enfin, plusieurs dispositions visent à renforcer la protection de l'enfant qui — nouveauté notoire — pourra être confié sous certaines conditions à sa mère même après son remariage.

VOLONTÉ UNIQUE

Cinq mois après les attentats de Casablanca et après que deux scrutins eurent montré la force des islamistes dans les villes, Mohammed VI marque ainsi une volonté unique dans le monde arabo-musulman de s'engager totalement sur une affaire aussi brûlante. « Nous n'avons pas hésité à intervenir pour épargner à la société les risques de déchirements autour de cette question », a-t-il affirmé. En insistant sur le fait que les réformes envisagées « ne doivent pas être perçues comme une victoire d'un camp sur un autre, mais comme des acquis de tous les Marocains ». Des Marocains et des partis politiques auxquels il demande — et c'est l'autre grand axe de ce discours-programme — de s'investir dans « le chantier prioritaire de l'action sociale » à travers « des plans de développements locaux ».

Mohammed VI confirme ainsi la place fondamentale qu'il accorde à la société civile dans la lutte contre la pauvreté. En même temps qu'il fait écho à un Jacques Chirac qui, depuis son arrivée dans le royaume, n'a cessé de réaffirmer son « soutien total » à sa « politique de réformes et de modernisation ». Et de plaider en faveur de son « statut avancé » au sein de l'Union européenne.

1617759

Coupé Quad ION 2004
LOUEZ POUR 199$‡ /MOIS/LOCATION 48 MOIS 2 600 $ COMPTANT ou 17 280$* PDSF PLUS FRAIS DE TRANSPORT DE 975 $

Berline ION 2004
140 chevaux et beaucoup de plaisir
LOUEZ POUR 178$‡ /MOIS/LOCATION 48 MOIS 2 450 $ COMPTANT ou 14 625$* PDSF PLUS FRAIS DE TRANSPORT DE 975 $
Nouveau pour 2004
• MP3 disponible

Vue 2004 de Saturn
Robuste et spacieux – parfait pour une partie de pêche ou de golf
LOUEZ POUR 269$‡ /MOIS/LOCATION 48 MOIS 3 020 $ COMPTANT ou 22 375$* PDSF PLUS FRAIS DE TRANSPORT DE 975 $
Nouveau pour 2004
• 3,5 litres de 250 HP avec capacité de remorquage de 3 500 lb

L'Intermédiaire L300 2004
Chargée à bloc mais abordable
LOUEZ POUR 289$‡ /MOIS/LOCATION 48 MOIS 3 020 $ COMPTANT ou 22 790$* PDSF PLUS FRAIS DE TRANSPORT DE 975 $
Nouveau pour 2004
• ABS de série / Traction asservie

Prenez votre temps.
En fait, prenez donc 24 heures.

Voici l'essai routier 24 heures 2004 de Saturn††

Avec l'essai routier de 24 heures de Saturn, facile de trouver le modèle 2004 qui vous convient. Alors, allez-y, faites le tour de votre pâté de maisons – toute la nuit, si le cœur vous en dit. Partez au bureau, au centre commercial ou même au zoo. Découvrez comment votre véhicule négocie les courbes du quartier et comment il se stationne dans votre entrée. Nous sommes certains qu'après 24 heures au volant d'une Saturn, vous n'aurez plus envie de la quitter.

Économisez un 500$ supplémentaire sur TOUS nos véhicules Saturn 2004.

ESSAI ROUTIER 24 heures

Faites le 1 888 4-SATURN ou visitez saturncanada.com pour réserver votre essai routier.

SATURN.

Chaque Saturn comprend une garantie limitée de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe propulseur. Achetez en ligne à saturncanada.com ou appelez au 1 888 4SATURN. *‡Ces offres réservées aux particuliers sont d'une durée limitée et ne peuvent être jumelées. Elles s'appliquent aux nouveaux modèles 2004 de l'ION 2 1SG, de l'ION 1SA, du VUE 1SA et de la L300 1SA en inventaire. * Le transport (975 $) et la taxe d'accise (100 $) en sus. *‡ L'immatriculation, l'assurance, les frais d'administration, les droits, les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers/PPSA et les taxes ne sont pas incluses à moins d'avis contraire. ‡ Pendant la durée du bail (48 mois), le kilométrage qui vous est alloué est de 80 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Autres offres de location disponibles. Nos offres de location comprennent les frais de transport (975 $-tous), la préparation à la route et la taxe d'accise (100 $), lorsque cela s'applique. Sujettes à l'approbation de crédit de GMAC. Offres valides sur les véhicules livrés au plus tard le 30 novembre 2003. Le crédit supplémentaire de 500 $ comprend les taxes et sera appliqué aux mensualités de location ou de financement, au prix d'achat (comptant ou non) par le détaillant. ††Ne s'applique pas à tous les véhicules. La disponibilité des véhicules peut varier selon la concession. L'offre se termine le 30 novembre 2003. S'applique aux consommateurs de plus de 21 ans, ayant un permis de conduire valide et étant un conducteur qualifié. Des restrictions s'appliquent et une assurance automobile est requise. Visitez saturncanada.com ou votre détaillant Saturn pour en savoir plus. *‡ Ces offres peuvent changer sans préavis. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Une commande ou un échange de véhicules entre détaillants peut être requis. Voyez votre détaillant Saturn pour plus de détails.

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

Bush resserre l'embargo contre Cuba

Les contrôles sur les voyageurs américains se rendant sur l'île seront plus fréquents

JEAN-LOUIS DOUBLET
Agence France-Presse

WASHINGTON — Le président américain George W. Bush a donné hier un nouveau tour de vis à l'embargo contre Cuba en décidant d'appliquer de manière plus stricte l'interdiction faite aux Américains de s'y rendre.

Il veut répondre ainsi à la dernière vague de répression menée par le dirigeant cubain Fidel Castro et, selon les termes qu'il a employés lors d'une allocution à la Maison-Blanche, par son « régime staliniste ».

Cette mesure frappe La Havane au portefeuille en privant le régime cubain des revenus en devises laissés par les touristes américains qui contournent l'interdiction déjà prévue par la loi.

M. Bush a rappelé que la loi américaine autorisait les visites de ressortissants américains vers Cuba pour des raisons limitées comme « les visites familiales, l'aide humanitaire et la recherche ».

« Ces dérogations sont trop souvent utilisées comme couverture pour des activités illégales et le tourisme ou pour contourner l'interdiction d'apporter de l'argent liquide à Cuba », a-t-il estimé.

« Nous allons réprimer ces manœuvres. J'ai demandé au département de la Sécurité intérieure d'accroître les contrôles sur les voyageurs et les cargaisons se rendant et venant de Cuba. Nous appliquerons la loi », a averti M. Bush en affirmant que ce « tourisme illégal entretient la misère du peuple cubain ».

Il a également déclaré que son administration allait améliorer le traitement des dossiers des Cubains demandant à quitter l'île légalement. Le nombre et la puissance des émissions de radio et de télévision américaines vers Cuba va être augmenté et l'Internet utilisé pour diffuser des informations.

Mais George W. Bush n'a pas assoupli les dispositions actuelles pour les *boat-people* cubains. Ceux-ci doivent prendre pied sur le sol américain pour y être considérés comme réfugiés politiques. S'ils sont interpellés en mer par les garde-côtes américains, ils sont renvoyés à Cuba.

La fondation nationale cubano-américaine regroupant des exilés anticastristes a déclaré depuis Miami être « satisfaite », estimant que « cela laisse supposer un changement d'attitude de Washington envers le régime cubain ». Cette association s'était plainte cet été de la position trop timorée du président Bush vis-à-vis de Cuba et réclamé des mesures plus radicales.

En revanche, pour le sénateur démocrate Max Baucus, ces mesures sont insuffisantes. « Je suis déçu par cette annonce qui se veut importante mais est en fait marginale », a-t-il souligné.

« Les restrictions sur les voyages vont uniquement servir à limiter les déplacements des Américains et vont permettre de protéger le régime cubain de l'influence démocratique du peuple américain », a-t-il dit. M. Baucus avait présenté en début d'année un projet de loi pour lever l'embargo envers Cuba.

« J'trouve **tout ce dont j'ai besoin** dans Le Soleil. »
Diane Papillon, L'Ancienne-Lorette
1615779

Skiez AU MASSIF POUR 29,90 $*

Jusqu'au 15 octobre 2003, Le Massif offre à rabais ses carnets de dix billets journaliers transférables. Faites-en profitez vos amis ! Pour **299 $*** seulement, procurez-vous le CARNET 6/7, valide du dimanche au vendredi. Ou pour 349 $*, mettez la main sur le 7/7 et descendez quand bon vous semble.
Venez nous voir lors des week-ends **« Un Massif de couleurs »**, entre les 27 septembre et 13 octobre et profitez-en pour faire l'achat de vos carnets.

*Taxes en sus. Tarif régulier par billet 40,85 $.

LE MASSIF
Montagne sur Mer

Enneigement exceptionnel • Restauration actuelle • Horizon indescriptible **Comme NULLE PART ailleurs**

1 877 LeMassif (536-2774) • www.lemassif.com

1617478
MARIKITA
POTERIE ET DÉCOR
Un décor exclusif aux bas prix «Factory Outlet».
VENTE
3 jours seulement
11-12-13 octobre!

15% de rabais sur marchandise à prix régulier!
20% de rabais sur cadres et mirroirs

CENTRE «FACTORY OUTLET» PROMENADES STE-ANNE
Blvd. Ste-Anne (Route 138) 2 km à l'est de la Basilique, Ste-Anne-de-Beaupré • (418) 827-2384
1617822

Cette offre se termine le 19 octobre 2003. Les abonnés doivent faire installer et activer les récepteurs d'ici le 2 novembre 2003. Ne s'applique pas aux résidents de condominiums, d'appartements ou d'autres immeubles à logements multiples ni à la clientèle commerciale. Pour les détails, visitez www.bell.ca/installationincluse. D'autres conditions s'appliquent. Des frais réseau mensuels de 2,99 $ avant taxes s'appliquent à tous les abonnés. Détails sur nos offres en magasin ou au www.bell.ca/satellite. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, société en commandite.

Performances exceptionnelles des clubs étudiants de l'ÉTS !

À l'École de technologie supérieure (ÉTS), nous encourageons vivement les activités para-universitaires. Chaque année, près d'une vingtaine de clubs prennent part à des compétitions d'ingénierie où les participants rivalisent de prouesses technologiques et de savoir-faire face à leurs camarades des universités et facultés de génie nord-américaines. Lauréats à de nombreuses reprises au cours des ans, les clubs étudiants de l'ÉTS ont connu une saison particulièrement faste en 2003. Nous sommes fiers de souligner les performances des clubs suivants :

Mini-Baja

Véhicule amphibie tout-terrain
1re place au classement général
Lauréat de la coupe Dayton (meilleure équipe de l'année)
Compétition : Society of Automative Engineers (SAE), Division Est, Floride
1re place, catégorie design; et 1re place, catégorie facilité d'entretien
Compétition : Society of Automative Engineers (SAE), Division Centre, Ohio

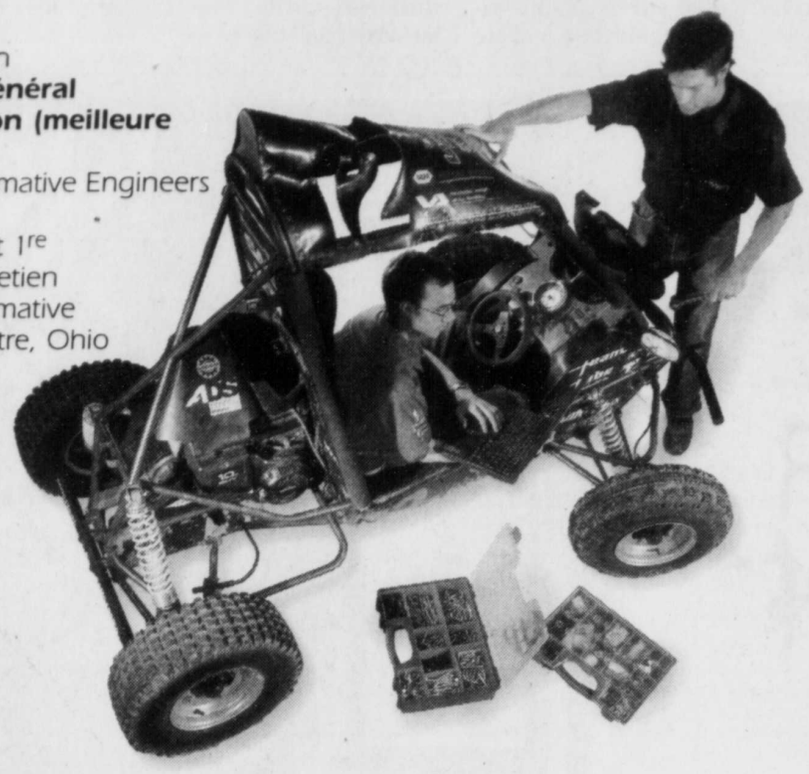

Omer 5

Sous-marin à propulsion humaine
1re place au classement général et record mondial de vitesse, avec 6,814 nœuds
Compétition : International Submarine Races (ISR), Maryland

Photon

Bateau à énergie solaire
1re place au classement général
Compétition : Solar Splash 2003, The World Championship of Solar Boating, New York

S.O.N.I.A.

Sous-marin autonome
2e place au classement général
Compétition : International Autonomous Underwater Vehicle Competition, Association of Unmanned Vehicle Systems International, Californie

Évo-3

Avion-cargo modèle réduit
3e place au classement général,
avec une charge de 25,45 lb pour un avion pesant 6 lb
Compétition : Aerodesign West, Californie

Évolution

Véhicule à faible consommation d'essence
3e place au classement général, avec une consommation moyenne de 747,50 milles/gallon
Compétition : Supermileage, Society of Automative Engineers (SAE), Michigan,
Lauréat, catégorie étudiante
Concours Énergia 2002, Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME)

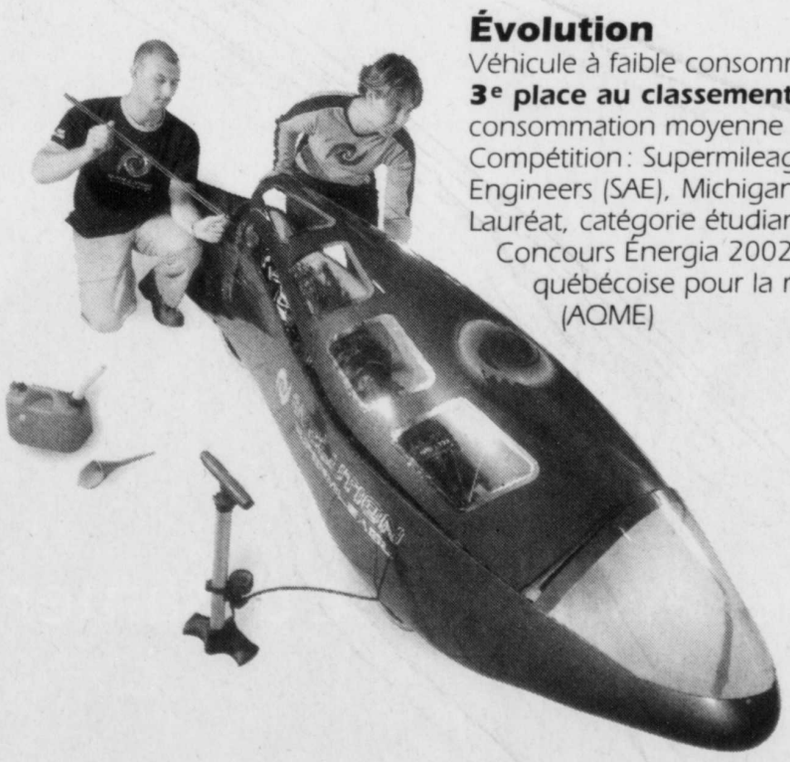

Pour en savoir davantage sur les clubs et sur l'ÉTS, rendez-vous à la

Journée portes ouvertes le dimanche 1er février 2004 entre 10 h et 17 h

Ou consultez le www.etsmtl.ca

L'École de technologie supérieure se classe parmi les plus importantes écoles d'ingénierie du Canada.
Quelque 5000 étudiants y poursuivent un programme d'études de 1er, 2e ou 3e cycle.

École de technologie supérieure
1100, rue Notre-Dame Ouest (angle Peel) Montréal (Québec)
H3C 1K3 (514) 396-8800

Université du Québec
École de technologie supérieure

L'Église déconseille aux séropositifs de porter des préservatifs

■ LONDRES (d'après AFP) — Des représentants de l'Église catholique, partout dans le monde, demandent aux séropositifs de ne pas utiliser de préservatifs, affirmant, contre l'avis des experts, qu'il ne protège pas du sida, révèle une enquête de la BBC.

Le virus HIV peut passer au travers de minuscules trous dans les préservatifs, ont déclaré des responsables de l'Église catholique de quatre continents, interrogés par la BBC dans le cadre de son émission télévisée Panorama, qui sera diffusée demain et dont des extraits ont été communiqués à la presse.

« Le virus du sida est environ 450 fois plus petit que les spermatozoïdes », affirme ainsi dans l'émission un important cardinal du Vatican, Alfonso Lopez. « Le spermatozoïde peut passer facilement à travers le "filet" du préservatif », ajoute-t-il.

Une religieuse catholique conseille quant à elle à son maître de chœur, porteur du sida, de ne pas utiliser de préservatifs avec son épouse car « le virus peut passer à travers ».

L'archevêque de Nairobi, Raphael Ndingi Nzeki, estime, lui, que les préservatifs ont aidé à l'extension de la pandémie. « Le sida (...) s'est développé très vite à cause de l'existence de préservatifs », affirme-t-il.

Selon *Panorama*, ces allégations sur les préservatifs sont répétées aux fidèles sur tous les continents. L'Église catholique romaine est opposée aux méthodes non naturelles de contraception, affirmant qu'elles encouragent la promiscuité sexuelle.

AFRICAINS DIVISÉS

Sur le continent africain, le plus durement touché par l'épidémie, la question semble diviser les autorités religieuses. Le Conseil sud-africain des Églises (SACC) s'est déclaré « choqué et dégoûté », hier, par la demande du Vatican, révélée par la BBC, que les malades atteints du sida ou infectés par le virus VIH renoncent à l'utilisation des préservatifs.

« Je suis choqué et dégoûté par l'Église catholique », a déclaré le père Joe Mdhlela, porte-parole du SACC qui regroupe toutes les églises représentées en Afrique du Sud.

« Il existe des preuve médicales incontestables que les préservatifs peuvent aider à sauver des vies. Le VIH/sida constitue une pandémie et, en tant que SAAC, notre conviction est qu'il faut faire tout ce qui est possible pour sauver des vies et limiter la propagation de la maladie », a commenté le père Mdhlela (anglican).

Selon l'agence de l'ONU pour le sida, l'Afrique sub-saharienne est la zone la plus touchée par la pandémie et abrite plus des deux tiers de la population mondiale touchée par la maladie, soit 29,4 millions de personnes sur 42 millions.

ARCHIVES LE SOLEIL

De son côté, cependant, le père Hyacinth Ennis, conseiller en moralité auprès de la Conférence des évêques (catholiques) africains, a indiqué que l'Église catholique sud-africaine était d'accord avec la position du Vatican. « Les évêques considèrent que l'usage généralisé du préservatif représente une arme immorale pour lutter contre le sida. « Les préservatifs vont à l'encontre de la dignité humaine et font de l'acte d'amour un acte de plaisir égoïste. Ils ne garantissent pas l'arrêt de la propagation du sida et pourraient même jouer un rôle d'agent propagateur », a-t-il dit. « Le recours au préservatif comme moyen de prévention contre le sida ne peut qu'encourager le vagabondage sexuel », renchérit Mgr Dominique Bulamatari, évêque de Kinshasa.

L'archevêque de Kumasi (Ghana), Peter Sarpong, ne veut pas, lui non plus, entendre parler du préservatif. Il « facilite le libertinage sexuel » et « n'est pas une garantie sûre à 100 % », déclare-t-il.

Un homme se meurt du sida dans un village du Nigéria. Selon l'agence de l'ONU pour le sida, l'Afrique subsaharienne est la zone la plus touchée par la pandémie et abrite plus des deux tiers de la population mondiale touchée par la maladie, soit 29,4 millions de personnes sur 42 millions.

1614509

lundi
mardi
mercredi
jeudi
vendredi
samedi
dimanche

Ce sera un de ces jours-là, c'est tout ce qu'on sait.
Et nous serons là.

LA COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
DU PLATEAU

693, AV. NÉRÉE-TREMBLAY, SAINTE-FOY 152, DU MONT-MARIE, LÉVIS 950, RUE DES ÉRABLES, QUÉBEC

1617800

Dr Jean-Yves Perreault m.d.
omnipraticien

Nouveau produit permanent pour le traitement médical des rides

Derma Live

Il s'agit d'un produit européen maintenant approuvé au Canada

RIDES - CELLULITE - OBÉSITÉ - VARICES

Sainte-Foy	Lévis	Sainte-Marie
• 651-6408	• 837-4742	• 387-6368

1617648

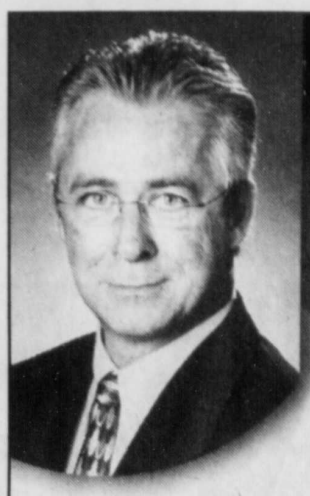

PIERRE GAUVIN

Vendeur du mois de septembre 2003

Merci à ma distinguée
clientèle qui m'est demeurée fidèle
malgré les difficultés des derniers mois.
Vous m'avez permis encore une fois
d'être vendeur du mois.

Entre Pierre et sa clientèle, déjà 12 ans de respect...

Félicitations!

Ste-Foy lallier HONDA

2000, Jean-Talon Nord, Sainte-Foy 687-2525
(boul. Charest Ouest) www.lallierstefoy.com

1616480

Colloque national sur
« La presse et la réalité autochtone »
présenté par le Conseil de presse du Québec

Vendredi le 17 octobre 2003
au Château Bonne Entente à Québec
Informations : (514) 529-2818

Conseil de presse du Québec
www.conseildepresse.qc.ca

en partenariat avec :

Secrétariat aux affaires autochtones Québec

Affaires indiennes et du Nord Canada — Indian and Northern Affairs Canada

1617707

l'Université Laval *en action*

À LIRE AUJOURD'HUI DANS LE CAHIER «ZOOM»

Musicothérapie nouvelle

Des étudiants de médecine au secours des enfants diabétiques

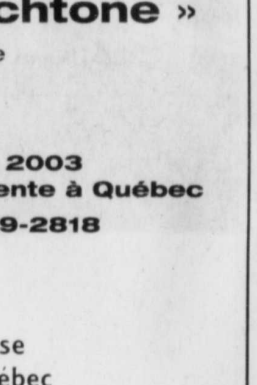

Bas les masques!

Une journée colloque sur le théâtre d'intervention

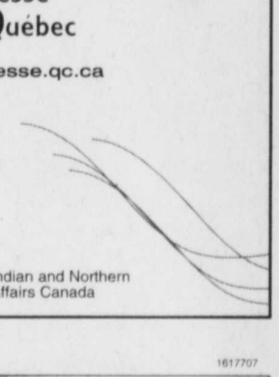

Restos sans fumée

Le coup de pouce bénévole d'Élisabeth Lessard

Et d'autres nouvelles de la vie qui bat sur le campus !

UNIVERSITÉ LAVAL
Aujourd'hui Québec, demain le monde

Accord entre Washington et le Parlement tadjik sur la CPI

■ DOUCHANBE — Le Parlement du Tadjikistan a ratifié un accord controversé avec les États-Unis mettant les ressortissants américains à l'abri de poursuites devant la Cour pénale internationale (CPI), a annoncé jeudi à l'AFP un député tadjik. « L'accord tadjiko-américain est d'une durée de cinq ans », a déclaré ce député, Abdullo Khabibov. Le Tadjikistan, ancienne république soviétique d'Asie centrale en proie à des difficultés économiques, avait signé cet accord avec les États-Unis en août 2002. Washington mène une vaste campagne diplomatique pour soustraire les ressortissants américains à d'éventuelles poursuites devant la CPI, qui a vu le jour en juillet 2002 pour juger les crimes de guerre ou contre l'humanité. Les États-Unis sont un adversaire résolu de cette institution en laquelle ils voient la menace d'une justice politisée hostile notamment à leurs soldats engagés dans des opérations extérieures. Washington menace de couper son assistance militaire aux pays refusant de signer de tels accords, à l'exception de ceux participant à des alliances majeures du type OTAN. (AFP)

Mort d'un témoin de l'ONU au Brésil : le fédéral s'en mêle

■ RIO DE JANEIRO — Le ministre brésilien de la Justice, Marcio Thomaz Bastos, a confié à la police fédérale l'enquête sur l'assassinat jeudi dans l'État de Bahia d'un second Brésilien ayant témoigné devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU sur les exécutions sommaires et extra-judiciaires. « Nous attendions une attitude responsable du gouvernement de Bahia. Comme les réponses ont été insuffisantes, nous avons décidé d'agir dans les sphères fédérales », a expliqué hier le ministre chargé des droits de l'homme, Nilmario Miranda. M. Miranda a ajouté que la direction de la sécurité de Bahia n'avait pas fait son travail. Elle aurait dû, selon lui, arrêter un sergent qui travaille dans les services de renseignements de Bahia. Ce policier, identifié sous le nom de « Pompone » par le Conseil ministériel des droits de l'homme, est soupçonné de diriger un groupe d'extermination responsable de la mort ou de la disparition de 42 personnes dans la région de Santo Antonio de Jesus (Bahia). M. Miranda a ajouté avoir prévenu en septembre le secrétaire à la sécurité de Bahia, le général Edson Sa Rocha, et le vice-gouverneur de l'État, Eraldo Tinoco, des activités du sergent et avoir suggéré sa détention. Mais, « aucune mesure n'a été prise », a-t-il ajouté. (AFP)

ARGENTINE

L'avion du président saisi ?

■ BUENOS AIRES — L'avion qui sert aux déplacements du président argentin Nestor Kirchner pourrait être saisi en cas de voyage à l'étranger, à la suite des procès faits à l'Argentine par des investisseurs mécontents, a reconnu hier un responsable du ministère de l'Économie. Une tournée de M. Kirchner en Allemagne, en Suisse et en Italie, initialement prévue cette semaine, a dû être reportée en raison des craintes de saisie de l'appareil présidentiel, avaient rapporté plusieurs médias locaux. Buenos Aires n'honore plus sa dette depuis décembre 2001 et sa récente proposition de restructuration, qui prévoit une perte de 75 % pour les porteurs de titres argentins, n'a pas contribué à améliorer l'humeur des investisseurs. (AFP)

Fujimori veut revenir

■ TOKYO — L'ex-président péruvien Alberto Fujimori, exilé au Japon depuis trois ans et accusé de corruption et de crime contre l'humanité, a clamé son innocence et a promis qu'il briguerait un autre mandat présidentiel en 2006, dans une série d'entretiens avec la presse japonaise. La justice péruvienne accuse l'ex-chef d'État d'avoir commandité deux massacres ayant fait 25 morts, perpétrés par un groupe paramilitaire en 1991 et en 1992 pendant la lutte contre la guérilla maoïste du Sentier Lumineux. (AFP)

Alberto Fujimori

1617814

Pour une fois, la vitesse ne vous coûtera pas cher.

Sympatico Haute vitesse

Économisez 120$ sans ralentir[1]

- Accès dédié (et non partagé comme avec le câble) assurant une rapidité constante
- Utilisation du modem sans frais
- Téléchargement illimité
- Plus de vitesse que jamais – jusqu'à 1,5 Mbits/s
- Services de sécurité optionnels[2]

1 866 631-VITE
www.bell.ca/vite
Magasin Espace Bell

Bell

Et bien simple.MC

Le service est offert seulement aux clients résidentiels, là où la technologie le permet et sujet aux conventions du service Sympatico Haute vitesse sur www.conventions.sympatico.ca. Certaines conditions s'appliquent. [1]Les vitesses de téléchargement en ligne peuvent varier selon l'achalandage sur Internet, le serveur ou d'autres facteurs. Le tarif mensuel de 34,95 $/mois comprend les frais d'utilisation du modem (valeur de 10 $/mois) et est sujet à un engagement de 12 mois. Des frais de 100 $ s'appliquent si vous terminez votre engagement avant la fin. Tarif/offre sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés à aucune autre offre Sympatico de Bell. Taxes en sus. L'offre prend fin le 31 octobre 2003 et est réservée aux nouveaux abonnés du service Sympatico Haute vitesse. [2]Les services de sécurité sont en sus et offerts en collaboration avec Zero-Knowledge Systems Inc. et sont réservés aux abonnés du service Sympatico. Certaines conditions s'appliquent, y compris des exigences techniques minimales. Aucun service n'offre une protection absolue. Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada.